

2017 | MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



owner.ford.com



ford.ca

Fiesta Ford

Octobre 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
Fiesta
Imprimé aux États-Unis



HE8J19A321 BA

Allons plus loin



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : HE8J 19A321 BA 201607 20160831094233

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	14
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	16
Installation de sièges d'enfant	18
Rehausseurs.....	25
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Verrouillage sécurité enfants.....	29

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	30
Utilisation des ceintures de sécurité.....	31
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	33
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	34
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	34
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	36
Rallonge de ceinture de sécurité.....	36

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	38
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	39
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Capteur de poids du passager avant.....	41
Sacs gonflables latéraux.....	44
Sac gonflable inférieur conducteur	45
Rideaux gonflables latéraux.....	46
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	47
Mise au rebut de l'airbag.....	48

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	49
Télécommande.....	50
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	54

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	55
Création d'un dispositif MyKey.....	56
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	57
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	59
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	59
Diagnostic de panne MyKey.....	59

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	61
Hayon à commande manuelle	64
Entrée sans clé.....	65
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	67

Sécurité

Système antivol passif.....	69
-----------------------------	----

Table des matières

Alarme antivol.....70

Volant

Réglage du volant.....72

Commande audio.....72

Commande vocale.....73

Programmateur de vitesse.....73

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....74

Lave-glaces.....75

Essuie-glace et lave-glace de lunette
arrière.....75

Éclairage

Généralités.....77

Commande d'éclairage.....77

Phares automatiques.....78

Commande d'éclairage du tableau de
bord.....79

Phares à extinction temporisée.....79

Feux de jour.....79

Phares antibrouillards avant.....80

Clignotants.....80

Éclairage intérieur.....80

Éclairage ambiant.....81

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....82

Rétroviseurs extérieurs.....83

Rétroviseur intérieur.....85

Toit ouvrant.....85

Combiné des instruments

Jauges.....87

Témoins et indicateurs.....88

Indicateurs et avertisseurs sonores.....91

Affichage d'information

Généralités.....93

Horloge.....94

Ordinateur de voyage.....94

Réglages personnalisés.....95

Messages d'information.....96

Climatisation

Commande manuelle de la
température.....104

Commande automatique de la
température.....105

Conseils sur la régulation de la
température dans l'habitacle.....106

Glaces et rétroviseurs chauffants.....110

Filtre à air d'habitacle110

Sièges

Positions assises appropriées.....112

Appuie-tête.....112

Sièges à commande manuelle.....114

Sièges arrière.....115

Sièges chauffants.....116

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....118

Allume-cigare.....118

Espaces de rangement

Console centrale.....120

Console de pavillon.....120

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....121

Commutateur d'allumage.....121

Démarrage sans clé.....122

Démarrage d'un moteur à essence.....123

Mise hors fonction du moteur.....125

Chauffe-moteur.....125

Table des matières

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	127
Qualité du carburant.....	128
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	129
Panne de carburant.....	129
Convertisseur catalytique.....	130
Ravitaillement.....	131
Consommation de carburant.....	133
Système antipollution	134

Boîte de vitesses

Boîte manuelle.....	138
Boîte de vitesses automatique.....	139

Freins

Généralités.....	145
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	145
Frein de stationnement.....	146
Aide au démarrage en côte.....	146

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	148
Utilisation de l'antipatinage.....	148

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	149
Utilisation du contrôle de stabilité.....	150

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	151
Aide au stationnement arrière.....	152
Aide au stationnement avant.....	153
Caméra de rétrovision	155

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	158
Utilisation du régulateur de vitesse.....	158

Aides à la conduite

Mode Éco.....	160
Direction.....	160

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	162
Filets de retenue.....	162
Cache-bagages.....	163
Limite de charge.....	163

Remorquage

Traction d'une remorque.....	169
Transport du véhicule.....	169
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	169

Conseils de conduite

Rodage.....	172
Conduite économique.....	172
Conduite dans l'eau.....	172
Couvre-plancher.....	173

Dépannage

Assistance dépannage.....	175
Feux de détresse.....	176
Coupure de carburant	176
Démarrage-secours du véhicule.....	177

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	180
En Californie (États-Unis seulement)	181
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	182
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	183
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	183

Table des matières

Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	185	Réglage des phares.....	212
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	185	Dépose d'un phare.....	214
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	186	Remplacement d'une ampoule - 4 portes.....	214
Fusibles		Remplacement d'une ampoule - 5 portes.....	220
Tableau de spécifications des fusibles.....	187	Tableau de spécifications des ampoules.....	225
Remplacement d'un fusible.....	195	Remplacement du filtre à air	226
Entretien		Montage de la courroie d'entraînement - 1 L EcoBoost™.....	227
Généralités.....	197	Montage de la courroie d'entraînement - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	227
Ouverture et fermeture du capot.....	198	Entretien du véhicule	
Aperçu sous le capot - 1 L EcoBoost™.....	199	Produits de nettoyage.....	228
Aperçu sous le capot - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	200	Nettoyage de l'extérieur.....	228
Jauge d'huile moteur - 1 L EcoBoost™.....	201	Cirage.....	230
Jauge d'huile moteur - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	201	Nettoyage du moteur.....	230
Vérification de l'huile moteur.....	201	Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	231
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	202	Nettoyage de l'habitacle.....	231
Ventilateur de refroidissement du moteur.....	203	Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	232
Vérification du liquide de refroidissement.....	203	Nettoyage des sièges en cuir.....	232
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	208	Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	233
Vérification du liquide de frein.....	208	Nettoyage des roues.....	233
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	209	Entreposage du véhicule.....	234
Vérification du liquide de lave-glace.....	209	Jantes et pneus	
Remplacement de la batterie de 12 V	209	Généralités.....	236
Vérification des balais d'essuie-glace.....	211	Entretien des pneus.....	236
Changement des balais d'essuie-glace avant.....	211	Utilisation de pneus été.....	253
Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	212	Utilisation de pneus d'hiver.....	254
		Utilisation de chaînes à neige.....	254
		Système de surveillance de la pression des pneus.....	254
		Remplacement d'une roue.....	258
		Spécifications techniques.....	262

Table des matières

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 1 L EcoBoost™	264
Spécifications du moteur - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma)	264
Spécifications de la boîte de vitesses - 1 L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique	264
Spécifications de la boîte de vitesses - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma), Boîte de vitesses automatique	265
Spécifications de la boîte de vitesses - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports	266
Pièces Motorcraft - 1 L EcoBoost™	267
Pièces Motorcraft - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma)	268
Numéro d'identification du véhicule	269
Étiquette d'homologation du véhicule	270
Désignation du code de boîte de vitesses	270
Capacités et spécifications - 1 L EcoBoost™	271
Capacités et spécifications - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma)	274

Chaîne audio

Généralités	277
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD	278
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC	282
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony/Écran tactile	287
Autoradio - Véhicules avec : Écran tactile	290
Radio numérique	291
Radio par satellite	294
Prise d'entrée audio	296
Port USB	297
Centrale multimédia	298

SYNC™

Généralités	299
Utilisation de la reconnaissance vocale	301
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone	304
Applications et services du système SYNC™	320
SYNC™ AppLink™	330
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia	332
Dépannage du système SYNC™	343

SYNC™ 3

Généralités	355
Écran d'accueil	368
Utilisation de la reconnaissance vocale	369
Divertissement	377
Téléphone	388
Navigation	395
Applications	404
Paramètres	407
Dépannage de SYNC™ 3	421

Accessoires

Accessoires	436
-------------	-----

Ford Protect

Ford Protect	438
--------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités	441
Entretien périodique normal	444
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses	447
Dossier d'entretien périodique	449

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final	460
---	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Freins antibloqué



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

Introduction

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 299).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre

comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Introduction

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 299).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 299).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège pour enfant ou pour bébé orienté vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

Introduction

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est

AVERTISSEMENTS

bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 41).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures de sécurité trois points

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.
- ⚠ Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.
- ⚠ Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

Sécurité enfants

- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

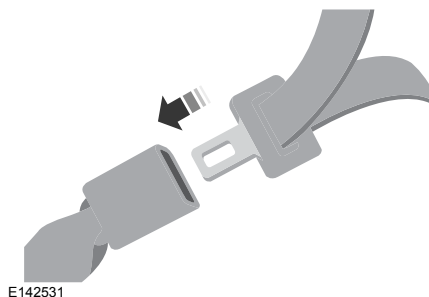
2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

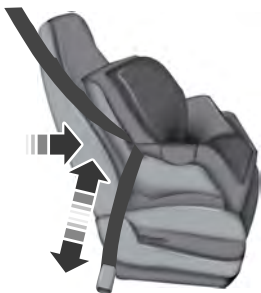
Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la rubrique **Utilisation des sangles de retenue** plus loin dans ce chapitre.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENTS

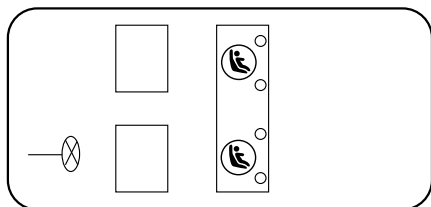


Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière cette même place.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Sécurité enfants



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 centimètres (11 pouces). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 39 centimètres (15 pouces). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Sécurité enfants

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

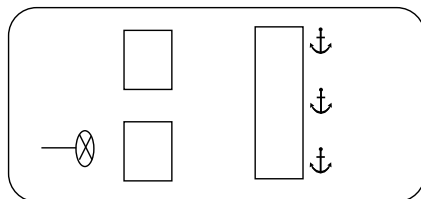


Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Quatre portes

Les points d'ancrage de votre véhicule sont situés sous un couvercle sur lequel figure le symbole d'ancrage.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-têtes peuvent aussi être retirés.

Sécurité enfants



E144274

2. Repérez le point d'ancrage de la place assise choisie, puis soulevez le cache du point d'ancrage.



E144275

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Cinq portes

Les points d'ancrage de votre véhicule sont situés sur le panneau arrière du siège arrière. Ils portent le symbole d'ancrage.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-têtes peuvent aussi être retirés.



E164077

2. Repérez le point d'ancrage convenant à la position choisie sur le panneau arrière du siège arrière.



E142539

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Sécurité enfants

REHAUSSEURS

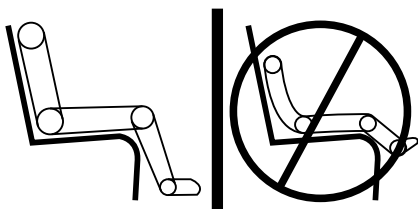
AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

Sécurité enfants



E70710

• Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596




E142597


Sécurité enfants

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS


AVERTISSEMENTS


 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.


 Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant.


AVERTISSEMENTS


Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 112).

Sécurité enfants

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENT



Vous ne pouvez pas ouvrir les portes arrière de l'intérieur si vous avez enclenché le dispositif de sécurité enfants.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.



E156821







Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.





Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité précise constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudoir que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) N'acheminez jamais le boudoir autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges de votre véhicule sont dotés de ceintures de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

La ceinture de sécurité comprend :

- Des ceintures de sécurité trois points.
- Un boudoir à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).

Ceintures de sécurité

- Un régleur de hauteur aux places latérales avant.
- Un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



· Un témoin et un carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



· Les détecteurs d'impact et le système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité aux sièges latéraux avant sont conçus pour serrer les ceintures de sécurité lorsqu'ils entrent en fonction. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent aussi entrer en fonction lorsqu'un rideau gonflable latéral est déployé.

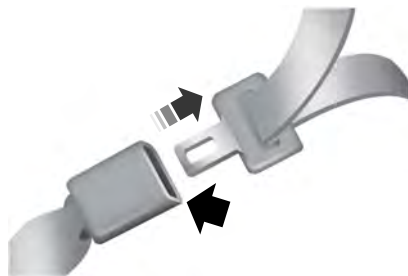
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



E142589

En cours d'utilisation, les ceintures de sécurité arrière doivent être placées dans les guides de ceinture sur les dossiers de siège latéraux.

Ceintures de sécurité

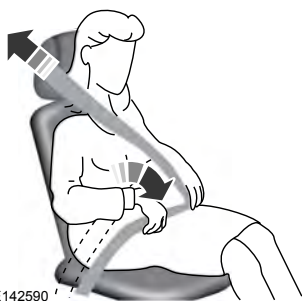
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, demandez à un technicien qualifié de vérifier que toutes les ceintures de sécurité, y compris le mode de blocage automatique, fonctionnent correctement. Nous recommandons de remplacer tout

AVERTISSEMENTS

système qui est endommagé ou ne fonctionne pas correctement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brutal ou de collision.



Remplacez la ceinture de sécurité si le mode de blocage automatique ou toute autre fonction ne fonctionne pas correctement. Si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur, les risques de blessures graves seront plus grands en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant latéral et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage décrits ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Ceintures de sécurité

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège de passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la ceinture se rétracter. Des déclics se font entendre durant cette opération. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

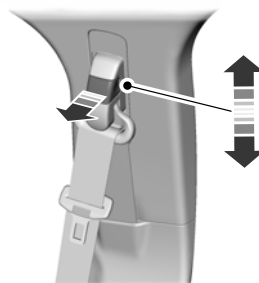
RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier pour qu'il repose au milieu de l'épaule.



E145664

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Ceintures de sécurité

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que votre véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'au moins 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver ce dispositif, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou point mort (N);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne démarrez pas.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.

Ceintures de sécurité

4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité.

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.


Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System


Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.


Dispositifs de retenue supplémentaires


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS


 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.


 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.


 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher après le déploiement car vous pourriez subir des blessures graves.

 Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

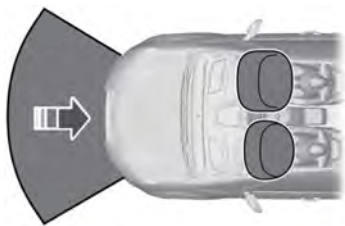
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessures graves : Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant. ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale; Vérifiez le témoin PASSENGER AIRBAG OFF ou PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter considérablement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

PASS AIRBAG OFF

E157152

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin se trouve sur le dessus du tableau de bord, au centre.

Nota : *Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du siège passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager désactive également le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint ou reste éteint.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de redresser complètement le dossier.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.

- Redémarrez le véhicule et demandez à la personne de conserver cette position pendant deux environ minutes. Ceci permet au système de détecter l'occupant et d'activer le sac gonflable frontal du passager avant.
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur l'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des articles nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le capteur de poids du passager avant est possiblement défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 180).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Nota : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAC GONFLABLE INFÉRIEUR CONDUCTEUR

Un protège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.





Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).


Dispositifs de retenue supplémentaires


RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX


AVERTISSEMENTS

 Ne placez pas d'objets et ne posez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement du rideau gonflable latéral à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.


 N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

 Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable latéral. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

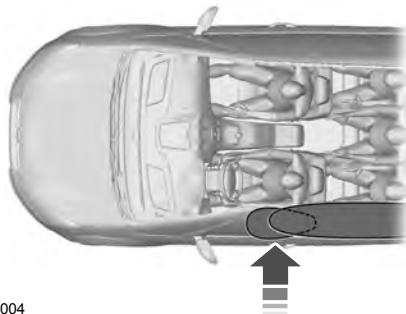
 Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables latéraux.

AVERTISSEMENTS

 Un rideau gonflable latéral déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu et arrière et la garniture du pavillon) doivent être inspectés et réparés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable latéral n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Lors de certaines collisions latérales, le rideau gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les articles suivants :



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les rideaux gonflables latéraux, au-dessus des panneaux de garniture supérieures des glaces latérales avant et arrière, dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit.
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable latéral se déployer.



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Les rideaux gonflables latéraux ne nuisent pas aux enfants retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installés, car ils sont conçus pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au niveau des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point des rideaux gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des rideaux gonflables latéraux.

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Ne modifiez pas l'avant de votre véhicule. Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule, y compris au châssis, au pare-chocs, à la structure de carrosserie avant ou aux crochets de remorquage, peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures.

Votre véhicule est équipé de plusieurs détecteurs d'impact et d'occupation. Ils fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploiera les tendeurs automatiques de ceintures de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux. Selon que la collision est un impact frontal ou latéral, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. La disponibilité du dispositif de sécurité est indiquée par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :



Le témoin ne s'allume pas immédiatement lorsque vous mettez le contact.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Le témoin clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se répète périodiquement jusqu'à ce que le problème soit résolu ou le témoin réparé.

Si un de ces avertissements se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système risque de ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire avant sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue fasse déployer un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie que le module de commande a déterminé que les conditions de l'impact ne justifiaient pas le déploiement de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impacts latéraux ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisamment importante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales et quasi frontales et peuvent également s'activer si un rideau latéral se déploie.

- Le protège-genoux gonflable peut se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions des occupants.
- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Ces dispositifs peuvent se déployer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisamment important.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système

d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

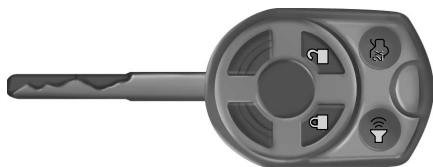
- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 50).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E142585

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.



E162601

Nota : À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Télécommande intelligente (Selon l'équipement)

Vos clés intelligentes actionnent les serrures à commande électrique. La clé doit se trouver dans votre véhicule pour activer le bouton-poussoir de démarrage.

La clé intelligente renferme également un panneton mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.



E87964

Nota : À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de secours de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Programmation d'une nouvelle clé à télécommande intégrée

1. Tournez la clé de contact de la position **0** à la position **II** 8 fois en 10 secondes.
2. Tournez la clé de contact à la position **0**. Une tonalité retentit pour indiquer qu'il est désormais possible de programmer une télécommande.
3. Appuyez sur un bouton quelconque de la nouvelle télécommande dans un délai de 10 secondes. Une tonalité retentit en guise de confirmation.

Clés et commandes à distance

- Répétez l'étape 3 dans les 10 secondes pour chaque nouvelle télécommande. Ne retirez pas la clé du contact lors de l'appui sur ce bouton de la télécommande.
- Tournez la clé de contact à la position **II** ou attendez 10 secondes sans programmer d'autre télécommande pour terminer la programmation de la clé. Seules les télécommandes que vous venez de programmer sont maintenant en mesure de verrouiller ou de déverrouiller votre véhicule.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seuls la porte du conducteur et le hayon se déverrouillent. Appuyer de nouveau sur le bouton de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage à l'aide de la télécommande de sorte que seule la porte du conducteur soit déverrouillée. Ceci permet le déverrouillage en deux étapes.

Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répéter le processus.

Remplacement de la pile

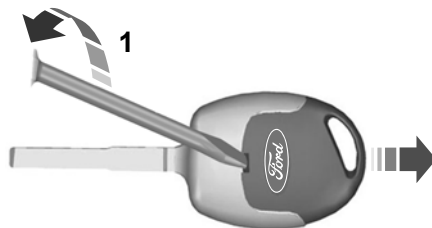
Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

Nota : N'essayez pas de graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

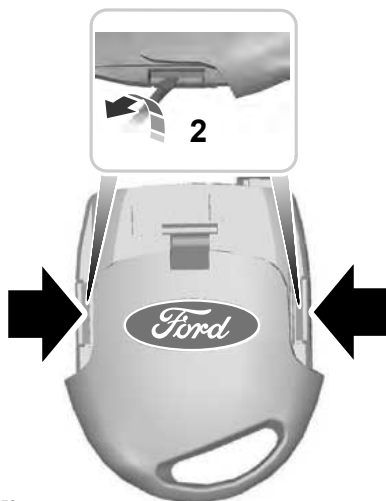
La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Véhicules sans accès intelligent



E126152

1. Insérez un tournevis dans la rainure au dos de la clé, puis retirez le panneton de la clé.



E126153

Clés et commandes à distance

2. Dégagez les agrafes de retenue à l'aide d'un tournevis et séparez les deux moitiés de la télécommande.



E126281

Nota : Ne touchez pas aux contacts de la pile ni au circuit imprimé avec le tournevis.

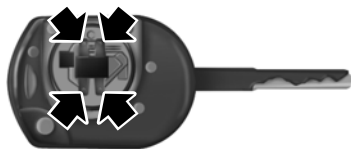
3. Soulevez délicatement la pile à l'aide d'un tournevis.
4. Installez une nouvelle pile (3V CR 2032), côté + orienté vers le haut.
5. Enclenchez ensemble les deux moitiés de la télécommande.
6. Installez le panneton de la clé.

Clé à télécommande intégrée



E138619

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau, puis tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.
2. Retirez la pile.



E138620

3. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
4. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la télécommande.

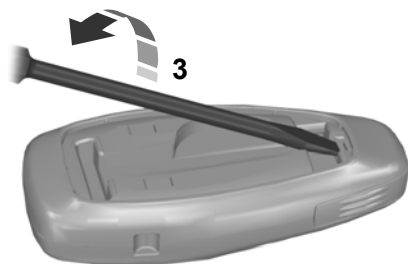
Télécommande intelligente



E87964

1. Appuyez sur les boutons sur les bords et maintenez-les enfoncés pour dégager le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton de la clé.

Clés et commandes à distance



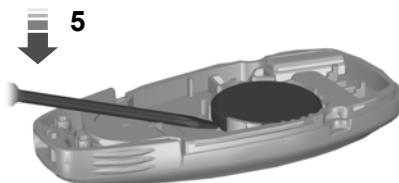
E105362

3. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour commencer à séparer les deux moitiés de la télécommande.



E119190

4. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.



E125860

Nota : Ne touchez pas aux contacts de la pile ni au circuit imprimé avec le tournevis.

5. Retirez délicatement la pile à l'aide du tournevis.
6. Installez une nouvelle pile (3V CR 2032), côté + orienté vers le bas.
7. Enclenchez ensemble les deux moitiés de la télécommande.
8. Installez le panneton de la clé.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Nota : Si le verrouillage n'a pas fonctionné, que l'une des portes ou le hayon est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

Clés et commandes à distance



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour l'interrompre.

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes supplémentaires ou de rechange auprès d'un concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Voir **Télécommande** (page 50).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les caractéristiques de MyKey.

Lorsque vous avez créé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :

- Le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules avec démarrage sans clé, si une télécommande MyKey et une télécommande admin se trouvent ensemble dans la voiture, c'est la télécommande admin qui est reconnue pour le démarrage du moteur.*

Réglages non configurables

Les réglages suivants ne peuvent pas être modifiés :

- Belt-Minder™. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité du conducteur et des passagers avant ne sont pas attachées.
- Bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps avant de devoir procéder au ravitaillement.
- Les systèmes d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement.

Réglages configurables

Vous pouvez configurer certain réglages MyKey lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Les réglages suivants peuvent être configurés à l'aide d'une clé admin :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Les rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, un avertissement visuel s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité audible lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De plus, la fonction de volume asservi à la vitesse du véhicule (commande de volume automatique) est désactivée.
- Toujours activé. Lorsque ce paramètre est sélectionné, il ne vous est pas possible de désactiver les fonctions AdvanceTrac, Assistance 911 ou « Ne pas déranger » (selon l'équipement de votre véhicule).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Voir **Démarrage sans clé** (page 122). Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 69).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

MyKey™ (Selon l'équipement)

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Nota : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à l'aide de la commande de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 93).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKeys de tous les réglages MyKey, accédez au menu principal et allez sur :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK .
MyKey	Appuyez sur le bouton OK .
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.

MyKey™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 93).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour vous procurer un système approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Problème	Causes possibles
Je ne peux pas créer MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande n'est pas dans la position correcte. La position correcte est décrite dans un autre chapitre. Voir Démarrage sans clé (page 122).

MyKey™ (Selon l'équipement)

Problème	Causes possibles
	· Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 56).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 56).
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	Achetez une nouvelle clé ou télécommande à un concessionnaire autorisé, ou programmez une clé ou télécommande de rechange. Voir Système antivol passif (page 69).
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé ou télécommande de rechange ou achetez-en une neuve. Voir Système antivol passif (page 69).
Aucune fonction MyKey avec la télécommande de démarrage sans clé.	Une clé ou télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 56).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	L'utilisateur de MyKey n'utilise pas une clé MyKey. Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et réinitialisé le système de clés.

Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Commande à distance

Déverrouillage des portes

Nota : La porte du conducteur peut être déverrouillée avec la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Nota : Quand le véhicule est verrouillé pendant plusieurs semaines, la télécommande est désactivée. Il faut alors déverrouiller le véhicule et mettre le moteur en marche avec la clé. Après un déverrouillage et un démarrage, la télécommande sera activée.

Déverrouillage en un temps



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

Les clignotants clignotent.

Déverrouillage en deux temps



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes.

Les clignotants clignotent.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage à l'aide de la télécommande pour sélectionner le déverrouillage en un temps ou en deux temps. Voir

Télécommande (page 50).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau et les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si toutes les portes et le coffre sont fermés.

Nota : Si une porte, le capot ou le coffre est ouvert sur les véhicule disposant d'une alarme antivol ou du démarrage à distance, les clignotants ne clignotent pas mais l'avertisseur retentit.

Reverrouillage automatique

Les portes se reverrouillent automatiquement si vous n'ouvrez pas une porte dans les 45 secondes suivant le déverrouillage des portes avec la télécommande. Les serrures de porte et l'alarme reviennent à leur état précédent.

Verrouillage et déverrouillage des portes de l'intérieur

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur la planche de bord, près de la radio.



Appuyez sur le bouton pour verrouiller et déverrouiller toutes les portes. Le témoin s'allume quand les portes sont verrouillées.

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la clé

Nota : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Verrouillage avec la clé

Tournez le haut de la clé vers l'avant du véhicule.

Portes et serrures

Déverrouillage avec la clé

Tournez le haut de la clé vers l'arrière du véhicule pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez de nouveau la clé dans un délai de quelques secondes pour déverrouiller les autres portes.

Déverrouillage des portes avec les poignées intérieures de portes

Vous pouvez déverrouiller chaque porte en tirant sa poignée intérieure. Tirez la poignée intérieure de la porte conducteur pour déverrouiller toutes les portes, si le déverrouillage automatique a été activé.

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure d'ouverture de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une deuxième fois.

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez votre véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez cependant verrouiller le véhicule quand la clé est dans le commutateur d'allumage en appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande, même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillages intelligents pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Cette fonction vous évite de verrouiller le véhicule alors que vous êtes à l'extérieur et que votre clé se trouve encore dans votre véhicule.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes (lorsque la porte est ouverte, que le levier sélecteur est en position de stationnement [P] et que le contact est coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule trouve une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer qu'une clé est à l'intérieur.

Pour neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et laisser intentionnellement la clé d'accès intelligent à l'intérieur du véhicule verrouillé, vous pouvez verrouiller votre véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage de la poignée avec une autre clé d'accès intelligent en main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Portes et serrures

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique verrouille les portes et le hayon lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph) plus de deux secondes.

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Contact établi, toutes les portes fermées, votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph) pendant plus de deux secondes.
- Votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- La porte conducteur est ouverte dans les 10 minutes après le passage en position arrêt ou accessoires.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement après la coupure du contact et avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Nota : Consultez un concessionnaire autorisé pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique ou procédez comme suit.

Nota : Vous disposez de 30 secondes pour exécuter ces étapes.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur le bouton de verrouillage électrique des portes.

3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur le bouton de verrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. Un signal sonore vous indique que votre véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur le bouton de verrouillage électrique des portes pendant moins d'une seconde et relâchez-le.

Un signal sonore confirme le changement.

Après avoir programmé la fonction, coupez le contact pour quitter le mode programmation.

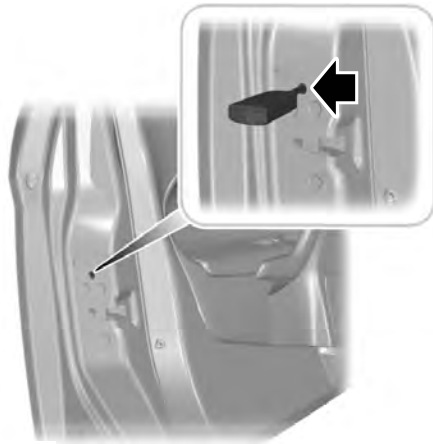
Verrouillage de secours avec la clé

Nota : Si vous tirez la poignée intérieure alors que le verrouillage de sécurité enfants est activé, vous ne désactiverez que le verrouillage d'urgence, pas le verrouillage de sécurité enfants. Vous ne pouvez ouvrir les portes qu'avec la poignée extérieure de porte.

Nota : Si les portes ont été déverrouillées par cette méthode, il faudra les verrouiller individuellement jusqu'à ce que la fonction de verrouillage centralisé ait été réparée.

Nota : En cas de non-fonctionnement de la fonction de verrouillage centralisé, verrouillez les portes individuellement avec la clé dans la position indiquée.

Portes et serrures



E112203

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. N'autorisez personne à s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture

AVERTISSEMENTS

de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Nota : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.*

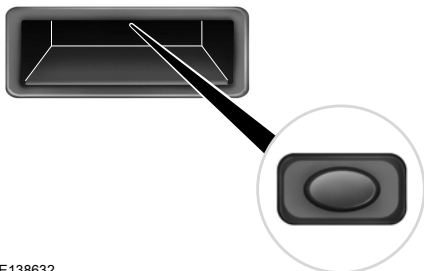
Nota : *Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Nota : *Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Portes et serrures

Ouverture et fermeture du hayon

Pour ouvrir le hayon



E138632

Appuyez sur le bouton situé sur le dessus de la poignée d'ouverture extérieure du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Ouverture avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Pour fermer le hayon



E89132

Une poignée située à l'intérieur du hayon facilite sa fermeture.

ENTRÉE SANS CLÉ

Généralités

AVERTISSEMENT



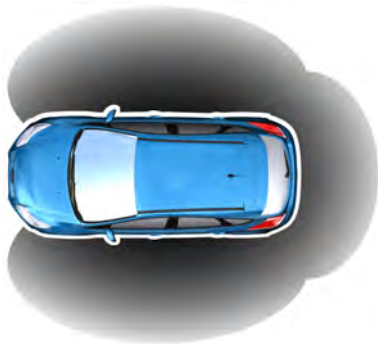
Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques tels que les téléphones mobiles.

Le système ne fonctionne pas si :

- la batterie de votre véhicule est déchargée;
- les fréquences de clé codée sont brouillées;
- la pile de la clé codée est déchargée.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, vous devrez utiliser la lame de la clé pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Le système vous permet d'utiliser votre véhicule sans utiliser de clé ni de télécommande.



E78276

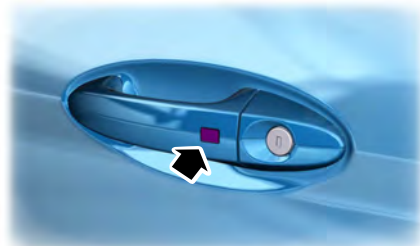
Portes et serrures

Le verrouillage et le déverrouillage passifs nécessitent la présence d'une clé codée valide dans l'une des trois zones de détection externes. Ces zones se situent environ à 1,5 m (5 ft) des poignées de portes avant et du coffre à bagages.

Clé codée

Votre véhicule peut être verrouillé et déverrouillé à l'aide de la clé codée. Vous pouvez utiliser la clé codée comme télécommande. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 61).

Verrouillage de votre véhicule



E87384

AVERTISSEMENT



! Votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. Si vous n'appuyez pas sur un bouton de verrouillage, votre véhicule restera déverrouillé.

Les boutons de verrouillage se trouvent sur chaque porte avant.

Pour déclencher le verrouillage centralisé et mettre l'alarme en service, appuyez une fois sur un bouton de verrouillage.

Nota : *Votre véhicule restera verrouillé pendant environ trois secondes. Après ce délai, vous pourrez ouvrir les portes à condition que la clé codée se trouve dans la zone de détection appropriée.*

Lorsque vous verrouillez votre véhicule, les clignotants clignotent pour confirmer que votre véhicule s'est verrouillé et que l'alarme est activée.

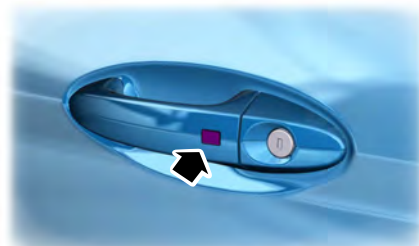
Coffre à bagages

Nota : *Si la clé passive se trouve dans le véhicule et que les portes sont verrouillées, le coffre à bagages ne peut pas être fermé et se relève. Un carillon retentit.*

Nota : *Si une deuxième clé passive valide se trouve dans la zone de détection du coffre à bagages, le coffre à bagages peut être fermé.*

Déverrouillage de votre véhicule

Nota : *Lorsque votre véhicule reste verrouillé pendant une durée supérieure à trois jours, le système passe en mode économie d'énergie afin d'éviter un possible épuisement de la batterie du véhicule. Si vous déverrouillez votre véhicule alors qu'il se trouve dans ce mode, le temps de réaction du système peut être légèrement plus long. Pour désactiver le mode économie d'énergie, déverrouillez votre véhicule.*



E87384

Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Nota : *Une clé codée valide doit être présente dans la zone de détection de cette porte.*

Portes et serrures

Lorsque vous déverrouillez votre véhicule, les clignotants clignent pour confirmer que votre véhicule s'est déverrouillé et que l'alarme est désactivée.

Déverrouillage de la porte conducteur seulement

Vous pouvez programmer le système de sorte que seule la porte conducteur soit déverrouillée. Voir **Télécommande** (page 50).

Si la fonction de déverrouillage est reprogrammée de manière à ce que seule la porte conducteur et le coffre à bagages soient déverrouillés, les situations suivantes se produisent :

- Si la porte conducteur est ouverte la première, toutes les autres portes restent verrouillées. Toutes les autres portes peuvent être déverrouillées depuis l'intérieur du véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage sur la planche de bord.

Clés neutralisées

Toute clé laissée dans l'habitacle verrouillé est neutralisée.

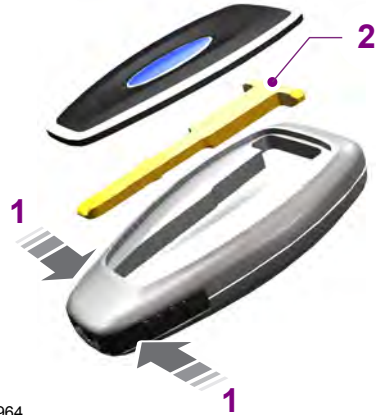
Vous ne pouvez pas utiliser une clé neutralisée pour établir le contact ou faire démarrer le moteur.

Vous devez réactiver toutes les clés codées pour pouvoir de nouveau les utiliser.

Pour activer toutes les clés codées, déverrouillez votre véhicule au moyen d'une clé codée ou de la fonction de déverrouillage de la télécommande.

Toutes les clés codées seront alors activées si vous établissez le contact ou faites démarrer le moteur avec une clé valide.

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé



E87964

1. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez la lame de clé et insérez-la dans la serrure.

Nota : Seule la poignée de la porte conducteur comporte un barillet de serrure.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

Portes et serrures

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule.

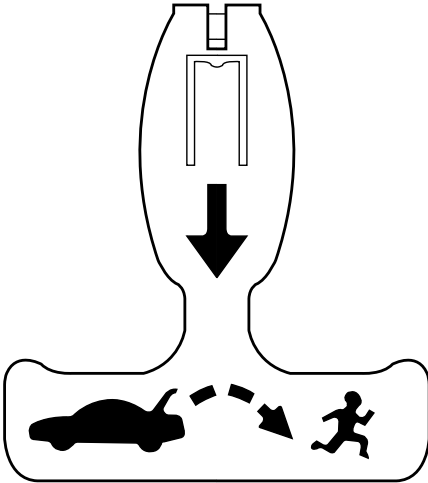
Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non approuvés par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher sur l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Clés de rechange

Nota : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant d'établir le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

La clé d'accès intelligent fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock (clés à télécommande intégrée seulement) et que vous n'avez pas une clé à puce supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce additionnelle à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure ne programme que le code du système antidémarrage de votre véhicule.

Nota : Vous pouvez aussi programmer la partie ouverture à distance de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 50).

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à 10 secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.

6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée de l'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de faire démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL

Système d'alarme

L'alarme antivol à détection périmétrique exerce un effet dissuasif contre l'accès non autorisé à votre véhicule par les portes ou le capot. Elle protège également la chaîne stéréo.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche si :

Sécurité

- quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans clé valide ou télécommande.
- quelqu'un enlève la chaîne stéréo ou le système de navigation.
- vous établissez le contact sans clé valide.

Si l'alarme est déclenchée, l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant cinq minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer l'une des actions ci-dessus déclenchera de nouveau l'alarme.

Armement de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez votre véhicule. Voir **Portes et serrures** (page 61).

Désarmement de l'alarme

Véhicules sans accès sans clé

Désarmez et mettez l'alarme au silence en déverrouillant les portes avec la clé et en établissant le contact avec la bonne clé codée ou en déverrouillant les portes avec la télécommande.

Véhicules avec accès sans clé


Nota : Une clé codée valide doit se trouver dans la portée de détection de la porte pour permettre l'entrée sans clé. Voir **Entrée sans clé** (page 65).

Désarmez et mettez l'alarme au silence en déverrouillant les portes et en établissant le contact ou en déverrouillant les portes avec la télécommande.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT

 Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 112).



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

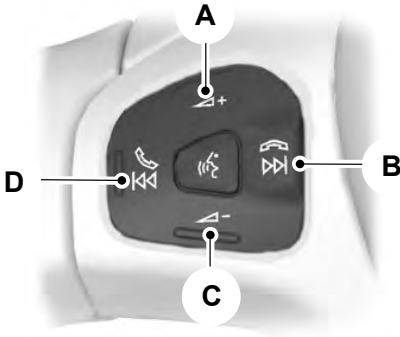
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

Volant

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :



E141530

- A Augmentation du volume
- B Recherche vers le haut, suivant ou mettre fin à l'appel
- C Diminution du volume
- D Recherche vers le bas, précédent ou accepter l'appel

Recherche, suivant ou précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente;
- lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences;
- avancer rapidement dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



E141533

Appuyez sur le bouton pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Voir **SYNC™** (page 299).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)



E141961

Voir **Programmeur de vitesse** (page 158).

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

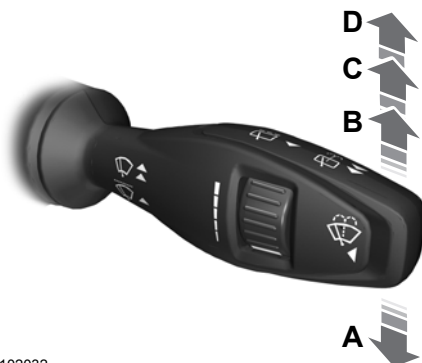
Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Nota : Si vous utilisez un poste de lavage doté d'un cycle de lustrage, veillez à bien rincer la cire du pare-brise et des balais d'essuie-glace.

Nota : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Vérification des balais d'essuie-glace** (page 211).

Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Changement des balais d'essuie-glace avant** (page 211).

Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

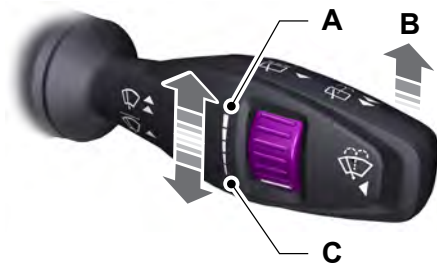


E102032

- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Nota : Si vous amenez et maintenez la commande d'essuie-glaces à la position A, les essuie-glaces balayent jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

Balayage intermittent



E102033

- A Intervalle de balayage court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage long

Essuie-glaces et lave-glaces

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

LAVE-GLACES

Nota : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E102051

Appuyez sur le bouton pour actionner les lave-glaces. Lorsque vous relâchez le bouton, les lave-glaces fonctionnent quelques instants.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Balayage intermittent



E102052

Tirez le levier vers vous.

Balayage à la sélection de la marche arrière (R)

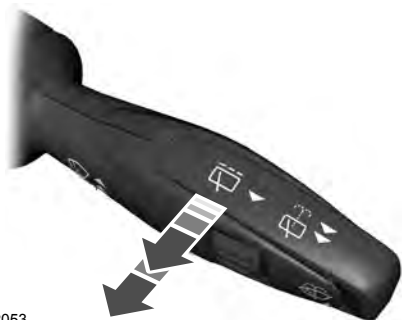
L'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche lors de la sélection de la marche arrière si :

- l'essuie-glace arrière n'est pas déjà en marche;
- le levier de commande des essuie-glaces est à la position A, B, C ou D;
- l'essuie-glace avant fonctionne (lorsqu'il est réglé sur la position B).

Lave-glace de lunette arrière

Nota : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Essuie-glaces et lave-glaces



E102053

Tirez le levier vers vous pour actionner les lave-glaces. Ils fonctionneront pendant un maximum de 10 secondes. L'essuie-glace poursuit brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

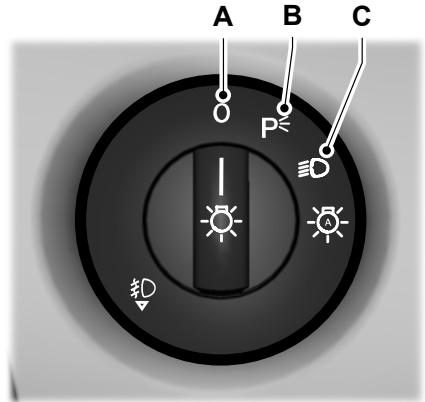
Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

Positions de la commande d'éclairage



E156651

- A Éteint
- B Feux de position, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de stationnement

Nota : L'utilisation prolongée des feux de stationnement lorsque le contact est coupé met la batterie à plat.

Pour actionner les feux de stationnement, amenez la commande d'éclairage à la position B. Les feux de stationnement fonctionnent que le contact soit établi ou non.

Éclairage

Feux de route



E101829

Tirez le levier complètement vers vous pour allumer les feux de route.

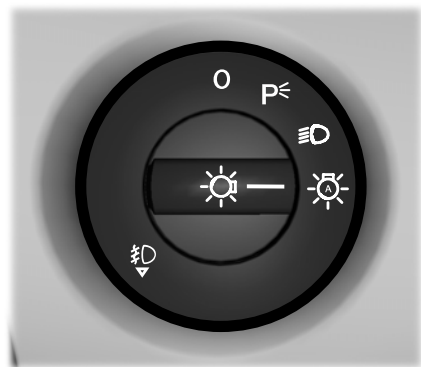
Tirez de nouveau le levier complètement vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique

Tirez le levier vers vous et le relâchez-le légèrement pour faire clignoter les phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon

l'équipement)



E158778

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 93).

Nota : Si vos phares automatiques sont en fonction, vous ne pouvez mettre les feux de route en fonction qu'une fois que le système a allumé les phares.

Allumage des phares asservi aux essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que la commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage.

Nota : Si vous mettez en fonction la commande automatique des phares ou des essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

Éclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD



E156652

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans toutes les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

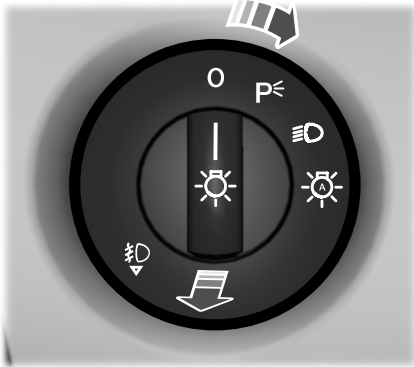
Le système allume les phares en conditions de luminosité diurne.

Pour mettre le système en fonction :

1. Établissez le contact.
2. Réglez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt, de commande automatique des phares ou de feux de stationnement.
3. Assurez-vous que le levier sélecteur n'est pas dans la position de stationnement **(P)**.

Éclairage

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E156823

Tirez la commande pour allumer ou éteindre les antibrouillards.

Vous ne pouvez pas allumer les antibrouillards lorsque la commande d'éclairage est à la position éteinte ou phares automatiques.

CLIGNOTANTS



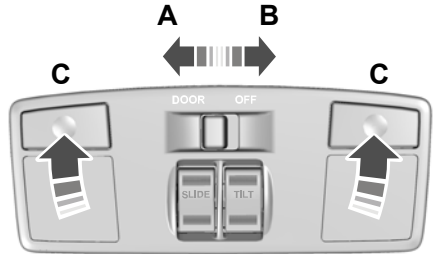
E102016

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

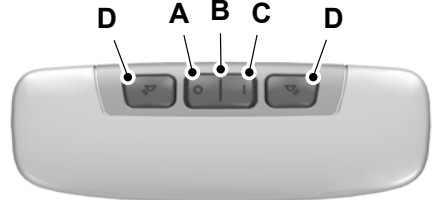
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Éclairage intérieur avant



E156878

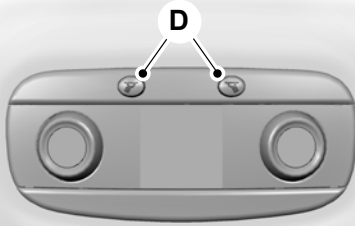
- A Contact de porte
- B Éteint
- C Lampes de lecture



E170657

- A Hors fonction
- B Contact de porte
- C Activée
- D Lampes de lecture

Éclairage



E170600

D Lampes de lecture.

Si vous réglez le commutateur à la position contacteur de porte, l'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous déverrouillez ou ouvrez une porte ou le hayon. Si vous laissez une porte ouverte avec le contact coupé, l'éclairage d'accueil s'éteint automatiquement au bout d'un certain temps pour empêcher la batterie de votre véhicule de se décharger. Pour le rallumer, établissez brièvement le contact.

L'éclairage d'accueil s'allume également lorsque vous coupez le contact. Il s'éteint automatiquement après quelques instants ou lorsque vous démarrez le moteur.

Lampes de lecture

Si vous coupez le contact, les lampes de lecture s'éteignent automatiquement au bout d'un certain temps pour empêcher la batterie de votre véhicule de se décharger. Pour les rallumer, établissez brièvement le contact.

Éclairage intérieur arrière (Selon l'équipement)

Appuyez pour allumer et éteindre les lampes individuelles.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant éclaire l'habitacle en un choix de diverses couleurs. La commande d'éclairage ambiant est située sur la planche de bord.



E158830



Appuyez brièvement plusieurs fois sur la commande pour passer par toutes les couleurs disponibles et à la position éteinte.

L'éclairage ambiant s'allume lorsque vous mettez le contact.

L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que vous coupez le contact et qu'une des conditions suivantes soit remplie :

- Vous verrouillez le véhicule.
- Le délai d'alimentation prolongée des accessoires expire.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

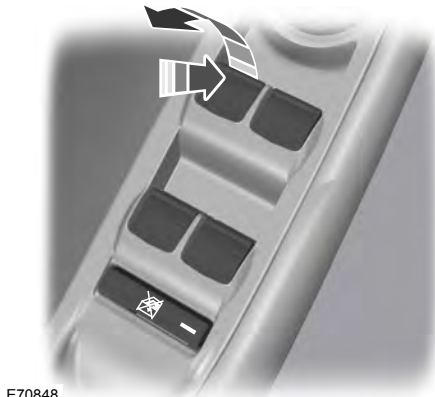
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E70848

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Nota : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Ouverture rapide (Selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide (Selon l'équipement)

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Verrouillage des glaces



E70850

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement lors de la fermeture. Elle inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Neutralisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction de rebond en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Pour neutraliser cette fonction de protection en cas d'obstruction, durant l'hiver par exemple, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance, puis laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois jusqu'au point de résistance. Vous avez désactivé la fonction de rebond et vous pouvez maintenant fermer la glace manuellement. La glace se déplace au-delà du point de résistance et vous pouvez alors la fermer complètement.

Si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative, contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

Réinitialisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



La fonction de rebond en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire de rebond en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.

2. Relâchez la commande.
3. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
4. Relâchez la commande.
5. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
6. Relâchez la commande.
7. Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
8. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
9. Relâchez la commande.
10. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
11. Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURSEXTÉRIEURS

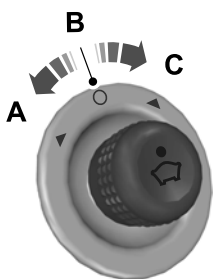
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique

AVERTISSEMENT



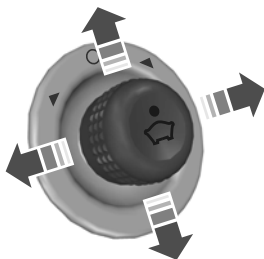
Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de causer des blessures graves ou même mortelles.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E71280

- A Rétroviseur gauche
- B Désactivé
- C Rétroviseur droit



E71281

Déplacez le bouton de commande dans la direction des flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs à miroir grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

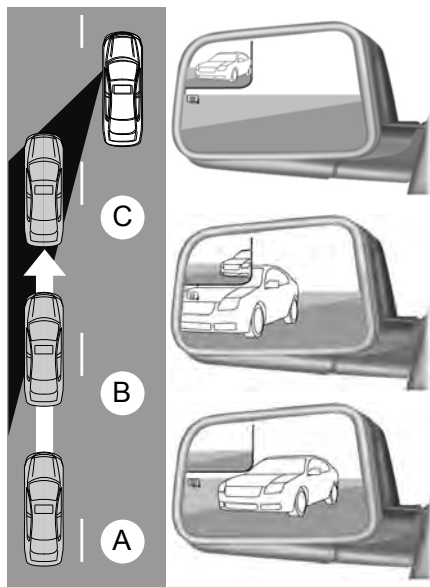


Les objets reflétés dans le miroir grand angle du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis ensuite dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec prudence.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, le véhicule devient alors visible dans le champ de vision périphérique du conducteur (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de se blesser gravement.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent sont situées sur la console au pavillon.



E156620

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande **SLIDE** pour ouvrir le toit ouvrant transparent. S'il était fermé, le store coulissant s'ouvre automatiquement pendant l'ouverture du toit.

Maintenez la partie avant de la commande **SLIDE** enfoncée pour fermer le toit ouvrant transparent.

Nota : *Le store coulissant ne se ferme pas automatiquement.*

Store coulissant de toit ouvrant transparent

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le store coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Faites glisser le store vers l'arrière ou l'avant pour l'ouvrir ou le fermer.

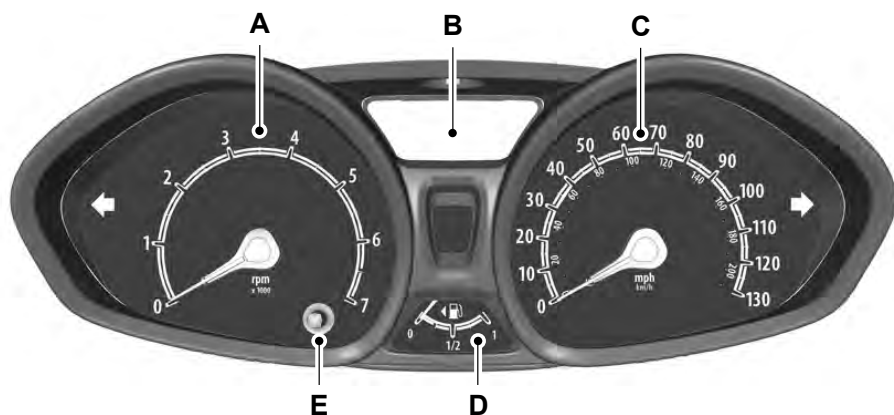
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Maintenez la partie arrière de la commande **TILT** enfoncée pour basculer le toit ouvrant transparent en position d'aération.

Maintenez la partie avant de la commande **TILT** enfoncée pour fermer le toit ouvrant transparent.

Combiné des instruments

JAUGES



E102660

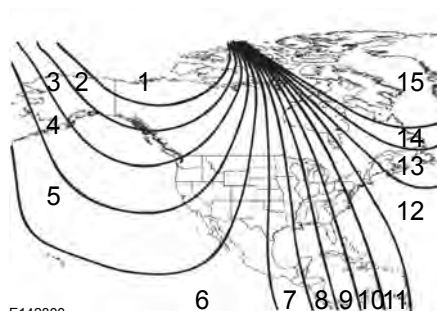
- A Compte-tours
- B Affichage d'information et thermomètre d'eau
- C Indicateur de vitesse (Speedometer)
- D Indicateur de niveau de carburant
- E Bouton de remise à zéro du totalisateur partiel

Compas (selon l'équipement)

Affiche la direction du véhicule.

Pour étalonner et paramétrer la zone de déclinaison, utilisez le menu de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 93).

Consultez le schéma pour déterminer votre zone magnétique.



E142800

Combiné des instruments

Indicateur de température de liquide de refroidissement



E140760

Affiche la température du liquide de refroidissement. À la température normale du liquide de refroidissement, l'indicateur reste dans la partie centrale.

Indicateur de carburant

Établissez le contact. L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant. Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

Rappel de niveau de carburant bas

Véhicules avec ordinateur de bord

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi) pour MyKey et 80 km (50 mi) pour toutes les autres clés.

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Véhicules sans ordinateur de bord

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'aiguille indique 1/16e.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : *Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.*

Témoin de sac gonflable



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin des freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Combiné des instruments

Témoin de frein

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin d'avertissement est allumé. La performance des freins peut être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Témoin de régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 158).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou les feux de détresse sont activés. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

Témoin de porte mal fermée



Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

Témoin de température du liquide de refroidissement



S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoins du moteur



Témoin du groupe motopropulseur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques). Si vous continuez à rouler, la puissance peut être réduite ou le moteur s'arrêter. Coupez le contact et essayez de redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



Témoin d'entretien recommandé du moteur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une anomalie du système antipollution du véhicule.

Combiné des instruments

S'il clignote, des ratés du moteur peuvent se produire. Des températures excessives à l'échappement pourraient endommager le convertisseur catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume d'abord à l'établissement du contact en guise de vérification de l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).

Il demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint automatiquement si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes il clignote huit fois, cela indique que votre véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien (I/M). Voir **Système antipollution** (page 134).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'antibrouillards avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route.

Témoin d'allumage



S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux allumés



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement et les feux arrière.

Témoin de bas niveau de carburant



S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus (Selon l'équipement)



Il s'allume si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression prescrite.

Témoin de l'afficheur multimessage



Ce témoin s'allume lorsqu'un nouveau message est mémorisé dans l'écran d'information. L'indicateur est rouge ou jaune selon la gravité de l'anomalie et reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit éliminée.

Voir **Messages d'information** (page 96).

Témoin de pression d'huile

AVERTISSEMENT



S'il s'allume pendant la conduite, arrêtez-vous, même si le niveau d'huile est correct. Faites contrôler votre véhicule.

Combiné des instruments



S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 201).

Témoin de passage des vitesses



Il s'allume pour vous informer que le passage à un rapport plus élevé permet une meilleure économie de carburant et un niveau moins élevé d'émissions polluantes.

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Le système est automatiquement désactivé en cas de dysfonctionnement.*

Voir **Contrôle de stabilité** (page 149).
Voir **Antipatinage** (page 148).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Feux extérieurs allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Levier de vitesses hors de la position de stationnement (P)

Retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte, que la clé est dans le commutateur d'allumage et que le levier de vitesse n'est pas en position de stationnement (P).

Clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé est dans le commutateur d'allumage.

Clé hors du véhicule - Véhicules avec système sans clé

Retentit lorsque vous fermez la porte conducteur, que la clé est hors du véhicule et que le moteur est en marche. Le système ne détecte pas de clé codée dans votre véhicule.

Frein de stationnement serré

Retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement. Si le carillon avertisseur continue de retentir lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder

AVERTISSEMENTS



Le rappel de bouclage des ceintures reste en mode veille lorsque les ceintures de sécurité avant ont été bouclées. Il retentit si une des ceintures de sécurité est débouclée.



Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée pour empêcher l'activation du rappel de bouclage des ceintures. Le système de protection des occupants fournit uniquement une protection optimale lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité correctement.

Retentit lorsque votre véhicule dépasse la vitesse limite prédéterminée et que les ceintures de sécurité avant ne sont pas bouclées. Le carillon cesse au bout d'un certain temps.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford vous recommande fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité est d'utiliser en toute sécurité votre véhicule. Ford recommande de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourage à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Commandes de l'écran d'information



E103626

Servez-vous des commandes au volant de l'afficheur multifonction pour régler les divers paramètres des systèmes du véhicule. L'afficheur multifonction indique les réglages du système.

- Appuyez sur les touches fléchées haut ou bas pour faire défiler la liste.
- Appuyez sur la touche de défilement vers la droite pour entrer dans un sous-menu.

- Appuyez sur la touche de défilement vers la gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Vérification des systèmes

Les avertissements actifs s'affichent en premier. Appuyez sur les touches fléchées haut ou bas pour faire défiler la liste.

Structure de menu

Nota : Certains menus peuvent présenter des fonctionnalités utilisées sur d'autres modèles. Elles peuvent donc sembler différentes de celles utilisées sur votre véhicule.

Téléphone	Dial number
	Redial
	Phone book
	Histor. appels
	Comp.abrégée
	Messagerie texte
	BT device
Réglag. appareil	
Ford EcoMode	
SYNC-Réglages	Bluetooth activé
	Régl. val. défaut
	Réinitialisation
	Installation app.
	Infos système
	Param. voix
Unpair	

Affichage d'information

SYNCApplications	
Navigation	Route options
	Map display
	Assistance options
	Personal data
	Reset all settings
Audio settings	Adaptive volume
	Sound
	Nav audio mixing
	DSP settings
	DSP equaliser
	Traffic
	News
	Alt. frequency
	RDS regional
Vehicle settings	Antipatinage
	Hill start assist
	Alarme
	Rétrov. élect.
	Indicator
	Écl. ambiance
	Chimes
Clock settings	Auto time (GPS)
	Set time
	Set date
	Set time zone
	24-hour mode
Display settings	Measure unit

	Language
	Dimming
MyKey	Créer MyKey
	Antipatinage
	ESC
	Vitesse max.
	Alerte de vitesse
	MyKey Volume limit
	Information
	Effacer MyKey

HORLOGE

Type 1

Pour régler la montre, établissez le contact et appuyez sur le bouton H ou M approprié sur l'écran d'information et divertissement.

Type 2

Nota : Utilisez l'écran d'information pour régler la montre. Voir **Généralités** (page 93).

ORDINATEUR DE VOYAGE



E102759

Appuyez sur la commande pour parcourir les affichages.

Affichage d'information

Vous pouvez remettre à zéro le compteur journalier, la consommation de carburant moyenne et la vitesse moyenne.

1. Faites défiler jusqu'à l'affichage voulu.
2. Maintenez le bouton enfoncé pour remettre à zéro l'ordinateur de bord.

L'ordinateur de bord affiche les données suivantes

Compteur journalier

MI
TRIP

Enregistre la distance parcourue lors des trajets individuels.

KM
TRIP

Autonomie restante

MI
TO E

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. L'autonomie restante affichée peut varier selon le style de conduite et les conditions

routières.

KM
TO E

Consommation moyenne de carburant

AVG
MPG

Cette fonction indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

AVG
km/l

Consommation instantanée de carburant

MPG

Indique la consommation de carburant actuelle.

L
100KM

Vitesse moyenne

AVG
MPH

Indique la vitesse moyenne depuis la dernière remise à zéro de la fonction.

AVG
km/h

Compteur totalisateur

MI

Indique la distance totale parcourue par votre véhicule.

KM

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Unités de mesure

Pour basculer entre les unités anglo-saxonnes et métriques, accédez à cet affichage et appuyez sur le bouton **OK**.

Le basculement entre unités anglo-saxonnes et métriques affecte les affichages suivants :

- Autonomie restante.
- Consommation moyenne de carburant.
- Consommation instantanée de carburant.
- Vitesse moyenne.

Désactivation des carillons avertisseurs

Pour désactiver les carillons avertisseurs, accédez à cet affichage et appuyez sur le bouton **OK**.

Les carillons avertisseurs suivants sont désactivables :

- Messages d'avertissement.
- Messages d'information.

Affichage d'information

MESSAGES D'INFORMATION



E103626

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information retire automatiquement certains messages après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.



L'indicateur de message s'allume pour accompagner certains messages d'avertissement. L'indicateur est rouge ou jaune selon la gravité de l'anomalie et reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit éliminée.

Certains messages sont complétés par un pictogramme spécifique à un système avec un indicateur de message.

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.

Sac gonflable

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Sac gonflable Défectuosité Servic immédiat	Ambre	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Alarme

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Alarme déclenchée Vérifier véhicule	Ambre	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée suite à un accès non autorisé. Voir Sécurité (page 69).
Sistema de alarma Averiado Próximo servicio	-	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Affichage d'information

Freins antiblocage

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Anomalie ABS Service immédiat	Ambre	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Antidémarrage

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Anomalie du antidémarrage Service immédiat	Rouge	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Circuit d'alimentation

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Vérifier admission carburant	-	Ce message s'affiche si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas complètement fermé. Voir Ravitaillement (page 131).
Niveau d'essence bas	-	Faites le plein dès que possible.

Aide au démarrage en côte

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Voir Aide au démarrage en côte (page 146).

Affichage d'information

Entrée sans clé

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Clé non détectée	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système ne détecte aucune clé valide. Voir Entrée sans clé (page 65).
Clé hors du véhicule	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système ne détecte aucune clé valide. Voir Entrée sans clé (page 65).
Pile de clé faible Remplacer bientôt	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la pile de la télécommande doit être remplacée. Voir Télécommande (page 50).
Couper contact Appuyer bouton ENGINE Start/Stop	Ambre	Ce message s'affiche si vous établissez le contact sans démarrer le moteur. Voir Démarrage sans clé (page 122).
Fermer coffre ou utiliser clé réserve	-	Voir Entrée sans clé (page 65).

Éclairage

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Anomalie clignotant gauche Remplacer ampoule	-	Ce message s'affiche lorsqu'une ampoule de clignotant est grillée. Voir Remplacement d'une ampoule (page 220).
Anomalie clignotant droit Remplacer ampoule	-	

Entretien

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Niveau liquide frein bas Servic immédiat	Rouge	S'affiche si le niveau de liquide de frein est bas ou si le circuit de freinage présente une anomalie. Voir Vérification du liquide de frein (page 208).

Affichage d'information

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
		Faites immédiatement contrôler votre véhicule.
Système de freins Défectuosité Arrêter prudemment.	Rouge	Faites immédiatement contrôler votre véhicule.
Moteur Défectuosité Servic immédiat	Ambre	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Huile du moteur Vidange nécessaire Service requis	-	S'affiche lorsque l'intervalle de vidange d'huile est passé et qu'il faut vidanger l'huile de votre véhicule.

MyKey

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
MyKey Véhicule à vitesse maximum	Ambre	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est atteinte. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey actif Conduire prudemment	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif. Voir MyKey™ (page 55).
Vitesse limitée à {avg speed metric:##0} km/h	-	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey Vérifier vitesse Conduire prudemment.	-	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est atteinte. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey Véhicule approche vitesse maximum	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est utilisé et que la vitesse de votre véhicule s'approche d'une limite de vitesse préétablie. Voir MyKey™ (page 55).

Affichage d'information

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
MyKey Boucler ceintures pour activer audio	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est utilisé et que le système de rappel de ceinture de sécurité est activé. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey Désactiv. aide au stationn. imposs.	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est utilisé et que vous essayez de désactiver le système d'aide au stationnement. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey ESC ne peut être désactivé	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est utilisé et que vous essayez de désactiver le système de contrôle de stabilité. Voir MyKey™ (page 55).
MyKey Volume limit	-	Ce message s'affiche lorsque MyKey est utilisé et que vous essayez de dépasser 45 % du volume maximum. Voir MyKey™ (page 55).

Frein de stationnement

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Frein de stationn. Serré	Rouge	Ce message s'affiche si vous n'avez pas desserré le frein de stationnement et que votre véhicule atteint 10 km/h (6 mph). Si le message d'avertissement persiste après le relâchement du frein de stationnement, le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Voir Frein de stationnement (page 146).
Frein de stationn. Serré	Ambre	

Contrôle de stabilité

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Contrôle dynamique de stab. Désactivé	Ambre	Ce message s'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction.

Affichage d'information

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
		Voir Utilisation du contrôle de stabilité (page 150).
Mode sport	-	Ce message s'affiche lorsque vous mettez le système en fonction.

Circuit de démarrage

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour démarrer	-	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 121).
Appuyer embrayage pour démarrer	-	Ce message s'affiche lorsque vous démarrez le véhicule pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de débrayage à fond. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 121).
Pour démarrer appuyer sur frein et embrayage	-	Ce message s'affiche lorsque vous démarrez le véhicule pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein et la pédale de débrayage à fond. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 121).
Temps de démarrage excédé	-	S'affiche si votre véhicule n'arrive pas à démarrer. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 121).

Direction

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Direction assistée Anomalie Service requis	Ambre	Vous conservez la maîtrise de la direction mais vous devrez exercer davantage de force sur le volant de direction. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Contrôler pression pneus	Ambre	S'affiche si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression prescrite. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 254).
Anomalie de la surveillance de pression des pneus	Ambre	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Antipatinage

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	-	Ce message s'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction. Voir Antipatinage (page 148).
Mode sport	-	Ce message s'affiche lorsque vous mettez le système en fonction.

Boîte de vitesses

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Rouge	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	Rouge	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez la boîte de vitesses refroidir.
Boîte vitesses pas sur pos. Park Sélectionner P	-	Ce message s'affiche pour vous rappeler de passer en position de stationnement (P).

Affichage d'information

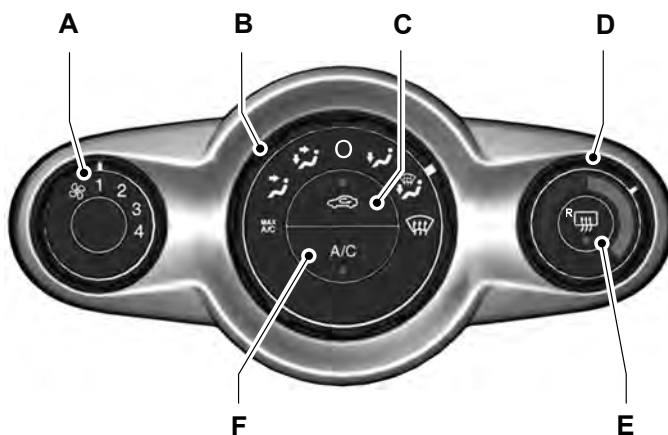
Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Boîte de vitesses prête	-	Ce message s'affiche lorsque votre véhicule est prêt à rouler.
Appuyer frein pour débarrer levier sélecteur	-	Enfoncez la pédale de frein pour déverrouiller la boîte de vitesses. Voir Boîte de vitesses automatique (page 139).
Levier sélecteur vitesse déverrouillé	-	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur de la boîte de vitesses est déverrouillé. Voir Boîte de vitesses automatique (page 139).

Réglages véhicule

Message	Indicateur de message	Mesure à prendre
Mode transport Contacter le concessionnaire	-	Votre véhicule est en mode transport. Certaines fonctions de votre véhicule ne sont pas disponibles. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

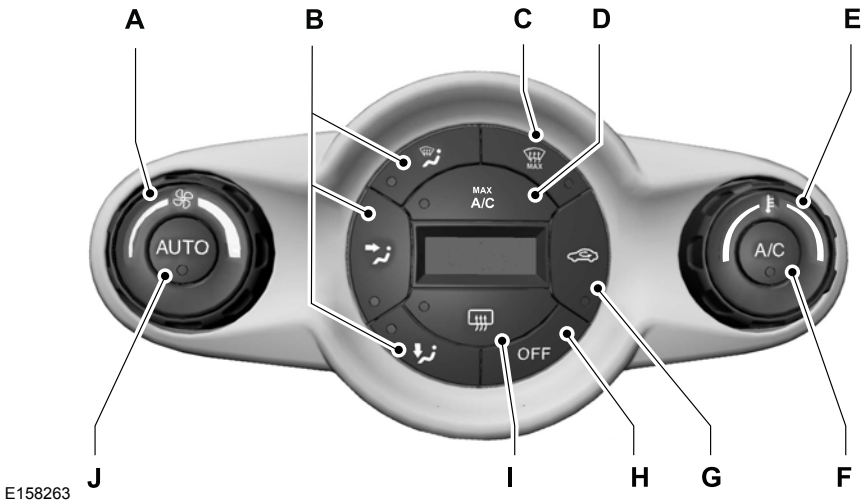


E158234

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Commande de répartition de l'air :** Réglez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- C **Air recyclé :** Cette commande permet d'alterner entre l'admission de l'air extérieur et le recyclage de l'air. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle et minimiser la pénétration des odeurs indésirables.
- D **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- E **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante.
- F **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



- A **Vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Commande de répartition de l'air** : Permet de régler la commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- C **Dégivrage MAXI** : Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivrage. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- D **MAX A/C (climatisation maximale)** : Appuyez sur ce bouton pour maximiser le refroidissement. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- E **Commande de température** : Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- F A/C (climatisation) :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- G Air recyclé :** Cette commande permet d'alterner entre l'admission de l'air extérieur et le recyclage de l'air. L'air qui circule dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle et minimiser la pénétration des odeurs indésirables.
- Nota :** Afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement, la recirculation de l'air peut aussi s'activer et se désactiver automatiquement en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud.
- H OFF (désactivé) :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- I Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante.
- J AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système règle la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.

Commande de température



E148690

Vous pouvez régler la température entre 16°C (61°F) et 28°C (82°F). En position basse, le système refroidit l'habitacle en permanence. En position haute, le système chauffe l'habitacle en permanence.

Nota : Si vous sélectionnez l'une de ces deux positions, le système ne maintient pas une température stable.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT



L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces. Si les glaces s'embuent, suivez les consignes de réglage pour le désembuage du pare-brise.

Climatisation

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Chauffage et climatisation à commande manuelle

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air sur la position des bouches du pare-brise.

Chauffage et climatisation à régulation automatique

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'intérieur à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Lorsque la température ambiante est basse et que le mode **AUTO** est sélectionné, le jet d'air est dirigé vers le pare-brise et les glaces latérales tant que le moteur demeure froid.

Nota : Lorsque le système est mis hors fonction, l'air extérieur ne peut pas pénétrer dans l'habitacle.

Nota : Lorsque le système est en mode **AUTO** et que la température de l'habitacle et la température ambiante sont élevées, le système sélectionne automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque la température d'air souhaitée est atteinte, le système sélectionne automatiquement l'air extérieur.

Nota : Lorsque vous sélectionnez les modes de dégivrage et de désembuage du pare-brise, les bouches de la planche de bord et de l'espace pour les jambes se ferment automatiquement et la climatisation entre en fonction. L'air extérieur est diffusé dans l'habitacle.

Climatisation

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.	Réglez la commande de température sur la position de chaleur maximale.
3	Réglez la commande de répartition d'air sur la position des bouches de l'espace pour les jambes.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au deuxième niveau de réglage.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.
3	Réglez la commande de répartition d'air à la position des bouches de l'espace pour les jambes et du pare-brise.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur le bouton MAX A/C (climatisation maximale).
2	Réglez la commande de température sur MAX A/C .	
3	Réglez la commande de répartition d'air à la position des bouches de la planche de bord.	

Climatisation

Réglages recommandés pour le refroidissement

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au deuxième niveau de réglage.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.
3	Réglez la commande de répartition d'air à la position des bouches de la planche de bord.	
4	Appuyez sur la touche A/C .	

Véhicule immobile pendant des périodes prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Serrez le frein de stationnement.	Serrez le frein de stationnement.
2	Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou point mort (N).	Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou point mort (N).
3	Réglez la commande de température sur MAX A/C .	Appuyez sur la touche AUTO .
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.

Climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à commande manuelle	Véhicules équipés du chauffage et de la climatisation à régulation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur la touche de dégivrage MAX.
2	Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.	
3	Réglez la commande de répartition d'air sur la position pare-brise.	
4	Appuyez sur la touche A/C .	

Refroidissement maximal en positions planche de bord ou planche de bord et espace pour les jambes

1. Réglez la commande de température au réglage le plus bas.
2. Appuyez sur les touches **A/C** et de recyclage d'air.
3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-la en fonction du niveau de confort voulu.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Glaces chauffantes

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.

Lunette arrière chauffante



Appuyez sur cette touche pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après un moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle. Il est situé derrière la console centrale.

Climatisation

Le système de filtre à particules réduit la concentration des particules atmosphériques, comme la poussière, les spores et le pollen, dans l'air diffusé dans l'habitacle.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Une utilisation du système sans filtre pourrait endommager ou dégrader le circuit.*

Le système de filtre à particules offre les avantages suivants aux occupants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 441).

Consultez un concessionnaire autorisé pour plus de renseignements sur le filtre d'habitacle ou pour le faire remplacer.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



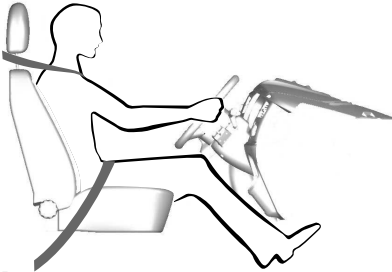
N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Une position assise inadéquate ou un dossier de siège trop incliné peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.



Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Asseyez-vous à la verticale avec la base de votre colonne vertébrale aussi reculée que possible dans le siège.
- N'inclinez pas le dossier de siège à plus de 30 degrés.
- Réglez l'appui-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 centimètres (10 pouces) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionner la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



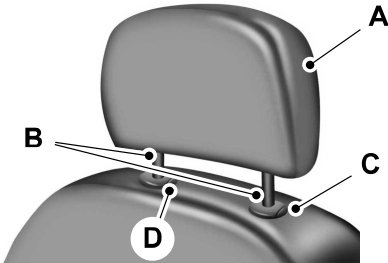
L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

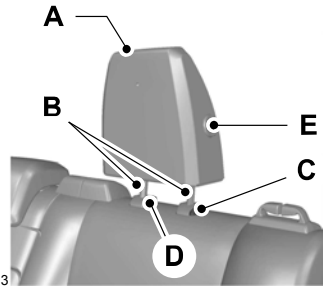
Nota : Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant



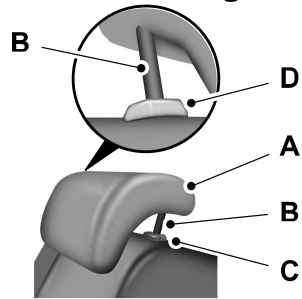
E138642

Appuie-têtes de place arrière latérale



E138643

Appuie-tête central de siège arrière



E138645

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A appuie-tête à absorption d'énergie;
- B tiges en acier;
- C Bouton de réglage et de déverrouillage des guides de tige.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
- E Bouton d'inclinaison

Sièges

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton C.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Rabattez l'appuie-tête.

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur les boutons C et D.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT



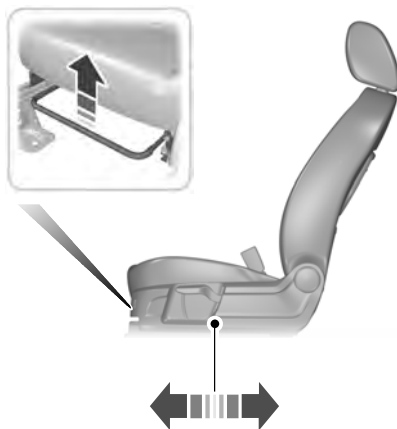
Ne réglez pas le siège du conducteur pendant la conduite.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière

AVERTISSEMENT



Essayez de déplacer le siège vers l'arrière et l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer que le siège est bien verrouillé. Un siège mal verrouillé pourrait se déplacer pendant la conduite. Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



E147926

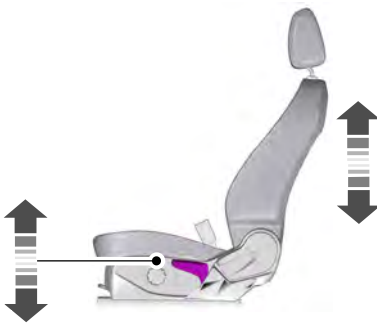
Sièges

Réglage du soutien lombaire (selon l'équipement)



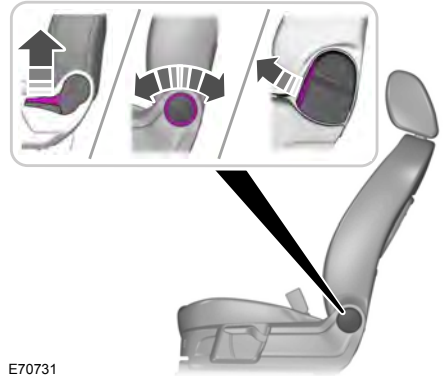
E142199

Réglage de la hauteur du siège conducteur



E70730

Réglage de l'inclinaison



E70731

SIÈGES ARRIÈRE

Pour rabattre le dossier du siège

AVERTISSEMENT



En rabattant le dossier du siège, faites attention de ne pas vous coincer les mains entre le dossier et l'armature, les loquets ou le mécanisme. Le non-respect de ces précautions peut provoquer des blessures.

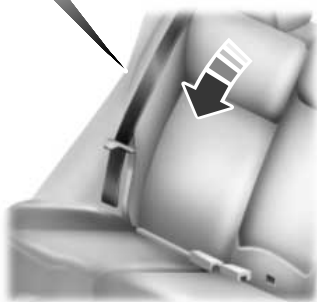
Nota : *Abaissez complètement les appuie-tête. Votre véhicule peut être équipé d'appuie-tête arrière rabattables. Rabattez-les avant de basculer le dossier. Voir **Appuie-tête** (page 112).*

Sièges



E156656

1. Enfoncez les boutons de verrouillage et maintenez-les dans cette position.
2. Poussez le dossier vers l'avant.



E165362

3. Logez la ceinture de sécurité dans le clip de rangement de la ceinture. Ceci empêche la ceinture de sécurité de se coincer dans le verrou de siège.

Nota : *N'essayez pas de basculer l'assise de siège arrière vers l'avant.*

Pour relever le dossier du siège

AVERTISSEMENTS



En relevant le dossier du siège, faites attention de ne pas vous coincer les mains entre le dossier et l'armature, les loquets ou le mécanisme. Le non-respect de ces précautions peut provoquer des blessures.



Assurez-vous qu'aucun chargement ou objet n'est coincé derrière le dossier de siège. Veillez à ne pas coincer les ceintures de sécurité en relevant le dossier du siège. Un occupant qui ne pourrait pas utiliser une ceinture de sécurité coincée s'exposerait à un risque de blessure grave voire mortelle.



Assurez-vous que le dossier est engagé à fond dans son loquet. Un dossier incomplètement engagé dans son loquet pourrait se déplacer en cas d'accident. Ceci pourrait entraîner un risque de blessures graves, voire mortelles.

SIÈGES CHAUFFANTS

AVERTISSEMENTS





Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments, d'alcool ou de drogues, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège


Sièges


AVERTISSEMENTS

chauffant avec une extrême prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

 Ne placez rien sur le siège qui puisse l'isoler contre la chaleur, par exemple des couvertures ou des coussins. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

 Ne perforez pas le siège avec des objets acérés. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

 Ne placez pas d'objets lourds sur le siège. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

 N'utilisez pas le chauffage du siège si un liquide a été répandu sur le siège. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Laissez sécher complètement le siège avant de réutiliser le chauffage. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

Nota : Les sièges chauffants comprennent une assise de siège chauffante et un dossier de siège chauffant.



E156657



Appuyez sur la commande voulue pour activer le siège chauffant. Le témoin s'allume à l'intérieur de la commande. Appuyez de nouveau sur la commande pour désactiver le siège chauffant.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que si le contact est établi.

Nota : Évitez d'utiliser les sièges chauffants si le moteur n'est pas en marche. La consommation de courant élevée des sièges chauffants pourrait décharger la batterie.

Le siège chauffant reste activé jusqu'à ce qu'il soit désactivé par sa commande ou que le contact soit coupé.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas un accessoire électrique en option dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.



Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Autrement, la prise subira des dommages et le fusible grillera.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 W, au risque de faire griller un fusible.

Nota : N'insérez pas d'allume-cigare dans la prise de courant.

Nota : Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Un chargeur USB branché sur une prise de courant auxiliaire peut causer des interférences dans le système audio. Le fait de débrancher le chargeur pourrait améliorer le signal.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacement

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.

ALLUME-CIGARE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas un accessoire électrique en option dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.

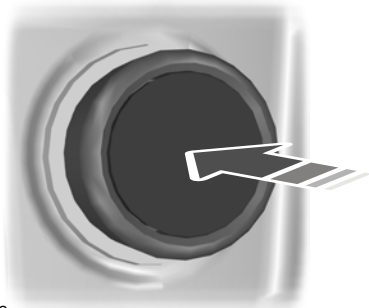
Nota : Ne maintenez pas l'allume-cigare enfoncé.

Nota : Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Si vous utilisez la prise alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de perdre sa charge.

Prises de courant auxiliaires

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.



E103382

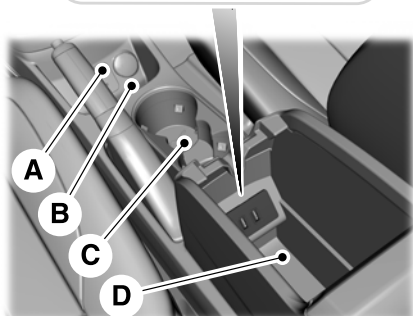
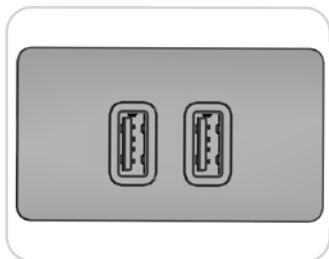
Enfoncez l'élément pour utiliser l'allume-cigare. Il s'éjectera automatiquement.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Notons entre autres caractéristiques de la console :



E205442

- A Porte-cartes ou prise de courant auxiliaire.
- B Prise de courant auxiliaire 110 volts.
- C Porte-gobelets.
- D Bac de rangement avec deux ports USB.

CONSOLE DE PAVILLON



E131605

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



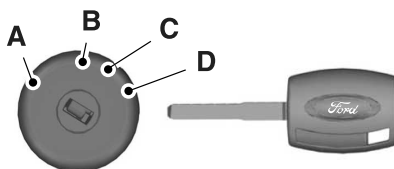
Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E180794

A (arrêt) - Le contact est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

Nota : Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est en mouvement, amenez le levier sélecteur à la position point mort (**N**). Utilisez les freins pour immobiliser votre véhicule en toute sécurité. Une fois le véhicule immobilisé, coupez le moteur et amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**). Tournez la clé en position **A** ou **B**.

B (accessoires) - Permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur est arrêté.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact dans cette position trop longtemps. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

C (contact) - Alimente tous les circuits électriques. Témoins d'avertissement et indicateurs allumés.

Démarrage et arrêt du moteur

D (démarrage) - Permet de faire démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques tels que les téléphones mobiles.

Nota : Le contact se coupe automatiquement lorsque vous quittez le véhicule. Cela évite que la batterie du véhicule se décharge.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Contact établi

Appuyez une fois sur le bouton START (démarrage). Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.



E142555

Démarrage avec la boîte de vitesses manuelle

Nota : Si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le lancement du moteur, le démarreur s'arrêtera et l'allumage retournera à l'état contact établi.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
2. Appuyez brièvement sur le bouton.

Démarrage avec la boîte de vitesses automatique

Nota : Si vous relâchez la pédale de frein pendant le lancement du moteur, le démarreur s'arrêtera et l'allumage retournera à l'état contact établi.

1. Placez le levier sélecteur en position P ou N.
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
3. Appuyez brièvement sur le bouton.

Démarrage impossible

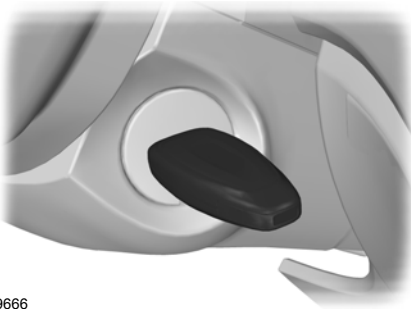
Tous les véhicules

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées;
- La pile de la clé est déchargée.

Suivez les étapes ci-dessous si vous ne pouvez faire démarrer votre véhicule :

Démarrage et arrêt du moteur



E99666

1. Tenez la clé près de la colonne de direction exactement comme illustré.
2. Avec la clé dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton pour mettre le contact et démarrer.

Boîte de vitesses manuelle

Nota : Si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le lancement du moteur, le démarreur s'arrêtera et l'allumage retournera à l'état contact établi. Un message s'affiche à l'écran.

Si le démarreur ne tourne pas lorsque la pédale de débrayage est enfoncée au maximum et que vous appuyez sur le bouton :

1. Appuyez à fond sur les pédales de débrayage et de frein.
2. Appuyez sur le bouton jusqu'à ce que le moteur démarre.

Arrêt du moteur si le véhicule est à l'arrêt

Nota : Le contact est coupé, tous les circuits électriques sont hors tension et les témoins sont éteints.

Boîte de vitesses manuelle

Appuyez brièvement sur le bouton.

Boîte de vitesses automatique

1. Mettez le levier sélecteur en position P.
2. Appuyez sur le bouton.

Coupage du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors tension et certains témoins peuvent être éteints.

1. Appuyez sur le bouton pendant au moins une seconde ou trois fois de suite en deux secondes.
2. Déplacez le levier de la boîte de vitesses en position N et enfoncez la pédale de frein pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
3. Une fois le véhicule arrêté, mettez le levier sélecteur en position P ou N, puis coupez le contact.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Nota : Vous ne pouvez actionner le démarreur que pendant une durée limitée, par exemple 10 secondes. Le nombre de tentatives de démarrage est limité à environ six. Si vous dépassez cette limite, le système ne vous permet pas de nouvelle tentative avant un certain délai, par exemple 30 minutes.

Démarrage et arrêt du moteur

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**) ou la boîte de vitesses manuelle au point mort.
- Tournez le commutateur d'allumage à la position **C**. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Moteur froid ou chaud

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage, le lancement du moteur cesse et le contact reste établi.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
2. Faites démarrer le moteur.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Placez le levier sélecteur en position **P** ou **N** (stationnement ou point mort).

2. Faites démarrer le moteur.

Tous les véhicules

Si le moteur ne démarre pas dans les 10 secondes, attendez un instant et réessayez.

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure pour moteur noyé.

Si le démarrage est difficile lorsque la température est en dessous de $-25\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-13\text{ }^{\circ}\text{F}$), enfoncez la pédale d'accélérateur à mi-course et faites une nouvelle tentative.

Moteur noyé

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
2. Enfoncez la pédale d'accélérateur au maximum et maintenez-la.
3. Faites démarrer le moteur.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

1. Placez le levier sélecteur en position **P** ou **N** (stationnement ou point mort).
2. Enfoncez la pédale d'accélérateur au maximum et maintenez-la.
3. Faites démarrer le moteur.

Tous les véhicules

Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure pour moteur froid ou chaud.

Régime de ralenti après démarrage

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage minimise les émissions et maximise le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Démarrage et arrêt du moteur

Le régime de ralenti varie en fonction de certains facteurs. Ce sont notamment la température des composants du véhicule et de l'air ambiant ainsi que les demandes des équipements électriques et de la climatisation.

Démarrage impossible

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Si le démarreur ne lance pas le moteur quand vous enfoncez la pédale de débrayage au maximum et tournez la clé de contact en position **D** :

1. Appuyez à fond sur les pédales de débrayage et de frein.
2. Tournez la clé de contact à la position **D** jusqu'au démarrage du moteur.

MISE HORS FONCTION DU MOTEUR

Véhicules équipés d'un turbocompresseur

AVERTISSEMENT



Ne coupez pas le moteur alors qu'il tourne à haut régime. Le turbocompresseur continuerait alors de tourner avec une pression d'huile moteur nulle, entraînant une usure prématurée des roulements du turbocompresseur.

Relâchez la pédale d'accélérateur. Attendez que le moteur soit revenu au ralenti avant de le couper.

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Démarrage et arrêt du moteur

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

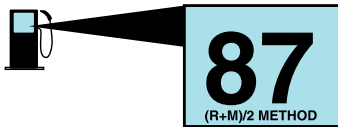
- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 169).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Carburant et remplissage

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 129).

Nota : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas conçus pour un système de remplissage sans bouchon et ils pourraient l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
2. Insérez l'entonnoir de remplissage dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

4. Retirez l'entonnoir de remplissage de l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
5. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENT



Ne stationnez pas et ne laissez pas tourner au ralenti votre véhicule sur des feuilles sèches, du gazon sec ou d'autres matériaux combustibles. L'échappement dégage une chaleur considérable en cours d'utilisation et après avoir coupé le moteur. Il existe un risque d'incendie.

Conduite avec un catalyseur

AVERTISSEMENTS



Évitez de tomber en panne sèche.



Ne lancez pas le moteur pendant une période trop prolongée.



Ne mettez pas le moteur en marche lorsqu'un fil de bougie est débranché.



Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 177).





Ne coupez pas le contact au cours de la conduite.

Carburant et remplissage


RAVITAILLEMENT


AVERTISSEMENTS


 Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.


 Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

 Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

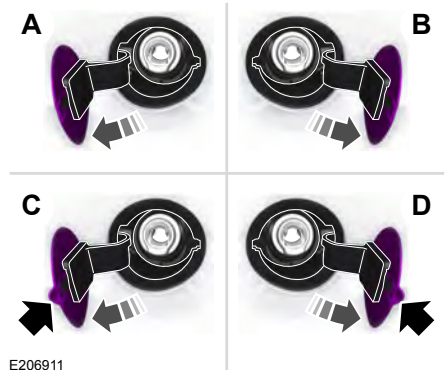
 Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

 Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

AVERTISSEMENTS

 Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

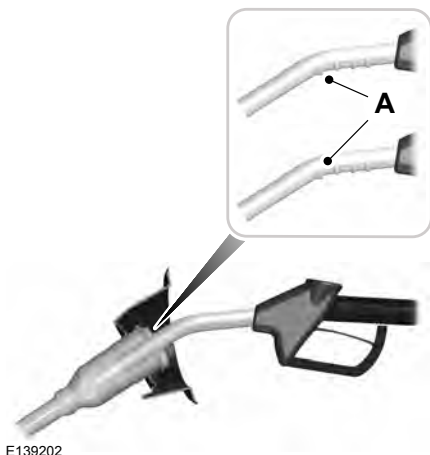
Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

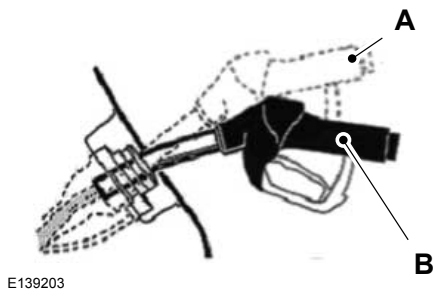
Carburant et remplissage

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

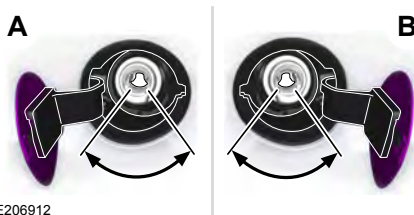


Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



5. Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Carburant et remplissage

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
3. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
4. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
5. Insérez le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si le message reste présent ou si le témoin d'entretien recommandé s'affiche à l'écran d'information, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Carburant et remplissage

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Carburant et remplissage

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 131).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section Autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Carburant et remplissage

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

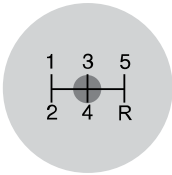
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE

Utilisation de l'embrayage

Nota : Des efforts accrus peuvent être requis pour passer les vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent se produire si vous n'enfonchez pas totalement la pédale de débrayage.

Nota : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. Ces pratiques réduiraient la durée de vie de l'embrayage et pourraient annuler sa garantie.



E157512

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond et amenez le levier de vitesse à la position point mort (N).
2. Enfonchez totalement la pédale de débrayage, puis faites démarrer le moteur.
3. Enfonchez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position première ou marche arrière (R).
4. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement la pédale d'accélérateur.

À chaque changement de vitesse, veillez à enfoncer totalement la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : Ne placez pas le levier de vitesse en première vitesse lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse dépassant 24 km/h (15 mph). Cela endommagerait l'embrayage.

Boîte de vitesses

Nous vous recommandons de changer de vitesse conformément aux indications suivantes pour obtenir les meilleurs résultats en matière de consommation de carburant.

EcoBoost 1.0 L

Changement de rapport de	Vitesse recommandée
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	64 km/h (40 mph)
4 - 5	72 km/h (45 mph)

1,6 L TiVCT

Changement de rapport de	Vitesse recommandée
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	38 km/h (24 mph)
3 - 4	51 km/h (32 mph)
4 - 5	71 km/h (44 mph)

Marche arrière (R)

Nota : *N'amenez pas le levier de vitesse en position marche arrière (R) lorsque votre véhicule est en mouvement. Ceci peut endommager la boîte de vitesses.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de marche arrière.

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier de vitesse au point mort (N). Relâchez temporairement la pédale de débrayage, puis débrayez de nouveau et remettez le levier de vitesse en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Serrez systématiquement le frein de stationnement et assurez-vous d'amener le levier de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Pour parquer votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond et coupez le contact.
3. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et amenez le levier de vitesse en première.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de **stationnement** (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Boîte de vitesses

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas simultanément sur les pédales de frein et d'accélérateur pendant plus de trois secondes, car cela limite le régime moteur et fait peiner la boîte de vitesses. Il peut en résulter des difficultés à maintenir votre vitesse dans la circulation et des risques de graves blessures.

Nota : Lorsque vous coupez le contact, la boîte de vitesses effectue une série de vérifications. De légers déclics peuvent se faire entendre. Cette situation est normale.

Votre véhicule a été conçu pour vous garantir une plus faible consommation en réduisant la quantité de carburant consommée par rapport à une boîte de vitesses automatique de convertisseur de couple standard. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur et que votre véhicule commence à ralentir, vous pouvez alors avoir l'impression que votre véhicule freine légèrement ou moyennement.

Positions du levier sélecteur

AVERTISSEMENT



Avant tout déplacement du levier sélecteur, vous devez appuyer sur la pédale de frein afin de serrer les freins. Négliger de maintenir la pédale de frein enfoncée avant le déplacement initial du véhicule peut entraîner un accident ou des blessures.



E161746

- P Stationnement (P)
- R Marche arrière (R)
- N Point mort (N)
- D Marche avant automatique (D)
- S Mode Sport (S) ou sélection manuelle
- + Montée des vitesses manuelle
- Descente des vitesses manuelle

Appuyez sur le bouton à l'avant du levier sélecteur pour passer sur chaque position.

La position du levier sélecteur apparaît sur l'affichage d'information.

Stationnement (P)

AVERTISSEMENTS



Ne sélectionnez la position de stationnement (**P**) que lorsque votre véhicule est à l'arrêt. Si vous sélectionnez la position de stationnement (**P**) pendant que le véhicule roule, vous endommagerez la boîte de vitesses et risquerez de causer un accident et des blessures.

Boîte de vitesses

AVERTISSEMENTS



Avant de quitter le véhicule, vous devez placer le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) et serrer le frein de stationnement. Le non-respect de ces consignes de sécurité pour le stationnement de votre véhicule peut entraîner un accident ou des blessures.

Le véhicule est immobilisé pendant que le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**). Vous pouvez démarrer le moteur lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

Nota : *Un signal sonore retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur alors que le levier sélecteur n'a pas été placé en position de stationnement (P).*

Marche arrière (R)

AVERTISSEMENT



Ne sélectionnez la position marche arrière (**R**) que lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur au ralenti. La sélection de la position marche arrière (**R**) alors que le véhicule roule ou que le moteur tourne à haut régime endommagera la boîte de vitesses ou causera un accident ou des blessures.

Lorsque le levier sélecteur est sur **R**, le couple est transmis aux roues motrices pour permettre au véhicule de reculer. Le moteur ne peut pas démarrer lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

Nota : *Veillez à ce que votre véhicule soit complètement stationnaire avant de sortir le levier sélecteur de la position marche arrière (R).*

Point mort (N)

Quand le levier sélecteur est sur **N**, le couple n'est pas transmis aux roues motrices et la boîte de vitesses n'est pas bloquée. Le véhicule pourra se déplacer si les freins ne sont pas serrés. Il vous est possible de démarrer le moteur avec le levier sélecteur dans cette position.

Marche avant automatique (D)

Lorsque le levier sélecteur est en position marche avant (**D**), les changements de vitesse en marche avant se font automatiquement. Le moteur ne peut pas démarrer lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

La boîte de vitesses sélectionne le rapport approprié de façon à optimiser le fonctionnement et la consommation du véhicule en fonction de la température extérieure, de l'inclinaison de la route, de la charge du véhicule, de la vitesse et de votre style de conduite.

Le mode marche avant (D) offre une fonction de rétrogradation. Reportez-vous à **Rétrogradation** dans ce chapitre.

Nota : *Le changement de vitesse s'exécute uniquement lorsque la vitesse du véhicule et le régime moteur s'y prêtent.*

Mode Sport (S) et sélection manuelle

Mode Sport (S)

Avec le levier sélecteur en position sport (**S**), les changements de vitesse s'effectuent plus rapidement et à plus hauts régimes. Le moteur ne peut pas démarrer lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

Boîte de vitesses

Le mode sport (S) reste sélectionné tant que vous n'avez pas exécuté une montée ou une descente des vitesses à l'aide des boutons **+** ou **-** sur le côté du levier sélecteur ou tant que vous n'avez pas amené le levier sélecteur à la position marche avant (D).

Le mode Sport offre une fonction de rétrogradation. Reportez-vous à **Rétrogradation** dans ce chapitre.

Sélection manuelle

AVERTISSEMENT



Ne maintenez pas les boutons **+** ou **-** enfoncés en permanence. Ceci risque d'endommager la boîte de vitesses et peut entraîner un accident ou des blessures.

Appuyez sur le bouton **+** pour monter les vitesses et sur le bouton **-** pour rétrograder.

Pour sauter des rapports, appuyez sur les boutons **+** ou **-** plusieurs fois rapidement.

Nous vous recommandons de monter les vitesses conformément aux indications suivantes pour obtenir les meilleurs résultats en matière de consommation de carburant.

Passage de	Vitesse recommandée
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	64 km/h (40 mph)
4 - 5	72 km/h (45 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)

Le mode de sélection manuelle inclut également une fonction de rétrogradation. Reportez-vous à **Rétrogradation** dans ce chapitre.

Nota : La boîte de vitesses procède automatiquement à la montée des vitesses lorsque le régime moteur est trop élevé ou à la rétrogradation lorsque le régime moteur est trop bas.

Conseils pour la conduite avec une boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas simultanément sur les pédales de frein et d'accélérateur pendant plus de trois secondes, car cela limite le régime moteur et fait peiner la boîte de vitesses. Il pourrait alors s'avérer difficile de maintenir la vitesse du véhicule en circulation et entraîner un risque d'accident ou de blessures.



Ne laissez pas le moteur tourner trop longtemps au ralenti en position **D** avec les freins serrés. Ceci risque d'endommager la boîte de vitesses et peut entraîner un accident ou des blessures.

Nota : L'équipement exécute une série de tests à l'établissement et à la coupure du contact. Il se peut que vous entendiez des cliquètements. Ceci est normal.

Mise en route

1. Appuyez sur la pédale de frein pour serrer les freins.
2. Placez le levier sélecteur sur **R**, **D** ou **S**.
3. Desserrez le frein de stationnement.
4. Relâchez la pédale de frein et appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Arrêt

1. Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Amenez le levier sélecteur en position point mort (**N**) ou de stationnement (**P**).

Boîte de vitesses

Rétrogradation

Enfoncez la pédale d'accélérateur au maximum avec le levier sélecteur en mode **D** ou **S** ou en position de changement de vitesse manuel pour sélectionner un rapport inférieur et obtenir les performances optimales. Relâchez la pédale d'accélérateur lorsque la rétrogradation n'est plus requise.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en alternant entre les positions **D** et **R** pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme en marquant un arrêt entre les changements. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne poursuivez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses ou les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Levier de relâchement de la position de stationnement d'urgence

AVERTISSEMENTS



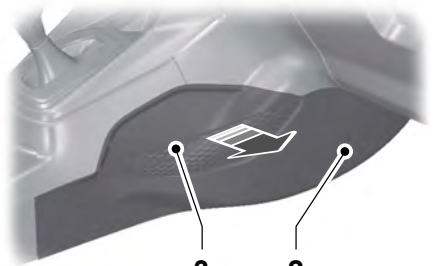
Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop. Ne pas tenir compte des indicateurs d'avertissement peut entraîner un accident ou des blessures.

AVERTISSEMENTS



Si vous desserrez le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais. Si vous n'observez pas les témoins, vous risquez un accident et des blessures.

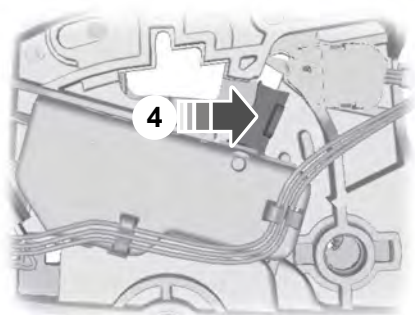
Utilisez le levier de secours pour sortir le levier sélecteur de la position **P** en cas d'anomalie ou si la batterie est déchargée.



E142193

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer cette procédure.
2. Déposez la vis de fixation.
3. Déposez le panneau de latéral de console centrale.

Boîte de vitesses



E142214

4. Appuyez sur la pédale de frein. Tournez le levier en avant à l'aide d'un outil approprié tout en sortant le levier sélecteur de la position **P**.

Nota : Le levier de dégagement de secours de la position **P** est rose.

Nota : Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Freins

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant.

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. L'usure des freins produit inévitablement de la poussière. Voir **Nettoyage des roues** (page 233).

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas de coincement de l'accélérateur, appuyez fermement sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation se présente, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si aucune interférence n'est décelée et si le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Il assure l'efficacité de freinage maximale tant que vous appuyez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction et la stabilité du véhicule lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des roues.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Freins

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

AVERTISSEMENT



Serrez toujours le frein de stationnement à fond.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, engagez la première et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, engagez la marche arrière et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Tous les véhicules

Nota : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage lorsque vous tirez le levier vers le haut.

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou à la première vitesse pour la boîte de vitesses manuelle.



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Freins

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 93). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 93).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Contrôle électronique de stabilité

AVERTISSEMENTS



Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant. Un manque de prudence et de vigilance en conduisant risque de causer une perte de contrôle du véhicule.



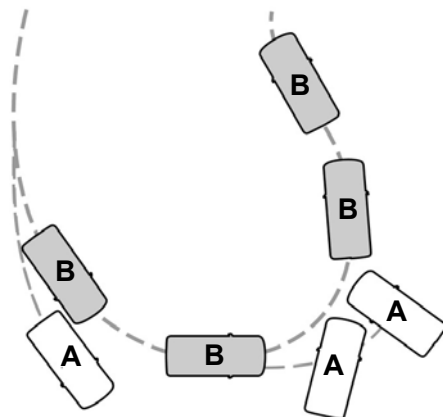
Toute modification du véhicule impliquant le système de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la

AVERTISSEMENTS

capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. RALENTISSEZ votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.



E72903

- A Sans AdvanceTrac
- B Avec AdvanceTrac

Le système contribue à la stabilité lorsque votre véhicule commence à s'écarter de la trajectoire prévue. Pour ce faire, il freine des roues individuelles et réduit le couple moteur selon besoin.

Contrôle de stabilité (Selon l'équipement)

Le système offre aussi une fonction antipatinage évoluée en réduisant le couple moteur si les roues patinent lorsque vous accélérez. Cela vous permet de démarrer plus facilement sur les routes glissantes et les surfaces meubles et améliore le confort en limitant le patinage des roues dans les virages en épingle à cheveux.

Témoin de contrôle de stabilité

Pendant la marche, il clignote lorsque le système intervient. Voir **Témoins et indicateurs** (page 88).

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Nota : *Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.*

Vous pouvez désactiver et activer la fonction d'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 148).

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le système aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de gestion de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent aussi avoir une influence défavorable sur le fonctionnement du système de détection. Cela peut se traduire par une réduction des performances ou de fausses activations.



Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.



Pour effectuer un remorquage avec votre véhicule, utilisez uniquement le nécessaire de câblage de remorque approuvé par Ford (y compris le module de câblage de remorque). L'utilisation de nécessaires de câblage de remorque génériques pourrait nuire au bon fonctionnement des capteurs de stationnement arrière (si le véhicule en est équipé) et endommager les circuits électriques de votre véhicule.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.

AVERTISSEMENTS



L'aide au stationnement peut ne pas prévenir le contact avec des petits objets ou des objets qui se déplacent et se trouvent à ras du sol. L'aide au stationnement émet un avertissement sonore lorsqu'elle détecte la présence d'un objet de grande taille afin d'éviter des dégâts à votre véhicule. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Nota : Si vous utilisez un jet à haute pression pour laver votre véhicule, n'aspergez que brièvement les capteurs et à une distance d'au moins 20 cm (8 po).

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une boule de remorquage, le système se désactive automatiquement lorsque des feux de remorque (ou une plaque de feux arrière) sont raccordés à la prise à 13 broches par l'intermédiaire d'un module de remorquage approuvé par Ford.

Nota : Maintenez les capteurs exempts de saleté, de glace ou de neige. Ne les nettoyez pas avec des objets pointus ou tranchants.

Nota : Le système peut émettre des fausses alertes s'il détecte un signal qui utilise la même fréquence que les capteurs ou si votre véhicule est lourdement chargé.

Nota : Les capteurs extérieurs peuvent détecter les parois latérales d'un garage. Si la distance entre les capteurs extérieurs et la paroi latérale demeure constante pendant trois secondes, l'alerte se désactive. À mesure que vous continuez, les capteurs internes détectent les objets qui se trouvent directement derrière votre véhicule.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages au niveau des pare-chocs ou du bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le système aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de gestion de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent aussi avoir une influence défavorable sur le fonctionnement du système de détection. Cela peut se traduire par une réduction des performances ou de fausses activations.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous effectuez une marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



L'aide au stationnement peut ne pas prévenir le contact avec des petits objets ou des objets qui se déplacent et se trouvent à ras du sol. L'aide au stationnement émet un avertissement sonore lorsqu'elle détecte la présence d'un objet de grande taille afin d'éviter des dégâts à votre véhicule. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Nota : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos, des supports de planche de surf, peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui entraînent un mauvais alignement des capteurs, ceci pourra être la cause de mesures imprécises ou de fausses alertes.

Le système vous avertit de la présence d'objets se trouvant dans la zone de détection des pare-chocs.

Lorsque l'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio peut réduire le volume défini. Au terme de l'avertissement, le volume du système audio revient à la valeur d'origine.

Les capteurs d'aide au stationnement arrière entrent en fonction lorsque vous passez en marche arrière (R).



E130178

- A Zone de couverture allant jusqu'à 72 po (183 cm) du pare-chocs. Cette zone de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche d'un obstacle. L'alarme retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un objet immobile ou qui s'éloigne est détecté à plus de 30 cm (12 po) sur le côté de votre véhicule, l'alarme ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un objet qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.

Le système détecte des objets lorsque vous passez en marche arrière (R) et :

- Votre véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- votre véhicule se déplace à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure, et un objet s'approche de votre véhicule à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.

En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît à l'afficheur multimessage et le conducteur ne peut plus mettre le système en marche.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de

fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le système aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de gestion de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques

AVERTISSEMENTS

ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent aussi avoir une influence défavorable sur le fonctionnement du système de détection. Cela peut se traduire par une réduction des performances ou de fausses activations.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous effectuez une marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



L'aide au stationnement peut ne pas prévenir le contact avec des petits objets ou des objets qui se déplacent et se trouvent à ras du sol. L'aide au stationnement émet un avertissement sonore lorsqu'elle détecte la présence d'un objet de grande taille afin d'éviter des dégâts à votre véhicule. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

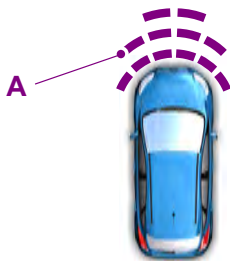
Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui entraînent un mauvais alignement des capteurs, ceci pourra être la cause de mesures imprécises ou de fausses alertes.*

Le système vous avertit de la présence d'objets se trouvant dans la zone de détection des pare-chocs.

Lorsque l'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio peut réduire le volume défini. Au terme de l'avertissement, le volume du système audio revient à la valeur d'origine.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

Les capteurs d'aide au stationnement avant entrent automatiquement en fonction lorsque vous passez en marche arrière (R) ou que vous appuyez sur le bouton d'aide au stationnement.



E184301

- A Zone de couverture allant jusqu'à 31 po (80 cm) du centre du pare-chocs et jusqu'à 14 po (35 cm) du côté du pare-chocs.

L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche d'un obstacle. L'alarme retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un objet immobile ou qui s'éloigne est détecté à plus de 30 cm (12 po) sur le côté de votre véhicule, l'alarme ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un objet qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.

Le système détecte les objets présents lorsque vous passez en marche arrière (R) ou que vous appuyez sur le bouton d'aide au stationnement et que :

- Votre véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- votre véhicule se déplace à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure, et un objet s'approche de votre véhicule à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.

En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît à l'afficheur multimessage et le conducteur ne peut plus mettre le système en marche.

Alarmes du système de détection

Les alarmes retentissent lorsque de gros objets se trouvent dans la zone de couverture du capteur de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- Vous entendrez une tonalité aigüe dans les haut-parleurs avant du système audio si de gros objets se trouvent dans la zone de couverture du capteur du pare-chocs avant.
- Vous entendrez une tonalité plus grave dans les haut-parleurs arrière du système audio si de gros objets se trouvent dans la zone de couverture du capteur du pare-chocs arrière.
- Le système d'aide au stationnement détermine la priorité des avertissements sonores en fonction des objets de grande taille les plus proches du pare-chocs avant ou arrière de votre véhicule. Par exemple, si un objet se trouve à 60 cm (24 po) du pare-chocs avant et qu'au même moment un objet se trouve à seulement 40 cm (16 po) du pare-chocs arrière, la tonalité la plus grave est émise par les haut-parleurs arrière du système audio.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

- La tonalité d'alarme alterne entre les haut-parleurs avant et arrière du système audio si de gros objets se trouvent à une distance inférieure à 30 cm (12 po) des pare-chocs avant et arrière.
- Si le système détecte un objet à plus de 30 cm (12 po) du côté du pare-chocs, l'alarme retentit pendant trois secondes. Si le système détecte un objet à moins de 30 cm (12 po) du côté du pare-chocs, l'alarme retentit en continu.

Désactivation de l'aide au stationnement

Appuyez sur ce bouton pour désactiver le système. Le système reste désactivé jusqu'à ce que vous coupez le contact.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

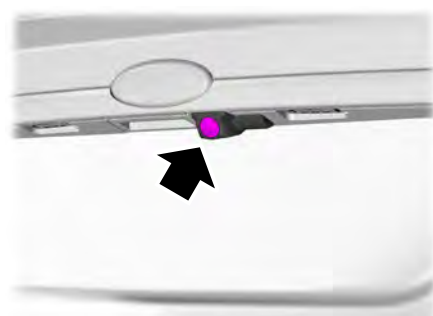
AVERTISSEMENTS

- ⚠ Ne placez pas d'objet devant la caméra.
- ⚠ Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.
- ⚠ D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.
- ⚠ Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Faites preuve de prudence lorsque le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne se positionne pas correctement et l'image vidéo est imprécise. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.
- ⚠ N'activez pas et ne désactivez pas les fonctions de caméra lorsque le véhicule roule.
- ⚠ Le fonctionnement de la caméra peut varier en fonction de la température ambiante, du véhicule et des conditions routières.
- ⚠ Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez la caméra de recul.

La caméra de recul offre une image de la zone à l'arrière de votre véhicule. Durant le fonctionnement, des lignes qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière s'affichent à l'écran.



E147796

La caméra est située sur le hayon ou la barre d'éclairage.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

Activation de la caméra de recul

AVERTISSEMENT



La caméra peut ne pas détecter des objets qui sont très près de votre véhicule.

Coupez le contact et placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R).

L'image s'affichera à l'écran.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Zones sombres.
- Zones à forte luminosité.
- En cas de changement soudain de la température ambiante.
- Si la caméra est mouillée.
- Si la caméra est souillée.
- Si la caméra est obstruée.

Utilisation de la caméra de recul

AVERTISSEMENTS



Si la batterie du véhicule est débranchée, les lignes de guidage ne sont pas entièrement fonctionnelles immédiatement après le rebranchement de la batterie. Les lignes de guidage redeviennent entièrement fonctionnelles après que vous avez roulé en ligne aussi droite que possible pendant cinq minutes à une vitesse d'au moins 50 km/h (31 mph).



Les objets au-dessus de la caméra peuvent ne pas être visibles. Vérifiez la zone derrière votre véhicule si nécessaire.

Nota : Lors de manœuvres de marche arrière avec une remorque, la caméra indique le sens de déplacement de votre véhicule, pas celui de la remorque.

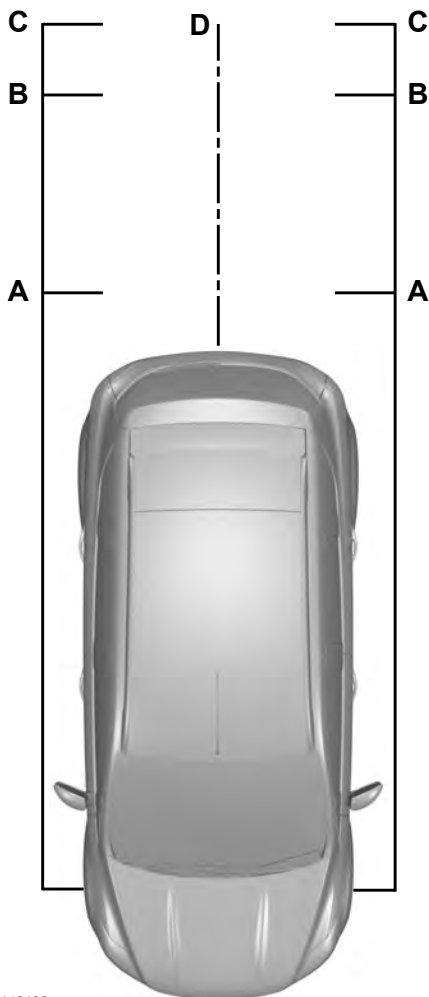
Nota : Si l'image de la caméra n'est pas nette, nettoyez l'objectif avec un chiffon doux.

Nota : Si l'image apparaît alors que levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système.

Véhicules avec aide au stationnement

Des barres de distance colorées s'affichent. Ceci indique la distance approximative entre le pare-chocs arrière et un objet.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)



C Vert - Zone.

D Noir - axe de la trajectoire projetée du véhicule.

Les repères de distance ne sont qu'approximatifs et sont calculés pour des véhicules non chargés sur une chaussée lisse.

Désactivation de la caméra de recul

Quittez la marche arrière (R).

E142132

A Rouge - Zone.

B Jaune - Zone.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires.

Le régulateur de vitesse vous permet de commander votre vitesse à l'aide des commandes au volant appropriées. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque vous roulez à plus de 30 km/h (19 mph), environ.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



Lorsque vous descendez une pente, votre vitesse peut augmenter jusqu'à dépasser la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



E102679

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (marche).

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.



Le témoin apparaît sur le tableau de bord.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Maintenez le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncé. Relâchez le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Nota : *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton **CAN** (annuler) ou donnez une impulsion sur la pédale de frein. Le témoin n'apparaît plus sur le tableau de bord. La vitesse programmée n'est pas effacée.

Nota : *Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, une pression sur la pédale de débrayage annule également la vitesse programmée.*

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton **RES** (reprise). Le témoin apparaît sur le tableau de bord.

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode veille ou coupez le contact.

Aides à la conduite

MODE ÉCO (Selon l'équipement)

Ce système vous aide à conduire plus efficacement en contrôlant en permanence les caractéristiques des changements de rapport, l'anticipation des conditions de circulation et les vitesses de conduite.

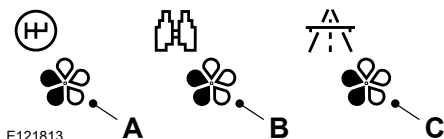
La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales affichés, cinq pétales représentant la conduite la plus efficace. Plus votre conduite est efficace, meilleur est le score et plus vous économisez du carburant.

Nota: Ces valeurs d'efficacité n'entraînent pas une consommation de carburant définie. Cette dernière peut varier car elle ne dépend pas uniquement de ces habitudes de conduite mais est également influencée par d'autres facteurs tels que trajets courts et démarrages à froid.

Nota: De fréquents trajets courts, pendant lesquels le moteur ne chauffe pas complètement, augmentent également la consommation de carburant.

Vous pouvez accéder au système au moyen de la commande de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 93).

Type 1



- A Passage de vitesse
- B Anticipation
- C Vitesse efficace

Passage de vitesse

Utilisez le rapport adapté aux conditions de conduite le plus élevé pour réduire la consommation de carburant.

Anticipation

Ajustez la vitesse de votre véhicule et la distance aux autres véhicules pour ne pas avoir à freiner ou à accélérer fortement afin de réduire la consommation de carburant.

Vitesse efficace

Réduisez votre vitesse de croisière sur des routes non achalandées pour réduire la consommation de carburant. La conduite à des vitesses élevées augmente la consommation de carburant.

Réinitialisation du Mode économie


Réinitialisez la consommation moyenne de carburant en utilisant la commande d'écran d'information.

Nota: Un bref délai peut être nécessaire pour calculer les nouvelles valeurs.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

 Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS

le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.

- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

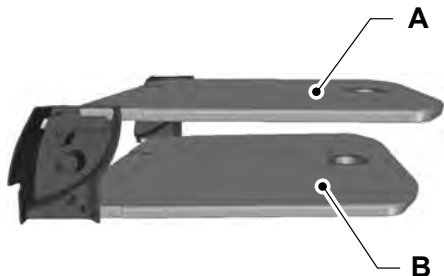
L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE (Selon

l'équipement)

Plancher de chargement réglable

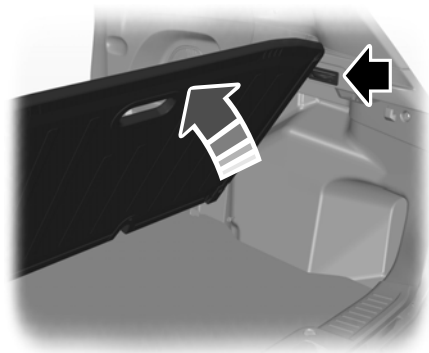


E159476

A Position supérieure

B Position inférieure

Le plancher de chargement peut être placé dans l'une ou l'autre position sur des étagères situées à l'arrière de la garniture du coffre à bagages.



E157606

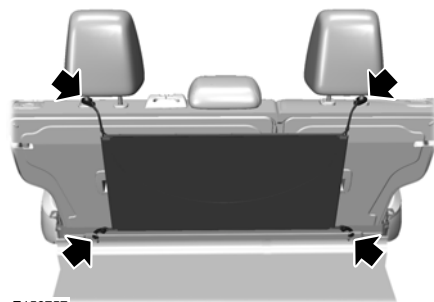
Vous pouvez maintenir le plancher de chargement ouvert. Utilisez les butées situées sur le côté du coffre à bagages pour maintenir le plancher relevé.

FILETS DE RETENUE (Selon

l'équipement)

Pose et dépose du filet de retenue

Pose du filet de retenue



E156757

1. Relevez les appuis-tête latéraux arrière. Voir **Appui-tête** (page 112).
2. Fixez les clips de retenue supérieurs aux tiges extérieures des appuis-tête.
3. Fixez les clips de retenue inférieurs aux points d'ancrage.

Dépose du filet de retenue

1. Relevez les appuis-tête latéraux arrière. Voir **Appui-tête** (page 112).
2. Détachez les clips de retenue supérieurs et inférieurs.

Transport de charge

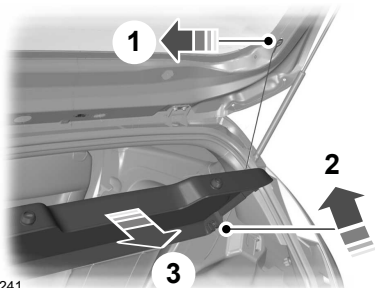
CACHE-BAGAGES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne placez pas des objets sur le couvre-bagages.

Dépose du couvre-bagages



E174241

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de

connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL : 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed: 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	



TIRE AND LOADING INFORMATION

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3

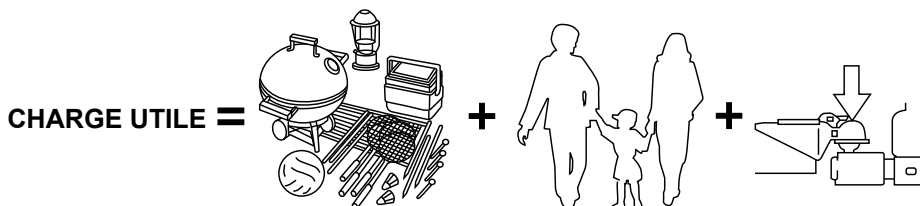
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Transport de charge

Charge utile




E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de

l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT

 La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Transport de charge

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

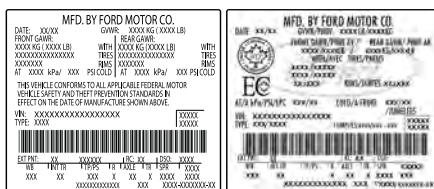
La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



E119828

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Transport de charge


PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur.


Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS

 Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENTS

 Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400\text{ lb} - (5 \times 220\text{ lb}) - (5 \times 30\text{ lb}) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150\text{ lb}$. La réponse est oui, votre capacité de charge est

suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5\text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : $1\ 400\text{ lb} - (2 \times 220\text{ lb}) - (12 \times 100\text{ lb}) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240\text{ lb}$. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103\text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60\text{ livres}$. À présent, vous

Transport de charge

pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (2 \times 220\text{ lb}) - (9 \times 100\text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 900 = 60\text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

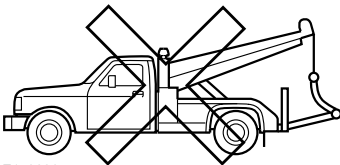
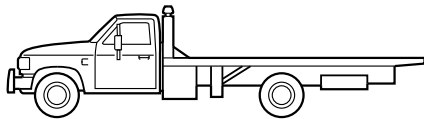
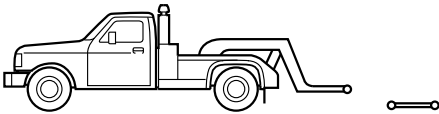
TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



Votre véhicule n'est pas homologué pour tracter une remorque.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne pas remorquer le véhicule au moyen d'une élingue. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Si le véhicule est remorqué incorrectement, ou de toute autre façon, il pourra subir des dommages.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Votre véhicule peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées du sol. Nous vous conseillons de placer les roues arrière sur un chariot pour éviter d'endommager l'arrière du véhicule.

Vous pouvez remorquer votre véhicules par l'arrière avec un équipement de levage des roues.

Nota : *Les roues avant doivent reposer sur un chariot pour éviter des dommages à la transmission.*

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage

Si votre véhicule est en panne, il peut être remorqué avec les 4 roues au sol si un chariot, une remorque ou un camion de transport de véhicule n'est pas disponible.

Les conditions suivantes doivent cependant être remplies :

- Le véhicule doit être remorqué en marche avant.
- Le levier sélecteur de boîte de vitesses doit être en position **N**. Si le levier de la boîte de vitesses ne peut être déplacé en position **N**, il faudra peut-être le neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 138).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de s'infiltrer dans le véhicule.

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à prévenir les dommages à la boîte de vitesses.

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Votre véhicule peut être remorqué avec les quatre roues au sol ou avec les roues avant soulevées au moyen d'un chariot de remorquage. Si vous utilisez un chariot de remorquage, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

1. Remorquez votre véhicule en le faisant rouler vers l'avant seulement. Desserrer le frein de stationnement.
2. Placez la boîte de vitesses au point mort.

Nota : Ne roulez pas à plus de 70 mi/h (113 km/h) lorsque vous remorquez votre véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique et avec commutateur d'allumage

Nota : La tension de la batterie doit être disponible pour amener correctement les composants internes de la boîte au point mort à l'étape 3. En outre, si vous mettez le levier sélecteur au point mort sans tourner d'abord le commutateur d'allumage en position **II**, les capacités de remorquage seront limitées à 56 km/h (35 mi/h) et 80 kilomètres (50 milles).

1. Desserrer le frein de stationnement.
2. Tournez le commutateur d'allumage en position **II** (contact).
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis mettez le levier sélecteur en position point mort.
4. Attendez qu'un message indiquant que la boîte de vitesses est prête s'affiche sur l'écran d'information, puis coupez le contact et relâchez la pédale de frein.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Le système antivol est désactivé jusqu'à ce que le câble de batterie soit rebranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).

Nota : La vitesse maximale de remorquage est de 113 km/h (70 mi/h).

Nota : Il n'y a pas de limite de distance de remorquage.

Remorquage

Après le remorquage, mettez le moteur en marche dans les 15 minutes suivant le rebranchement du câble de batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).

Véhicules à boîte de vitesses automatique et avec démarrage sans clé

Nota : *La tension de la batterie doit être disponible pour amener correctement les composants internes de la boîte au point mort à l'étape 3. En outre, si vous mettez le levier sélecteur au point mort sans tourner d'abord le commutateur d'allumage en position II, les capacités de remorquage seront limitées à 56 km/h (35 mi/h) et 80 kilomètres (50 milles).*

1. Desserrer le frein de stationnement.
2. Mettez le contact en appuyant sur le bouton de démarrage sans clé, mais n'appuyez pas sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis mettez le levier sélecteur en position point mort. Relâchez la pédale de frein.
4. Attendez qu'un message indiquant que la boîte de vitesses est prête s'affiche sur l'écran d'information, puis coupez le contact en appuyant sur le bouton de démarrage sans clé..
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. La clé est nécessaire pour verrouiller et déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. En outre, le système antivol est désactivé jusqu'à ce que le câble de batterie soit rebranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).

Nota : *La vitesse maximale de remorquage est de 113 km/h (70 mi/h).*

Nota : *Il n'y a pas de limite de distance de remorquage.*

Après le remorquage, mettez le moteur en marche dans les 15 minutes suivant le rebranchement du câble de batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Conseils de conduite

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.




E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.



COUVRE-PLANCHER


AVERTISSEMENTS


 Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui


AVERTISSEMENTS

sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

-  Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
-  Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.


 Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.


 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

 Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Dépannage

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquence, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS



N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.



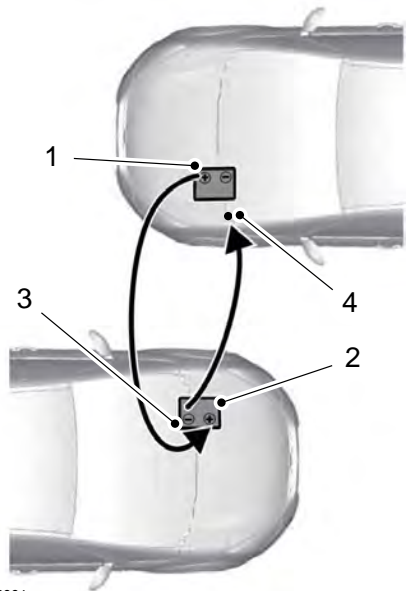
Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

Dépannage

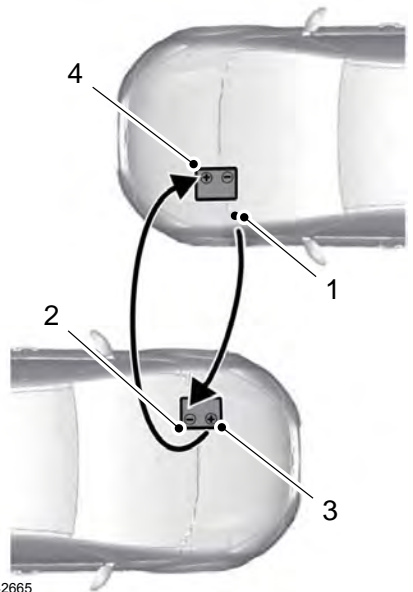
- Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

- Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
- Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
- Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

- Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Ford Moyen-Orient	FORD 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	+1 313 390 0804	expcac@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue,
Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

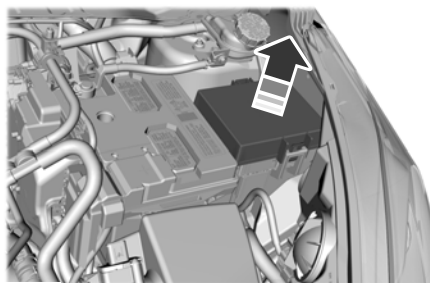
Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

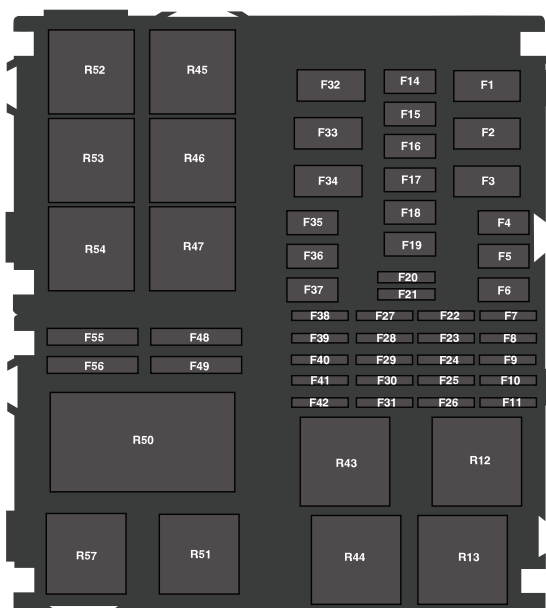
Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E206972



E206971

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
F1	40 A	Module des freins antiblocage.
	60 A	Contrôle de stabilité.

Fusibles

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
		Module des freins antiblocage.
F2	40 A	Relais du motoventilateur de refroidissement.
	60 A	Relais grande vitesse de ventilateur de refroidissement. ⁵
F3	60 A	Boîte à fusibles de l'habitacle.
F4	20 A	Module de commande de carrosserie. Verrouillage électrique des portes.
F5	-	Non utilisé.
F6	40 A	Relais de ventilateur d'habitacle. Ventilateur d'habitacle.
F7	-	Non utilisé.
F8	-	Non utilisé.
F9	7,5 A	Relais d'antibrouillard avant. Relais de feux de route.
F10	15 A	Module de commande de carrosserie. Feux extérieurs côté droit.
F11	15 A	Module de commande de carrosserie. Feux extérieurs côté gauche.
F14	-	Non utilisé.
F15	-	Non utilisé.
F16	-	Non utilisé.
F17	-	Non utilisé.
F18	-	Non utilisé.
F19	30 A	Injecteurs.
F20	-	Non utilisé.
F21	7,5 A	Débitmètre d'air massique. ²
	10 A	Injecteurs.
F22	15 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
F23	15 A	Capteur de position de l'arbre à cames.

Fusibles

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
		Sonde à oxygène chauffante.
F24	15 A	Bobine d'allumage. ³
	20 A	Bobine d'allumage. ²
F25	10 A	Calage variable de la distribution. Électrovanne de purge de filtre à charbon actif. Bobine de relais R57, R45 et R50.
F26	7,5 A	Système ECSS. ⁴
	15 A	Obturbateur actif de calandre. ¹ Pompe à eau. ¹ Module de commande de climatisation. ¹
F27	-	Non utilisé.
F28	-	Non utilisé.
F29	-	Non utilisé.
F30	-	Non utilisé.
F31	-	Non utilisé.
F32	60 A	Boîte à fusibles de l'habitacle.
F33	60 A	Glaces électriques.
F34	40 A	Module de commande de la boîte de vitesses. ⁶
	60 A	Ventilateur de refroidissement haute vitesse. ¹
F35	40 A	Système de freinage antiblocage avec contrôle électronique de stabilité.
F36	30 A	Inhibiteur de démarrage. Solénoïde de démarreur.
F37	30 A	Lunette arrière chauffante. Rétroviseurs extérieurs chauffants.
F38	20 A	Module de commande de carrosserie. Protection antidécharge de la batterie.
F39	15 A	Module de commande de carrosserie.

Fusibles

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
		Clignotants.
F40	-	Non utilisé.
F41	10 A	Embrayage de climatiseur.
F42	7,5 A	Module de commande du groupe motopropulseur. Module de commande de la boîte de vitesses. Électrovanne de purge de filtre à charbon actif.
F48	10 A	Antibrouillard avant gauche.
F49	10 A	Antibrouillard avant droit.
F55	10 A	Feu de route gauche.
F56	10 A	Feu de route droit.

¹ 1 L EcoBoost.

² 1 L et 1,6 L EcoBoost.

³ 1,6 L Sigma.

⁴ 1,6 L carburant mixte.

⁵ 1,6 L EcoBoost.

⁶ Boîte de vitesses PowerShift à 6 rapports.

Numéro de relais	Composant protégé
R12	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
R13	Relais de feux de route.
R43	Non utilisé.
R44	Relais d'antibrouillard avant.
R45	Relais d'embrayage du climatiseur.
R46	Non utilisé.
R47	Relais de pompe d'alimentation.
R50	Ventilateur de refroidissement haute vitesse. ¹
R51	Relais d'interdiction de démarrage.

Fusibles

Numéro de relais	Composant protégé
R52	Relais de ventilateur d'habitacle.
R53	Non utilisé.
R54	Feu de recul.
R57	Relais du motoventilateur de refroidissement.

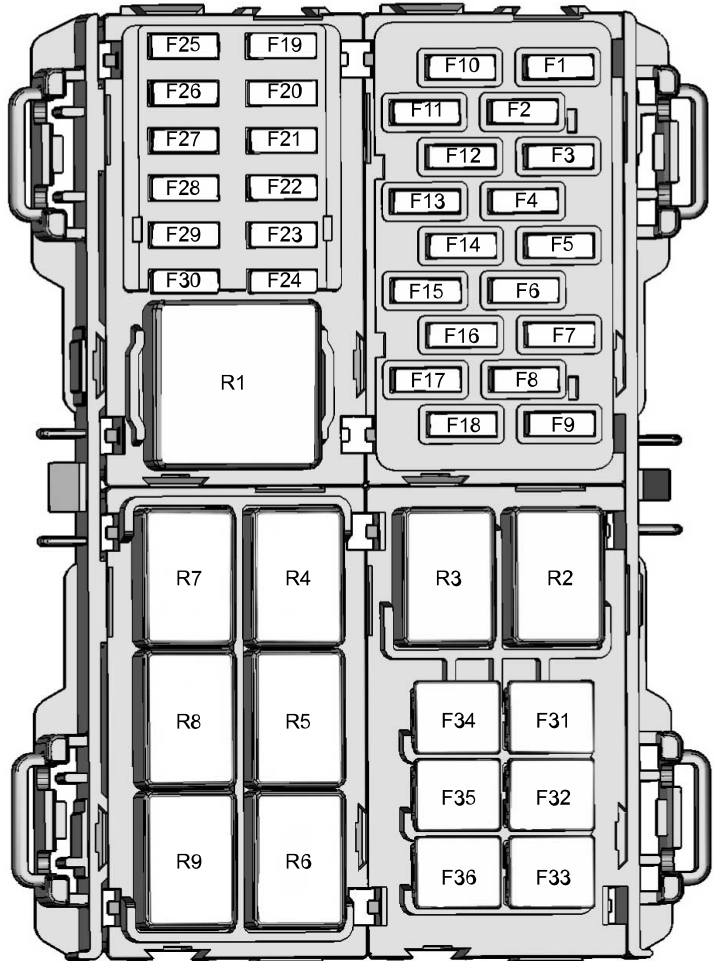
¹ 1 L et 1,6 L EcoBoost.

Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles se trouve derrière la boîte à gants.

1. Ouvrir la boîte à gants et en retirer le contenu.
2. Appuyez sur les côtés et faites pivoter la boîte à gants vers le bas.

Fusibles



E156756

Fusibles

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
F1	15 A	Commutateur d'allumage.
F2	7,5 A	Rétroviseur intérieur à électrochrome. Essuie-glaces automatiques. Commande de relais de chauffage.
F3	7,5 A	Tableau de bord.
F4	7,5 A	Contacteur de désactivation du sac gonflable passager. Système de détection du passager.
F5	15 A	Module de commande de diagnostic embarqué secondaire.
F6	10 A	Feux de recul.
F7	7,5 A	Tableau de bord. Écran d'information et de divertissement.
F8	7,5 A	Toit ouvrant transparent.
F9	20 A	Système d'entrée sans clé à télécommande. Démarrage sans clé à distance.
F10	15 A	Chaîne audio. Module SYNC.
F11	20 A	Essuie-glaces.
F12	7,5 A	Chauffage et climatisation.
F13	15 A	Essuie-glace de lunette arrière.
F14	20 A	Système d'entrée sans clé à télécommande. Démarrage sans clé à distance.
F15	15 A	Essuie-glaces.
F16	5 A	Rétroviseurs extérieurs. Glaces électriques.
F17	15 A	Sièges chauffants.
F18	10 A	Feu stop.
F19	7,5 A	Tableau de bord.
F20	10 A	Sacs gonflables.

Fusibles

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
F21	7,5 A	Direction assistée à commande électronique. Tableau de bord. Allumage. Essuie-glaces. Système antidémarrage.
F22	7,5 A	Capteur de position de l'accélérateur. Module de commande du groupe motopropulseur. Freins antiblocage. Contrôle de stabilité.
F23	7,5 A	Module de commande de la boîte de vitesses.
F24	7,5 A	Chaîne audio.
F25	7,5 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
F26	7,5 A	Verrouillage centralisé.
F27	-	Non utilisé.
F28	-	Non utilisé.
F29	-	Non utilisé.
F30	-	Non utilisé.
F31	30 A	Glaces électriques arrière.
F32	20 A	Alarme à batterie de secours. Prises de courant auxiliaires arrière.
F33	20 A	Prises de courant auxiliaires.
F34	30 A	Glaces électriques avant.
F35	20 A	Toit ouvrant transparent.
F36	-	Non utilisé.

Numéro de relais	Composant protégé
R1	Relais d'allumage.
R2	Non utilisé.
R3	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de relais	Composant protégé
R4	Siège conducteur chauffant.
R5	Siège passager chauffant.
R6	Mode accessoire démarrage sans clé à distance.
R7	Mode allumage démarrage sans clé à distance.
R8	Alarme à batterie de secours. Protection antidécharge de la batterie.
R9	Alimentation prolongée des accessoires.

REMPACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

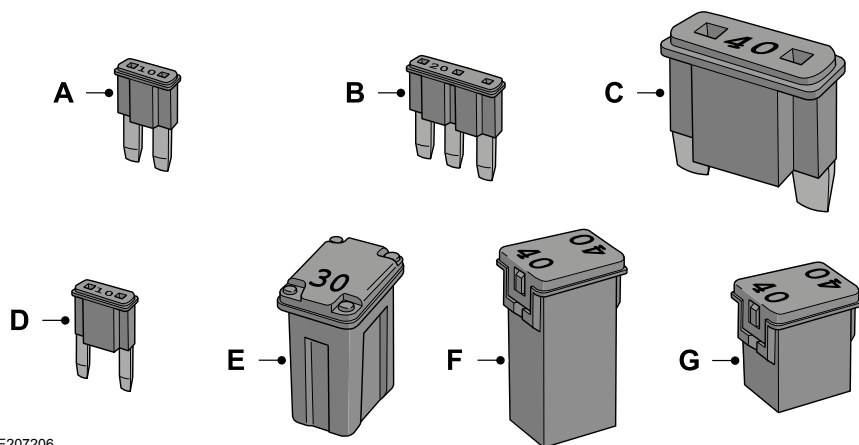


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

Entretien

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E102165

1. Tirez sur le levier de commande d'ouverture du capot.
2. Soulevez légèrement le capot.



E163236

3. Déplacez le loquet vers la gauche pour libérer le capot.



E87786

4. Ouvrez le capot et soutenez-le avec la béquille de capot.

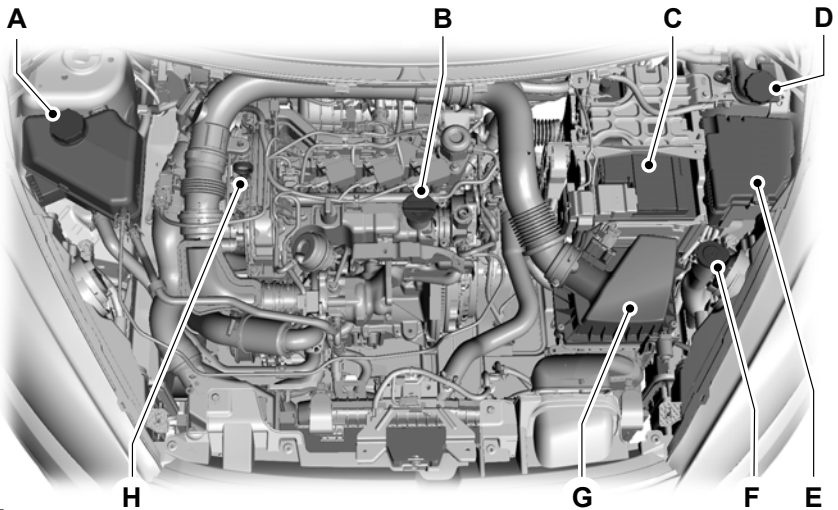
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du loquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le descendre sous son propre poids les derniers 20 à 30 cm (8 à 12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1 L ECOBOOST™



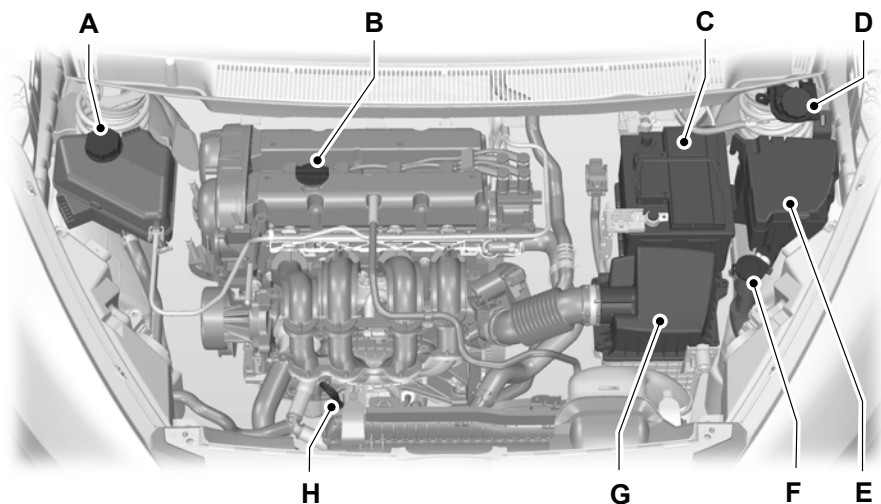
E163005

- A Vase d'expansion* : Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 203).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur* : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 201).
- C Batterie : Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).
- D Réservoir de liquide de frein et d'embrayage* : Voir **Vérification du liquide de frein** (page 208).
- E Boîte à fusibles du compartiment moteur :
- F Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière : Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 209).
- G Filtre à air : Voir **Remplacement du filtre à air** (page 226).
- H Jauge d'huile moteur* : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 201).

* Le bouchon de remplissage et la jauge d'huile moteur sont colorés pour une identification plus facile.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)



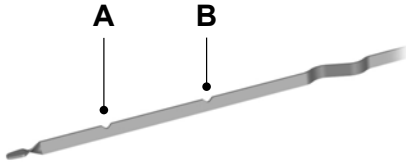
E163006

- A Vase d'expansion* : Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 203).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur* : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 201).
- C Batterie : Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 209).
- D Réservoir de liquide de frein et d'embrayage : Voir **Vérification du liquide de frein** (page 208).
- E Boîte à fusibles du compartiment moteur :
- F Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière : Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 209).
- G Filtre à air : Voir **Remplacement du filtre à air** (page 226).
- H Jauge d'huile moteur* : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 201).

* Le bouchon de remplissage et la jauge d'huile moteur sont colorés pour une identification plus facile.

Entretien

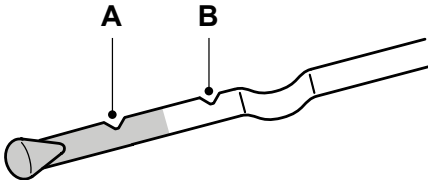
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1 L ECOBOOST™



E141337

- A Minimum
- B Maximum

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)



E95540

- A Minimum
- B Maximum

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

AVERTISSEMENT



Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 198).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 199).
7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 201).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 271).
9. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Entretien

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. L'huile moteur chaude peut vous causer de graves brûlures.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 199). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 271). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'ouverture.
4. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.

Nota : Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE (Selon

l'équipement)

Réinitialisation de l'intervalle de vidange d'huile

Ne réinitialisez l'intervalle de vidange d'huile qu'après avoir remplacé l'huile moteur et le filtre à huile.

Entretien

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur. Si le véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage, maintenez le bouton enfoncé pendant deux secondes sans appuyer sur la pédale de frein. Ne démarrez pas le moteur.
2. Enfoncez simultanément les pédales d'accélérateur et de frein.
3. Gardez les pédales d'accélérateur et de frein enfoncées à fond.
4. Au bout de trois secondes, un message confirmant que la réinitialisation est en cours s'affiche.
5. Au bout de 25 secondes, un message confirmant que la réinitialisation est terminée s'affiche.
6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.
7. Le message confirmant la fin de la réinitialisation n'est plus affiché.
8. Coupez le contact. Sur les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir, appuyez sur le bouton de démarrage pour couper le contact.

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



Gardez les mains et les vêtements à l'écart du ventilateur de refroidissement du moteur.

Le ventilateur de refroidissement du moteur peut parfois tourner pendant plusieurs minutes après la coupure du contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 441).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous recommandons de ne pas utiliser de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour en mesurer la concentration.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 271). Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un

mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer un endommagement du moteur ou des composants du circuit de refroidissement qui pourrait ne pas être couvert par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 271). De l'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petites voies de passage du circuit de refroidissement.

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Dévissez le capuchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 264).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Entretien

5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Si vous constatez qu'il vous faut ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois, faites contrôler votre véhicule le plus tôt possible. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de le vidanger, de le remplacer ou de rincer le circuit de refroidissement.*

Nota : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau non mélangée à du liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur. Lorsque vous arrivez à un atelier de réparation, vous devez faire vidanger et remplir le circuit de refroidissement à l'aide du liquide de refroidissement prédilué aux spécifications correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 271).*

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol

- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent endommager le moteur par surchauffe ou gel.

N'ajoutez pas d'inhibiteurs ni d'additifs supplémentaires au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous recommandons de ne pas utiliser un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans des climats très froids :

- Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Entretien

Si vous conduisez dans des climats très chauds :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration de liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir

Capacités et spécifications (page 264).

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.



Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale activé

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse

AVERTISSEMENTS

élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de services d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez le redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Pour gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Il se peut que votre véhicule passe dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

Entretien

La climatisation peut s'activer puis se désactiver automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses afin de protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retombe à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement **(P)**.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 441). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 264).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 208).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Nota : *Le réservoir alimente les lave-glaces avant et arrière.*

Pour ajouter du liquide, utilisez un mélange de liquide lave-glace et d'eau pour éviter le gel et améliorer la capacité de nettoyage. Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un liquide lave-glace de haute qualité.

Pour plus de renseignements sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions sur le produit.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance enflammée près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération adéquate.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'acide par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux des projections d'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez immédiatement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé ces pièces.



Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 199).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle, assurez-vous de le remettre correctement en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, si vous branchez un appareil électrique sur votre véhicule, ne branchez pas directement la masse de l'appareil sur la borne négative de la batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire autorisé ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre la performance des autres circuits électriques du véhicule.*

Lorsque la batterie doit être remplacée, Ford recommande de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Entretien

Dépose et pose de la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : *Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

4. Débranchez d'abord la borne du câble négatif (-) de la batterie.
5. Débranchez ensuite la borne du câble positif (+) de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.
8. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.*

Nota : *Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.*

Nota : *Assurez-vous que les bornes des câbles de la batterie sont bien serrées.*

Nota : *Si vous débranchez ou remplacez la batterie, vous devez reprogrammer l'horloge et les stations de radio mises en mémoire après le rebranchement.*

Mise au rebut de la batterie



Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées de façon écologique. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

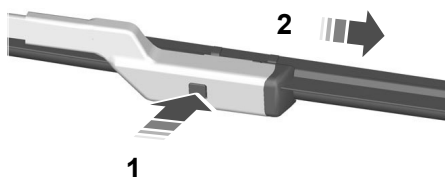
Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

Nota : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*

Nota : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

Entretien



E72899

1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez le bouton de verrouillage du balai d'essuie-glace.
2. Retirez le balai d'essuie-glace.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

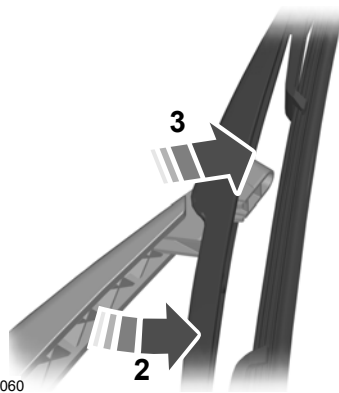
Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

1. Levez le bras d'essuie-glace.



E130060

2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Dégagez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

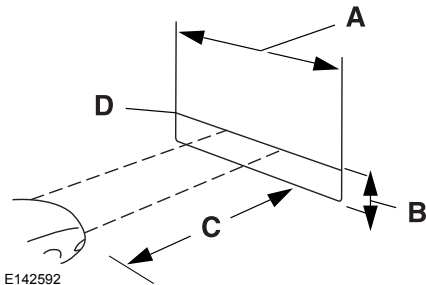
RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Entretien

Cible de réglage des phares



E142592

- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Distance du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de référence horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Placez votre véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un trait de référence horizontal de 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

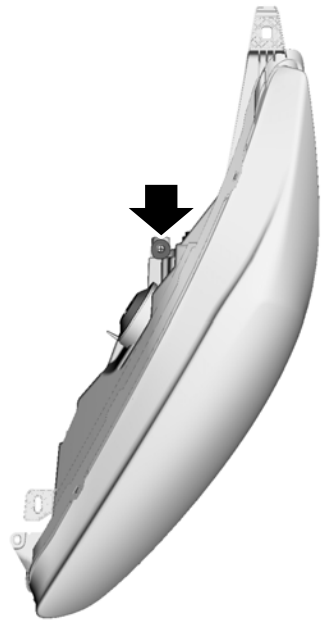
Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le bord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité n'est pas sur le trait de référence horizontal, réglez le phare.



E156848

Entretien

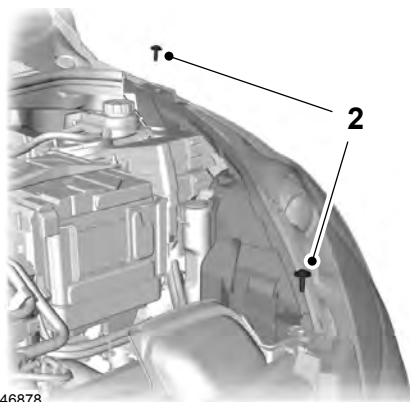
- Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement. Le bord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Le réglage horizontal n'est pas requis pour ce véhicule et ne peut être modifié.

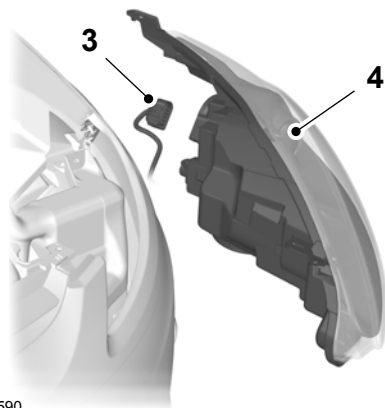
DÉPOSE D'UN PHARE

- Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 198).



E146878

- Déposez les vis.



E102590

- Débranchez le connecteur.
- Déposez le phare.

Nota : Lors de la pose du phare, veillez à rebrancher correctement le connecteur.

Nota : Lors de la pose du phare, veillez à engager à fond le phare dans les clips de retenue.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE - 4 PORTES

AVERTISSEMENTS

- Éteignez les feux et coupez le contact.
- Laissez refroidir l'ampoule avant de la retirer.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

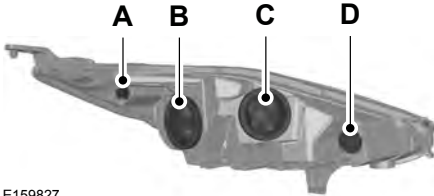
Nota : Ne montez que des ampoules de la spécification correcte.

Nota : Les directives suivantes décrivent le retrait des ampoules. Posez les ampoules de rechange dans l'ordre inverse sauf indication contraire.

Entretien

Phare

Nota : Retirez les caches pour pouvoir accéder aux ampoules.

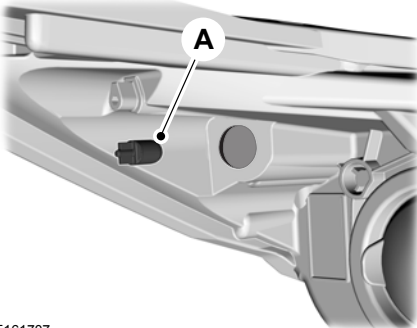


E159827

- A Feu de position latéral
- B Feux de croisement
- C Feux de route
- D Clignotant

Feu de position

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).

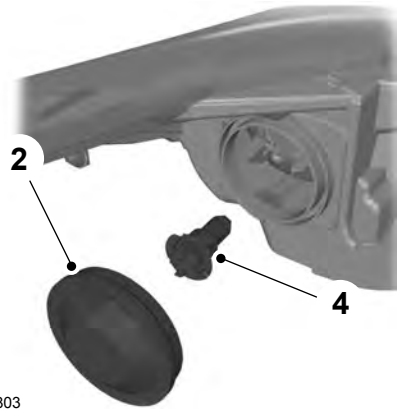


E161707

2. Retirez le porte-ampoule.
3. Retirez l'ampoule.

Feux de croisement

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).



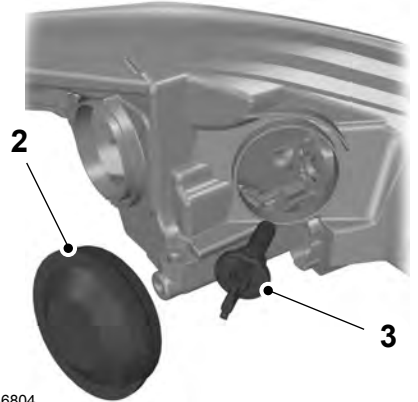
E146803

2. Retirez le cache.
3. Débranchez le connecteur.
4. Dégagez le clip de retenue et retirez l'ampoule.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feu de route

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).



E146804

Entretien

2. Retirez le cache.
3. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Clignotant

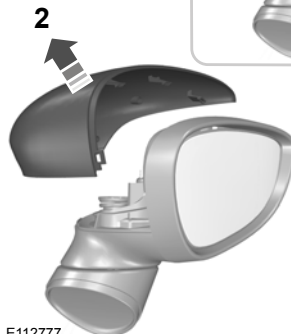
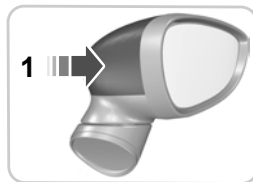
1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).



E146805

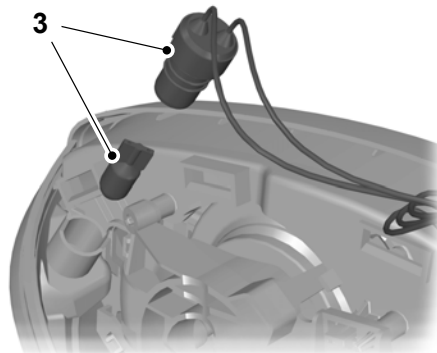
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Poussez doucement l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Clignotant latéral



E112777

1. Appuyez sur le côté du cache pour dégager les clips de retenue.
2. Retirez le cache.

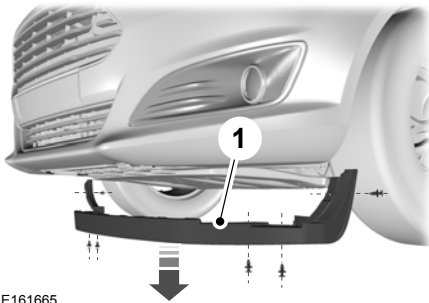


E112778

3. Retirez l'ampoule et le porte-ampoule. Retirez l'ampoule.

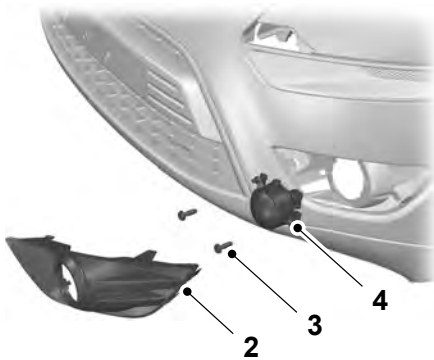
Entretien

Antibrouillards avant



E161665

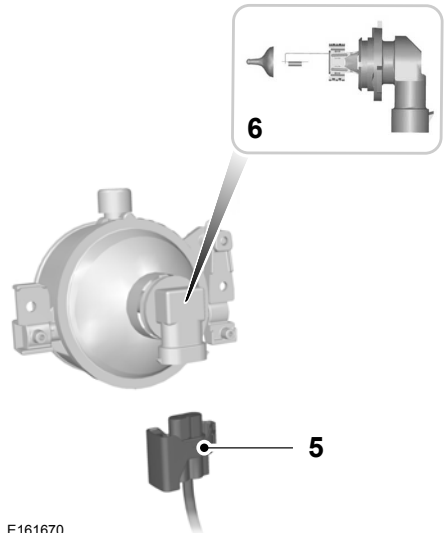
1. Dégagez les clips de retenue pour accéder à la lampe.



E161667

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule d'antibrouillard du porte-ampoule.

2. À l'aide d'un outil approprié, retirez le cache.
3. Retirez les vis.
4. Retirez la lampe.



E161670

5. Débranchez le connecteur.
6. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

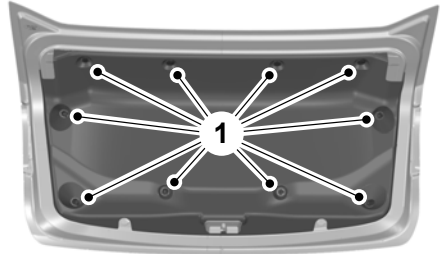
Feux arrière

Feux stop, feux arrière et clignotants

1. Retirez la garniture et débranchez le connecteur.
2. Desserrez l'écrou à oreilles et sortez le feu arrière avec précaution.

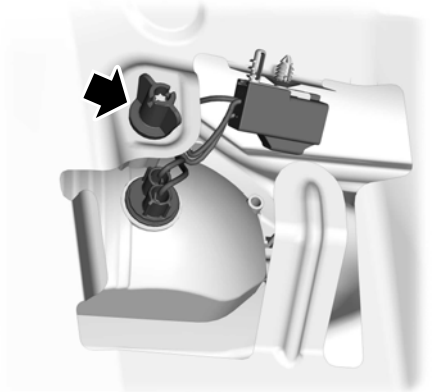
Entretien

Feu de recul



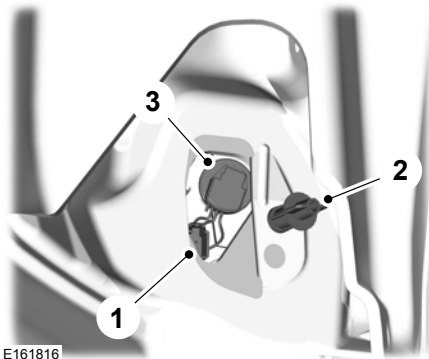
E113384

1. Retirez le panneau de garniture et débranchez le connecteur.



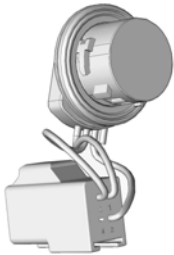
E161817

2. Desserrez l'écrou à oreilles et sortez le feu arrière avec précaution.

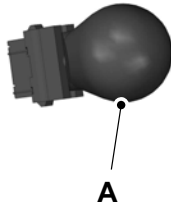


E161816

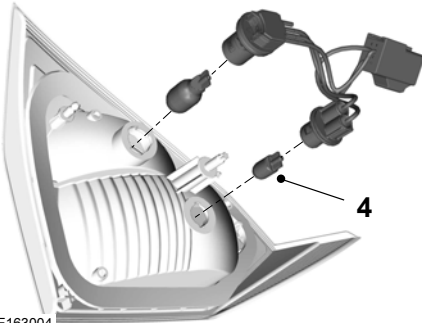
3. Détachez le porte-ampoule et retirez-le.
4. Retirez l'ampoule.



E161793



Entretien



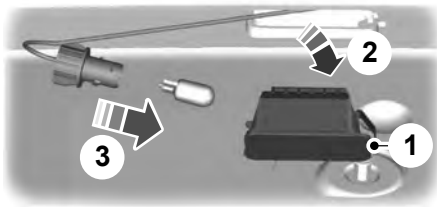
E163004

3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Retirez l'ampoule.

Troisième feu stop en hauteur :

Nota : La carte de DEL n'est pas réparable. Veuillez consulter votre concessionnaire en cas de défaillance.

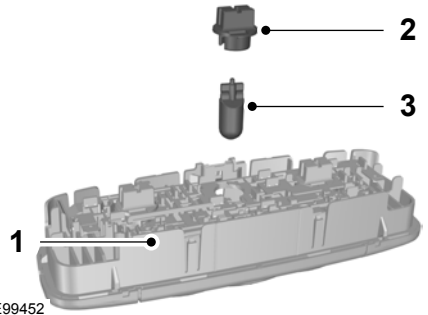
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation



E72789

1. Dégagez soigneusement l'attache à ressort.
2. Retirez la lampe.
3. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

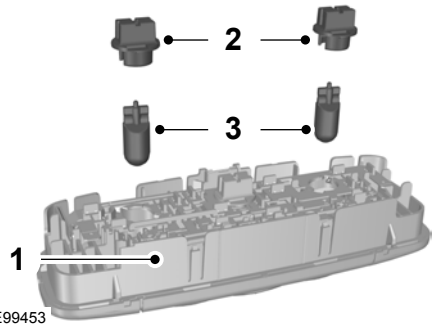
Lampe intérieure



E99452

1. Retirez la lampe avec précautions.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirez l'ampoule.

Lampes de lecture

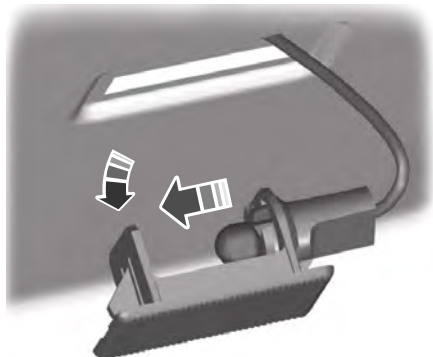


E99453

1. Retirez la lampe avec précautions.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirez l'ampoule.

Entretien

Éclairage de coffre à bagages, éclairage au plancher et lampe de hayon



E72784

1. Sortez la lampe en faisant levier avec précaution.
2. Retirez l'ampoule.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE - 5 PORTES

AVERTISSEMENTS



Éteignez les feux et coupez le contact.



Laissez refroidir l'ampoule avant de la déposer.



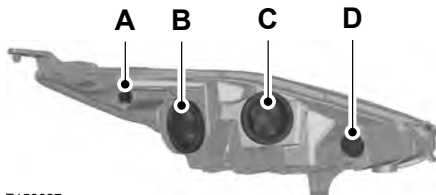
Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Nota : Ne montez que des ampoules de la spécification correcte.

Nota : Les directives suivantes décrivent la dépose des ampoules. Posez les ampoules de rechange dans l'ordre inverse sauf indication contraire.

Phare

Nota : Retirez les caches pour pouvoir accéder aux ampoules.

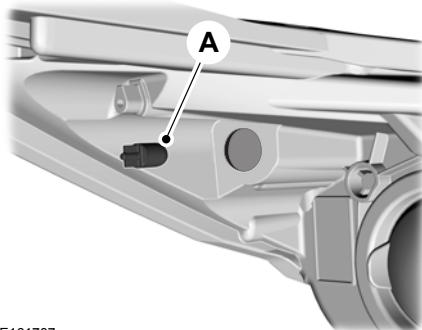


E159827

- A Feu de position latéral
- B Feux de croisement
- C Feux de route
- D Clignotant

Feu de position latéral

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).



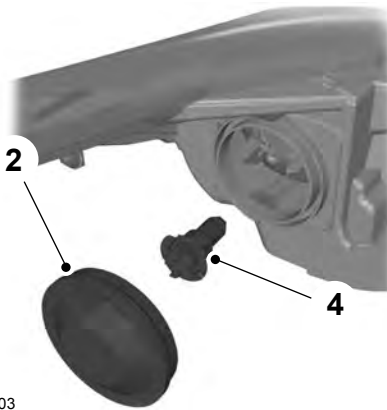
E161707

2. Retirez le porte-ampoule.
3. Retirez l'ampoule.

Feux de croisement

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).

Entretien



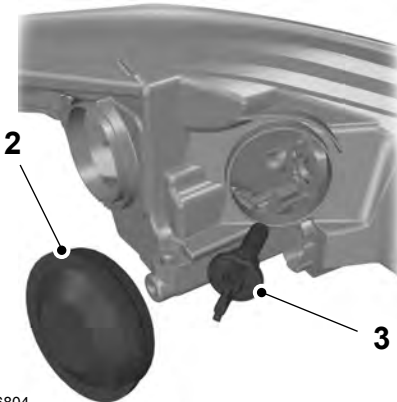
E146803

2. Déposez le cache.
3. Débranchez le connecteur.
4. Dégagez le clip de retenue et retirez l'ampoule.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feu de route

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).



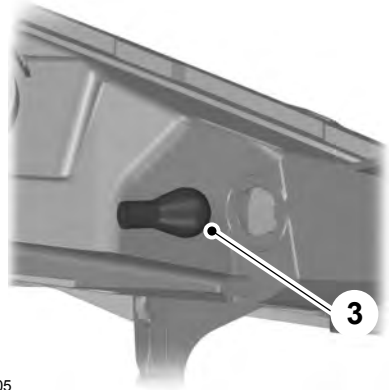
E146804

2. Retirez le cache.
3. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Clignotant

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 214).

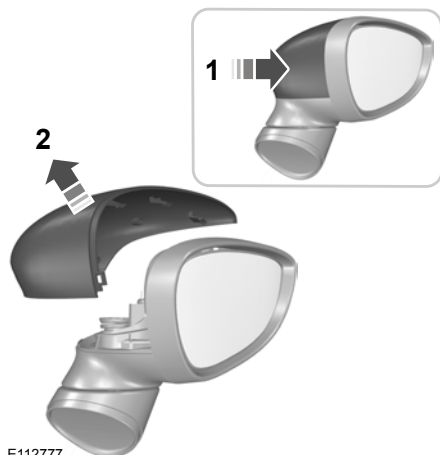


E146805

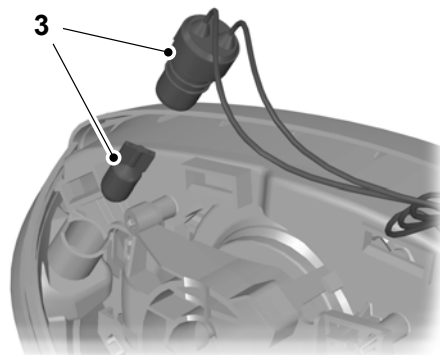
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Poussez doucement l'ampoule dans le porte-ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Entretien

Clignotant

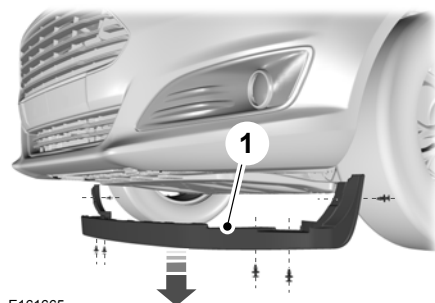


1. Appuyez sur le côté du cabochon pour dégager les clips de retenue.
2. Retirez le cabochon.

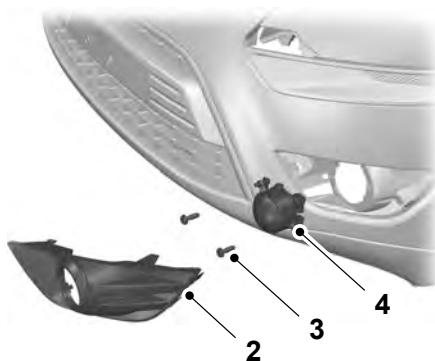


3. Retirez l'ampoule et le porte-ampoule. Retirez l'ampoule.

Antibrouillards avant



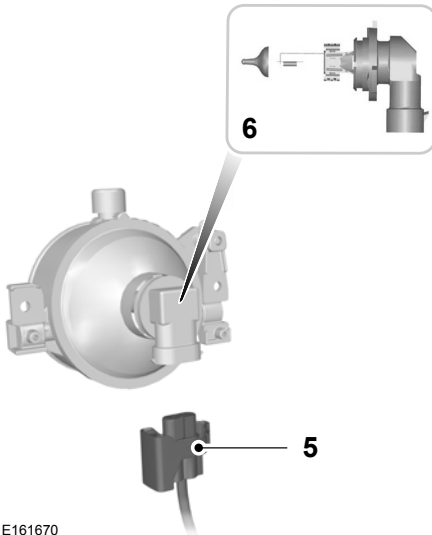
1. Dégagez les clips de retenue pour accéder à la lampe.



Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule d'antibrouillard du porte-ampoule.

2. À l'aide d'un outil approprié, déposez le cache.
3. Déposez les vis.
4. Déposez la lampe.

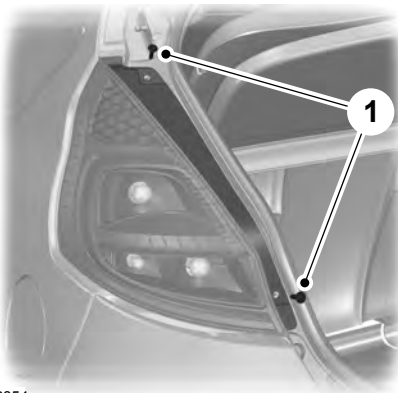
Entretien



E161670

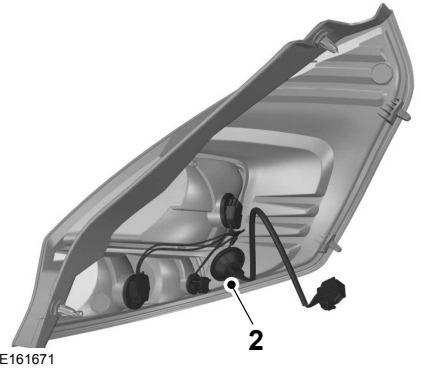
5. Débranchez le connecteur.
6. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Feux arrière



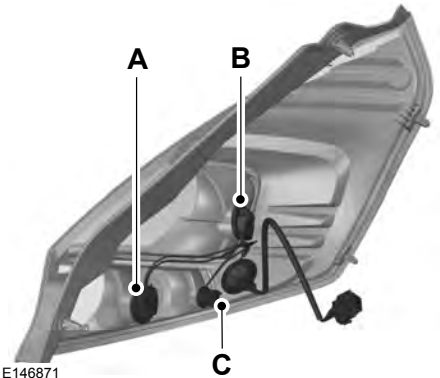
E102854

1. Déposez les vis.



E161671

2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.



E146871

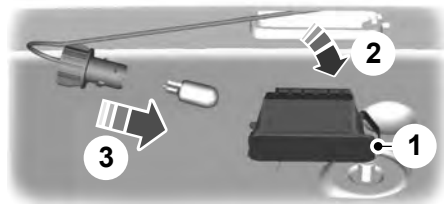
4. Poussez doucement l'ampoule dans le porte-ampoule et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.
- A. Clignotant
B. Feu de position et feu stop
C. Feu de recul

Entretien

Troisième feu de freinage central en hauteur

Nota : La carte de DEL n'est pas réparable. Veuillez consulter votre concessionnaire en cas de défaillance.

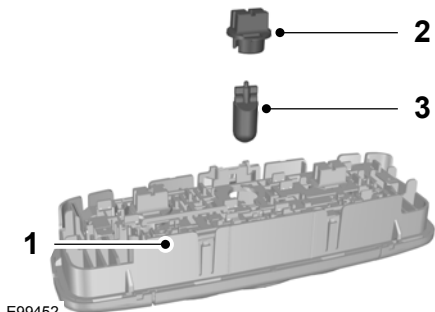
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation



E72789

1. Dégagez soigneusement l'attache à ressort.
2. Déposez la lampe.
3. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Lampe intérieure

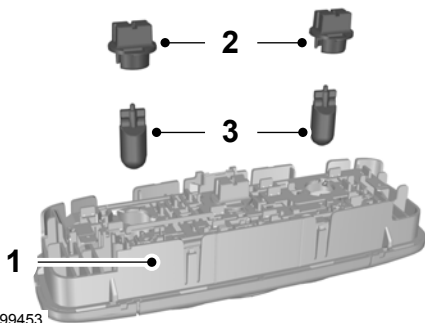


E99452

1. Déposez la lampe avec précaution.

2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirez l'ampoule.

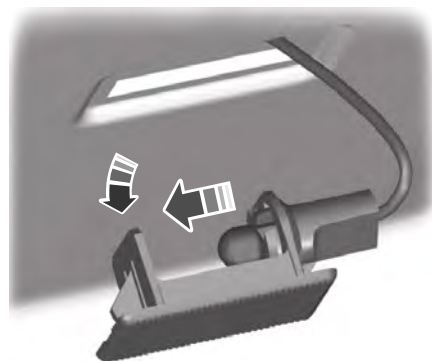
Lampes de lecture



E99453

1. Déposez la lampe avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirez l'ampoule.

Éclairage de coffre à bagages, éclairage au plancher et lampe de hayon



E72784

Entretien

1. Sortez la lampe en faisant levier avec précaution.
2. Retirez l'ampoule.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Lampes extérieures

Lampe	Spécification	Puissance (watt)
Clignotant avant.	PY27/7	27/7
Feu de croisement.	H11	55
Feu de route.	H1LL	55
Antibrouillard avant.	H11	55
Clignotant latéral.	WY5W	5
Feu arrière, feu stop et clignotant arrière.	PY27/7	27/7
Feu de recul.	W16W	16
Éclairage de la plaque d'immatriculation.	W5W	5

Nota : Sur certains véhicules, les lampes sont des diodes DEL. Vous ne pouvez pas les remplacer. Faites vérifier votre véhicule dès que possible par un concessionnaire agréé.

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (watt)
Lampe intérieure.	W6W	6
Lampe de lecture.	W5W	5
Éclairage du coffre à bagages.	W6W	6

Entretien

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

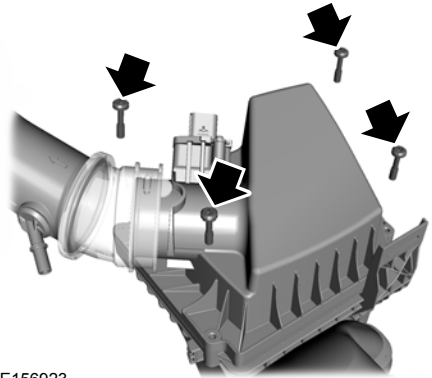
Pour remplacer l'élément du filtre à air, utilisez uniquement l'élément recommandé. Voir **Pièces Motorcraft** (page 267).

Sur les véhicules à moteur EcoBoost, il est important qu'aucune particule étrangère ne pénètre dans l'admission d'air pendant l'entretien du filtre à air. Même les petites particules peuvent endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Entretien périodique normal** (page 444).

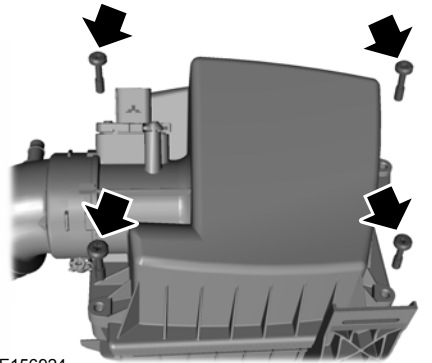
Nota : *L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si l'élément de filtre à air correct n'est pas utilisé.*

Véhicules à moteur 1 L EcoBoost et 1,6 L EcoBoost



E156923

Véhicules équipés du moteur 1,6 L Duratec-16V



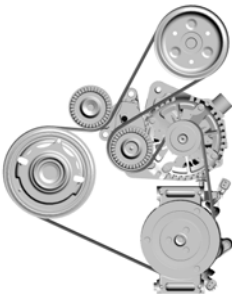
E156924

1. Déposez les vis de fixation du couvercle de boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément du filtre à air du boîtier du filtre à air.

Entretien

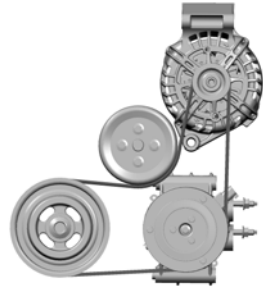
4. Essuyez les saletés ou débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air pour qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et pour obtenir une bonne étanchéité.
5. Posez un élément de filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé et pourrait laisser entrer de l'air non filtré dans le moteur s'il n'était pas correctement positionné.
6. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.
7. Posez les vis de fixation du couvercle de boîtier de filtre à air.

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 1 L ECOBOOST™



E163197

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)



E163198

Entretien du véhicule

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Bug and Tar Remover / Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Custom Bright Metal Cleaner / Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Detail Wash / Shampooing superfin ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur	-
Engine Shampoo / Shampooing pour moteur CXC-66-A	-
Premium Leather and Vinyl Cleaner / Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Multi-Purpose Cleaner / Nettoyant multi-usage CXC-101	-
Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Professional Strength Carpet & Upholstery Cleaner / Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Détachant	-
Premium Glass Cleaner / Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100	ESR-M14P5-A
Wheel and Tire Cleaner / Nettoyant pour roues et pneus ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détergent à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essayez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Entretien du véhicule

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 232).

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyeur pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyeur pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : Testez le nettoyeur ou le détachant sur une surface peu visible.

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

Il est recommandé de réparer dès que possible les rayures mineures ou les dégâts de peinture dus aux gravillons. Une sélection de produits est disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles avant de retoucher la peinture écaillée.

Lisez et suivez toujours les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES ROUES

Nota : N'appliquez aucun produit de nettoyage sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.

Nota : Les nettoyeurs industriels (pour service dur) ou autres produits de nettoyage utilisés avec une brosse pour enlever la poussière des freins et la saleté peuvent user l'enduit de finition lustré des jantes au fil du temps.

Nota : N'utilisez pas un nettoyeur pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosif, de la laine d'acier, de l'essence ou un détergent domestique puissant.

Nota : Si vous prévoyez de laisser votre véhicule en stationnement durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour roues, conduisez d'abord votre véhicule pendant quelques minutes. Ceci réduira le risque de corrosion accrue des disques, plaquettes et garnitures de frein.

Nota : Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.

Les jantes en alliage et les enjoliveurs sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez-les chaque semaine avec le nettoyeur pour roues et pneus recommandé.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez-les soigneusement au moyen d'un jet d'eau puissant après le nettoyage.

Nous vous recommandons d'utiliser un nettoyeur pour roues préconisé par Ford. Assurez-vous de lire et suivre les instructions du fabricant.

Entretien du véhicule

L'utilisation de produits de nettoyage non recommandés peut être à l'origine de dommages esthétiques graves et définitifs.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entrez le véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.

- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Entretien du véhicule

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Un autocollant des pressions de gonflage des pneus est placé dans l'encadrement de la porte conducteur.

Vérifiez et corrigez la pression de gonflage sur des pneus froids et à la température ambiante dans laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule.

Nota : Vérifiez régulièrement les pressions de gonflage pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. L'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule et rendre son homologation non valide.

Nota : Si vous montez des pneus d'un diamètre autre que celui utilisé en usine, l'indicateur de vitesse peut indiquer une vitesse inexacte. Conduisez votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour faire reprogrammer le système de commande du moteur.

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse 205/40R17

Si votre véhicule est équipé de pneus 205/40R17, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et jantes confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. En raison de leur

conception, ces pneus et jantes taille basse sont plus sensibles aux imperfections de la route que des pneus et jantes conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Nota : Votre garantie limitée de véhicule ne couvre pas de tels dommages. Veillez à ce que vos pneus soient toujours aux pressions de gonflage prescrites et faites particulièrement attention lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état afin d'éviter les chocs susceptibles d'endommager les jantes et pneus.

Renseignements sur le système uniforme de classement par qualité des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours temporaires ou à encombrement réduit, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 pouces ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus définis par le ministère des Transports des États-Unis : Le Ministère des Transports des États-Unis exige de Ford du Canada qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des tests de traction avec freinage en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Jantes et pneus

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale

FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

* **Étiquette de pneu** : étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

* **Numéro d'identification de pneu (TIN)** : numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

* **Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

* **Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

Jantes et pneus

* **Charge supplémentaire :**

Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

* **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

* **Lb/po² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

* **Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression du pneu d'un véhicule stationné à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus, ou avant qu'il n'ait parcouru 1 mi (1,6 km).

* **Pression de gonflage recommandée :** la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de la porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur.

* **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

* **Talon du pneu :** Partie du pneu adjacente à la jante.

* **Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

* **Bande de roulement du pneu :** Partie située sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

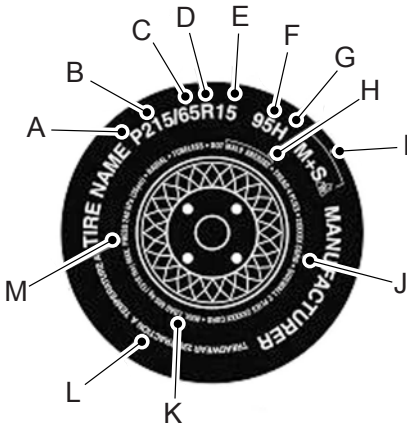
* **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Jantes et pneus

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : si le marquage de vos pneus ne débute pas par une

lettre, sa désignation pourrait être celle de l'organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Jantes et pneus

G. H: Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales.

Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 81 mi/h (130 km/h) et 186 mi/h (299 km/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota: Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse - mi/h (km/h)
M	81 mi/h (130 km/h)
N	87 mi/h (140 km/h)
Q	99 mi/h (159 km/h)
R	106 mi/h (171 km/h)
S	112 mi/h (180 km/h)
T	118 mi/h (190 km/h)
U	124 mi/h (200 km/h)
H	130 mi/h (210 km/h)
V	149 mi/h (240 km/h)

Code de vitesse	Cote de vitesse - mi/h (km/h)
W	168 mi/h (270 km/h)
Y	186 mi/h (299 km/h)

Nota: Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu (TIN) DOT du ministère des Transports des États-Unis:

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S: « Boue et neige »
OU

AT : « Tout terrain », ou

AS : « Toutes saisons ».

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :**

Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Capacité de charge : Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation

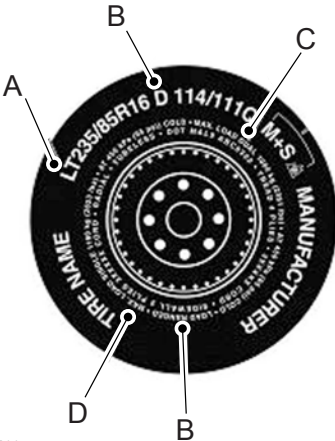
Jantes et pneus

des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale des roues jumelées en lb (kg) à une pression en po/lb² (kPa) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

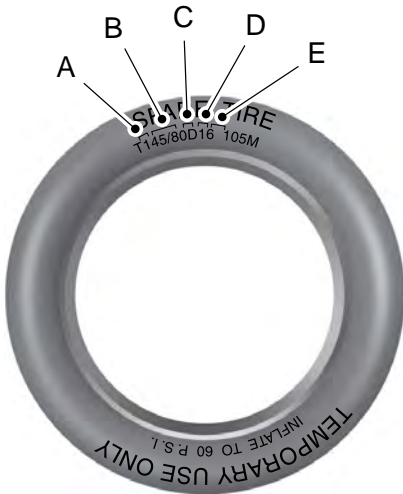
D. Charge maximale des roues simples en lb (kg) à une pression en po/lb² (kPa) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Jantes et pneus

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (T&RA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Jantes et pneus

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford du Canada.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se

Jantes et pneus

trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale stipulée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 10 °F (6 °C) peut faire baisser la pression de 1 lb/po² (7 kPa). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1 mi [1,6 km]], ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

Jantes et pneus

2. Retirez le capuchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le capuchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente) : Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 60 lb/po² (4,15 bars). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente) : Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des queues de soupape de roue

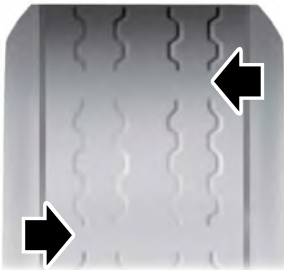
Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et la queue de valve de pneu à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les queues de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez

Jantes et pneus

pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui

ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm)

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENTS



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).



En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.



Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT du ministère des Transports des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENT



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

AVERTISSEMENTS



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.



Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.




Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.

Jantes et pneus

4. Portez des lunettes de protection et une protection auditive.

AVERTISSEMENT

 Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les queues de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.


Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.


L'utilisation de jantes et pneus qui ne sont pas recommandés par Ford du Canada peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, l'équipement est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

 Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques
- *Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route
- *Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

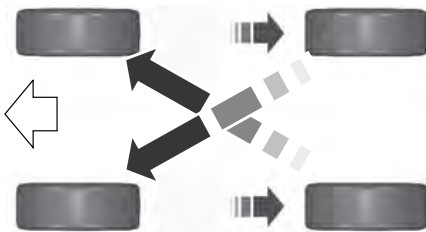
Jantes et pneus

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage

Jantes et pneus

ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE PNEUS D'HIVER

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez des pneus d'hiver sur votre véhicule, veillez à utiliser les écrous de roue adéquats.

Si des pneus d'hiver sont utilisés, veillez à ce que les pressions de pneus soient appropriées.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



L'utilisation de chaînes à neige n'est pas autorisée sur ce véhicule.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Jantes et pneus

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse.

Jantes et pneus

L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaision peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaision, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 254). Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.*

Si une crevaision se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire ou un technicien qualifié pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 254). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours de type T : Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Une roue de secours différente mais de taille normale portant une étiquette : Sur cette roue de secours, une étiquette porte l'inscription : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (roue et pneu pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter de remorque.
- Utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer le pneu de la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours différente à n'importe quel emplacement peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite d'un véhicule à transmission intégrale (s'il y a lieu).

3. Une roue de secours différente mais de taille normale sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec une roue différente mais de taille normale, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.

L'utilisation d'une roue de secours différente mais de taille normale peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.

Jantes et pneus

- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec la roue de secours différente mais de taille normale, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours différente mais de taille normale et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de changement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses à elle seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier de la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté et à l'autre extrémité du véhicule) à celle à changer.



Ne passez jamais sous un véhicule seulement soutenu par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric pourrait vous blesser gravement ainsi que d'autres.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modification.



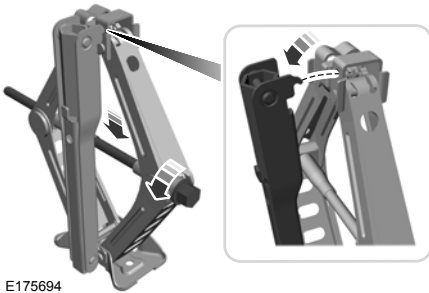
Ne lubrifiez jamais (ni graisse ni huile) les filetages ou la surface entre les goujons et les écrous de roue. Cela pourrait causer le desserrage des écrous pendant la marche.

Nota : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est sur le cric.*

1. Garez le véhicule sur une surface plane et horizontale, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier de la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou de marche arrière (R) (boîte de vitesses manuelle) et arrêtez le moteur.
3. Retirez le panneau moqueté de la roue de secours.
4. Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Retirez la roue de secours de son compartiment.
6. Retirez le boulon de retenue fixant le cric en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

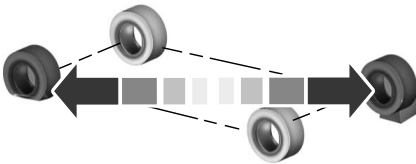
Jantes et pneus

7. Retirez le cric.



E175694

8. Pour retirer le démonte-roue du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et de desserrer le verrou mécanique.



E142551

9. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être changée.
10. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.

11. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement jaune du cric.



E145908

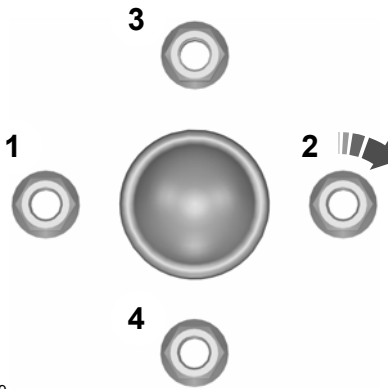
12. Des creux dans les bas de caisse montrent les emplacements de levage au cric.



E142553

13. Enlevez les écrous de roue avec la clé.
14. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.
15. Abaissez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Jantes et pneus



Rangement de la roue au pneu dégonflé

La roue de dimension normale peut être rangée dans le compartiment de roue de secours.

1. Soulevez le panneau moquetté de la roue de secours pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le logement de roue de secours avec la valve orienté vers le bas. Utilisez un mini-boulon de secours pour fixer la roue.
3. Remplacez le cric et les outils dans le logement de la roue de secours.
4. Remettez le panneau moquetté de la roue de secours en place.

E90589

16. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 262).

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couples de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Dimensions des boulons	N.m (lb/pi)*
M12 x 1,5	100 (135)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez uniquement les fixations de rechange recommandées par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrer les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).

Jantes et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

Inspectez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez tout débris et toute trace visible de corrosion.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 1 L ECOBOOST™

Spécification	
Cylindrée (po ³)	61
Rapport volumétrique	10:1
Écartement des électrodes	0,65–0,75 mm (0,026–0,030 po)
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)

Spécification	
Cylindrée (po ³)	98
Rapport volumétrique	11:1
Écartement des électrodes	0,7–0,8 mm (0,028–0,031 po)
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87

SPÉCIFICATIONS DE LA BOÎTE DE VITESSES - 1 L ECOBOOST™, BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Rapports de démultiplication

Élément	Rapport
Première	4,182:1
Deuxième	2,429:1
Troisième	1,436:1
Quatrième	0,959:1
Cinquième	0,804:1
Sixième	0,633:1
Marche arrière	3,508:1
Transmission finale : première, deuxième, cinquième et sixième	4,105:1
Transmission finale : Troisième, quatrième et marche arrière	4,588:1

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DE LA BOÎTE DE VITESSES - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA), BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Rapports de démultiplication

Élément	Rapport
Première	3,917:1
Deuxième	2,429:1
Troisième	1,436:1
Quatrième	1,021:1
Cinquième	0,867:1
Sixième	0,702:1
Marche arrière	3,507:1
Transmission finale : première, deuxième, cinquième et sixième	4,105:1
Transmission finale : Troisième, quatrième et marche arrière	4,588:1

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DE LA BOÎTE DE VITESSES - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 5 RAPPORTS

Rapports de démultiplication

Élément	Rapport
Pignon de 1re	3,846:1
Pignon de 2e	2,038:1
Pignon de 3e	1,281:1
4e	0,951:1
5e	0,756:1
Pignon de marche arrière	3,615:1
Démultiplication finale	4,07:1

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 1 L ECOBOOST™

Ford vous conseille d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation de votre véhicule.

L'utilisation de composants incorrects peut entraîner des dommages ne relevant pas de la garantie du véhicule. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford.

Composant du moteur	Référence
Filtre à air.	FA-1914
Batterie.	BXT-96R-500
Filtre à huile. ¹	FL-910S
Bougies.	SP-538A
Filtre à air d'habitacle.	FP-69
Balai d'essuie-glace de pare-brise (côté conducteur).	WW-2430
Balai d'essuie-glace de pare-brise (côté passager).	WW-1613
Balai d'essuie-glace de lunette arrière.	WW-1204

¹ Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)

Ford recommande d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation de votre véhicule.

L'utilisation de composants incorrects peut entraîner des dommages ne relevant pas de la garantie du véhicule. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford.

Composant du moteur	Référence
Filtre à air.	FA-1914
Batterie.	BXT-96R-500
Filtre à huile. ¹	FL-910S
Bougies.	SP-525
Filtre à air d'habitacle.	FP-69
Balai d'essuie-glace de pare-brise (côté conducteur).	WW-2430
Balai d'essuie-glace de pare-brise (côté passager).	WW-1613
Balai d'essuie-glace de lunette arrière.	WW-1204

¹Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

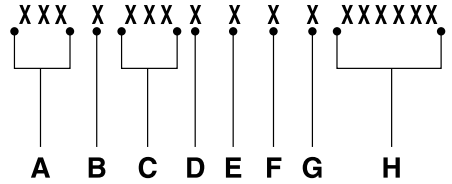
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

Capacités et spécifications


ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.


DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXX LB/ XXXXX KG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH
 XXXX/XXXXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXXXX TIRES
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX X XX X XX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXXXX-XX

E142806

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports	A
Boîte de vitesses manuelle à six rapports	M
Boîte de vitesses manuelle à cinq rapports	C

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1 L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Contenances

Élément	Contenance
Contenance d'huile moteur, y compris le filtre à huile.	4,6 L (1,2 gal)
Contenance d'huile moteur, hors filtre à huile.	4,4 L (1,2 gal)
Contenance de liquide de refroidissement du moteur.	5,8 L (1,5 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses manuelle.	1,67 L (0,4 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses automatique.	1,7 L (0,4 gal)
Contenance de frigorigène pour climatisation.	0,675 kg (24 oz)
Contenance d'huile pour compresseur frigorifique de climatisation.	120 ml (4,1 fl oz)
Contenance du réservoir de carburant.	47 L (12,4 gal)
Contenance du système lave-glaces.	2,5 L (0,7 gal)

Ajout d'huile moteur

Quantité
0,7 L (0,7 pte)

La quantité d'huile moteur requise pour faire monter le niveau indiqué sur la jauge de minimum à maximum.

Spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Capacités et spécifications

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Full Synthetic Motor Oil / Huile moteur synthétique Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Orange Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Dual Clutch Transmission Fluid / Huile pour boîtes embrayage double XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV PM-20	WSS-M6C65-A2
Motorcraft® R-134a Refrigerant / Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
PAG Refrigerant Compressor Oil / Huile PAG pour compresseur frigorifique YN-12-D	WSH-MIC231-B
Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glacé de haute qualité CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse multiusage XL-5-A	ESB-M1C93-B
Penetrating Fluid / Liquide dégrippant CXC-51-A	-

Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Capacités et spécifications

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Si vous ne trouvez aucune huile moteur qui respecte les normes WSS-M2C948-B ou WSS-M2C945-A, il est acceptable d'utiliser une huile moteur SAE 5W20 qui respecte les exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour les moteurs à essence.

Nota : N'utilisez pas plus de 1 L (1,1 pte) de l'autre huile moteur entre deux intervalles d'entretien programmés.

L'utilisation d'une huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- Des durées de lancement du moteur plus longues.

- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

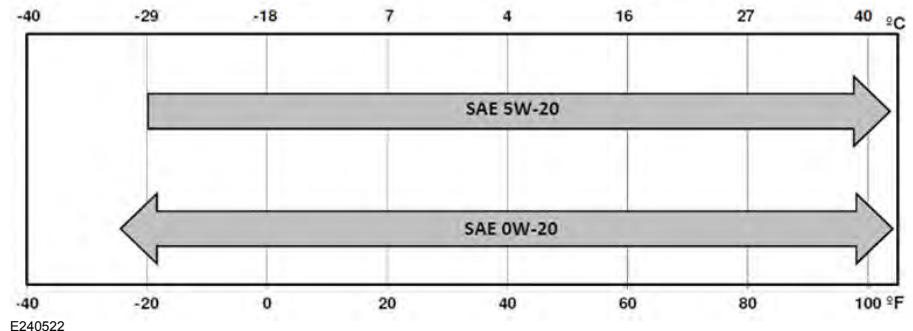
N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, Ford recommande d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C947-A



E240522

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1,6 L DURATEC 16V TI-VCT (SIGMA)

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Contenances

Élément	Contenance
Contenance d'huile moteur, y compris le filtre à huile.	4,05 L (1,1 gal)
Contenance d'huile moteur, hors filtre à huile.	3,75 L (1,0 gal)
Contenance de liquide de refroidissement du moteur.	5,5 L (1,5 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses manuelle.	1,67 L (0,4 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses automatique.	1,8 L (0,5 gal)
Contenance de frigorigène pour climatisation.	0,6 kg (21 oz)
Contenance d'huile pour compresseur frigorifique de climatisation.	150 ml (5,1 fl oz)
Contenance du réservoir de carburant.	47 L (12,4 gal)
Contenance du système lave-glaces.	2,5 L (0,7 gal)

Ajout d'huile moteur

Quantité
0,7 L (0,7 pte)

La quantité d'huile moteur requise pour faire monter le niveau indiqué sur la jauge de minimum à maximum.

Spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Capacités et spécifications

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Full Synthetic Motor Oil / Huile moteur synthétique Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Orange Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Dual Clutch Transmission Fluid / Huile pour boîtes embrayage double XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV PM-20	WSS-M6C65-A2
Motorcraft® R-134a Refrigerant / Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
PAG Refrigerant Compressor Oil / Huile PAG pour compresseur frigorifique YN-12-D	WSH-M1C231-B
Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse multiusage XL-5-A	ESB-M1C93-B
Penetrating Fluid / Liquide dégrissant CXC-51-A	-

Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Capacités et spécifications

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Si vous ne trouvez aucune huile moteur qui respecte les normes WSS-M2C948-B ou WSS-M2C945-A, il est acceptable d'utiliser une huile moteur SAE 5W20 qui respecte les exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour les moteurs à essence.

Nota : N'utilisez pas plus de 1 L (1,1 pte) de l'autre huile moteur entre deux intervalles d'entretien programmés.

L'utilisation d'une huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- Des durées de lancement du moteur plus longues.

- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

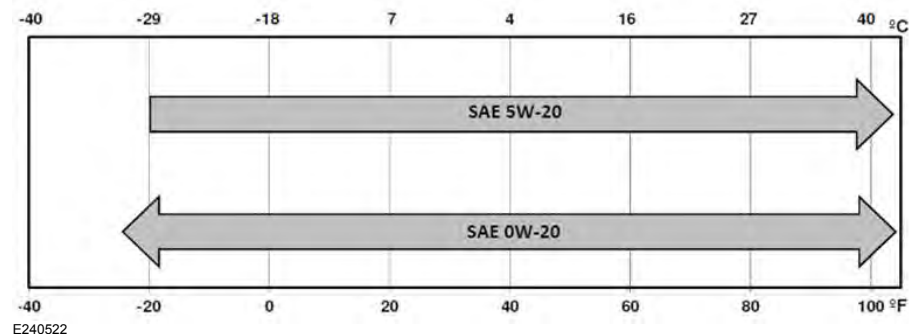
N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, Ford recommande d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C947-A



Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous passez à proximité d'un pylône d'émission radio, un signal plus puissant peut annuler un signal plus faible et causer des interférences dans la chaîne audio.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Nota : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se détacher et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disque qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Chaîne audio

Structure de dossiers et pistes MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux modes de lecture des disques MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (mode par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

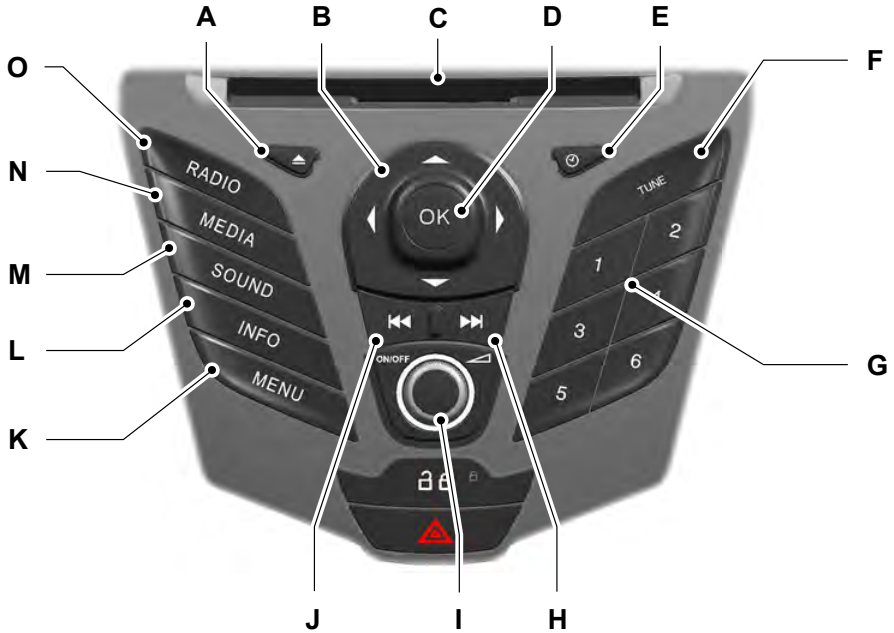
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Chaîne audio



E156613

- A **Éjection** : Appuyez sur la touche pour éjecter un disque compact.
- B **Flèches de commande du curseur** : Appuyez sur une touche pour sélectionner les options à l'écran.
- C **Fente pour CD** : Où vous insérez un CD.
- D **OK (confirmer)** : Appuyez sur la touche pour confirmer les sélections à l'écran.
- E **Horloge** : Appuyez sur cette touche pour régler l'heure. Utilisez les touches **H** et **M** à l'extérieur de l'écran de la radio pour régler les heures et les minutes. Appuyez sur **OK** pour terminer. (Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en parcourant le menu des réglages de l'horloge.)
- F **TUNE (recherche manuelle)** : Appuyez sur la touche pour rechercher manuellement les stations sur les gammes AM et FM.
- G **Clavier numérique** : Appuyez sur la touche voulue pour rappeler une station préalablement mémorisée. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne.

Chaîne audio

- H **Recherche automatique vers le haut** : Appuyez sur cette touche passer à la station suivante d'une bande de fréquences ou à la piste suivante d'un disque compact.
- I **ON/OFF (marche/arrêt) et volume** : Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne en marche ou à l'arrêt. Tournez le bouton pour régler le niveau sonore.
- J **Recherche automatique vers le bas** : Appuyez sur cette touche passer à la station précédente d'une bande de fréquences ou à la piste précédente d'un disque compact.
- K **MENU** : Appuyez sur cette touche pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo.
- L **INFO (information)** : Appuyez sur cette touche pour accéder à l'information sur la radio ou le disque compact.
- M **SOUND (son)** : Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants : graves, aiguës, médiums, balance gauche-droite et balance avant-arrière.
- N **MÉDIA** : Appuyez sur la touche pour accéder aux fonctions AUX et SYNC, ce qui annulera aussi le menu ou le défilement de liste.
- O **RADIO** : Appuyez sur la touche pour sélectionner les différentes gammes d'ondes, ce qui annulera aussi le menu ou le défilement de liste.

Touche SOUND (son)

Elle vous permet de modifier les réglages du son (par exemple : graves, médiums et aiguës).

1. Appuyez sur la touche **SOUND**.
2. Choisissez le réglage voulu au moyen des touches fléchées ascendante et descendante.
3. Utilisez les touches fléchées gauche et droite pour effectuer le réglage nécessaire. L'affichage indique le niveau sélectionné.
4. Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer les nouveaux réglages.

Touche de sélection de gamme d'ondes

Appuyez sur la touche **RADIO** pour sélectionner une des gammes d'ondes disponibles.

Vous pouvez utiliser le sélecteur pour retourner à la réception radio quand vous êtes en train d'écouter une autre source.

Vous pouvez aussi appuyer sur la flèche gauche pour afficher les gammes d'ondes disponibles. Parcourez la liste jusqu'à la gamme requise et appuyez sur **OK**.

Commande de recherche des stations

Recherche automatique des stations

Sélectionnez une gamme d'ondes et appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche automatique. L'appareil s'arrête à la première station qu'il trouve dans la direction choisie.

Recherche manuelle des stations

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez le mode **RADIO** puis **Manual** (manuel).

Chaîne audio

3. Au moyen des flèches gauche et droite, parcourez la gamme d'ondes vers le bas ou le haut par petits paliers, ou bien appuyez sans relâcher pour avancer rapidement, jusqu'à ce que vous trouviez la station que vous voulez écouter.
4. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Balayage des stations

Le balayage vous permet d'écouter quelques secondes de chaque station détectée.

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez le mode **RADIO** puis **SCAN** (balayage).
3. Utilisez les touches de recherche automatique pour parcourir la gamme d'ondes sélectionnée vers le haut ou le bas.
4. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Touches de présélection

Cette fonction vous permet de mémoriser vos stations préférées. Pour les rappeler, sélectionnez la gamme d'ondes appropriée et appuyez sur l'une des touches de présélection.

1. Sélectionnez une gamme d'ondes.
2. Réglez sur la station requise.
3. Appuyez sans relâcher sur une des touches de présélection. Une barre de progression et un message s'affichent. Lorsque la barre de progression arrive au bout, la station est mémorisée. La radio se met aussi momentanément en sourdine comme confirmation.

Vous pouvez procéder de même sur chaque gamme d'ondes et pour chaque touche de présélection.

Nota : Lorsque vous voyagez dans une autre région, les stations qui diffusent sur différentes fréquences et sont mémorisées sur des touches de présélection peuvent être mises à jour avec la fréquence correcte et le nom de la station pour cette région.

Commande de mémorisation automatique

Nota : Cette fonction mémorise jusqu'à six signaux les plus puissants disponibles, sur les gammes d'ondes AM ou FM, et remplace les stations précédemment mémorisées. Vous pouvez aussi mémoriser les stations manuellement de la même manière que d'autres gammes d'ondes.

- Appuyez sans relâcher sur la touche **RADIO**.
- Une fois la recherche terminée, le son est rétabli et les signaux les plus puissants sont mémorisés sur les présélections de mémorisation automatique

Commande automatique de volume

Sur les modèles équipés, la commande automatique du volume règle le volume sonore pour compenser le bruit du moteur et les bruits de roulement.

1. Appuyez sur la touche **MENU** et sélectionnez **Audio Settings** (réglages audio).
2. Sélectionnez **Spd. Comp. Vol** (volume asservi à la vitesse).
3. Modifiez le réglage avec la flèche gauche ou droite.
4. Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer votre sélection.
5. Appuyez sur la touche **MENU** pour retourner à l'écran précédent.

Chaîne audio

Fréquences alternatives

La majorité des programmes diffusés sur la gamme d'ondes FM ont un code d'identification du programme qui peut être reconnu par les autoradios.

Lorsque votre véhicule passe d'une zone d'émission à une autre et que la fonction fréquences alternatives est activée, celle-ci recherche la station qui émet le signal le plus puissant.

Dans certaines conditions, les fréquences alternatives peuvent interrompre temporairement la réception normale.

Une fois la sélection effectuée, la radio évalue continuellement la puissance du signal et, si elle en détecte un meilleur, elle le sélectionne. Elle se met en sourdine pendant qu'elle vérifie une liste des fréquences alternatives et, au besoin, elle recherche une véritable fréquence alternative sur toute la gamme d'ondes sélectionnée.

Elle rétablit la réception radio lorsqu'elle en trouve une. Dans le cas contraire, elle retourne à la fréquence initialement mémorisée.

Lorsque la fonction est sélectionnée, **AF** apparaît sur l'affichage.

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **Audio Settings** (réglages audio).

3. Faites défiler jusqu'à **Alternat. freq.** ou **Alt. Frequency** (fréquences alternatives) et activez ou désactivez avec le bouton **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour retourner à l'écran précédent.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

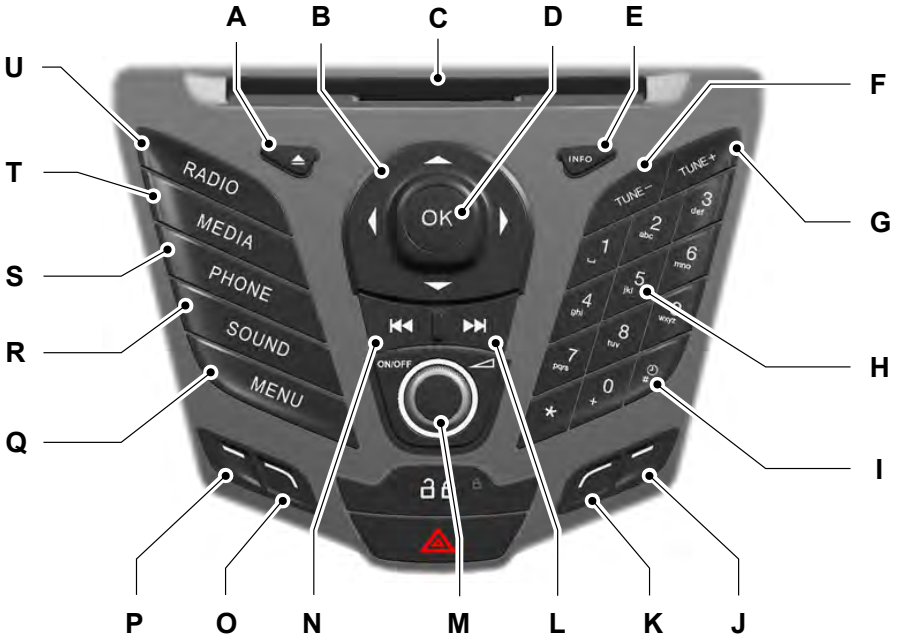
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Un affichage multifonction intégré est situé au-dessus de l'appareil. Il affiche des renseignements importants sur la commande de votre chaîne. En outre, plusieurs icônes disposées autour de l'écran s'allument lorsqu'une fonction est active, par exemple CD, Radio ou Aux.*

Chaîne audio



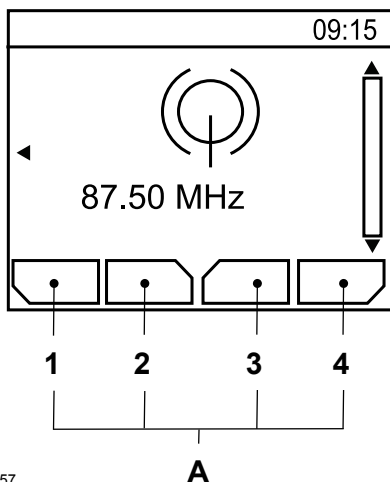
E156629

- A **Éjection** : Appuyez sur la touche pour éjecter un disque compact.
- B **Flèches de commande du curseur** : Appuyez sur une touche pour sélectionner les options à l'écran.
- C **Fente pour CD** : Où vous insérez un CD.
- D **OK (confirmer)** : Appuyez sur la touche pour confirmer les sélections à l'écran.
- E **INFO (information)** : Appuyez sur cette touche pour accéder aux renseignements concernant la radio, le disque compact, le port USB et l'iPod.
- F **TUNE -** : Appuyez sur cette touche pour une recherche manuelle descendante des stations.
- G **TUNE +** : Appuyez sur cette touche pour une recherche manuelle ascendante des stations.
- H **Clavier numérique** : Appuyez sur la touche voulue pour rappeler une station préalablement mémorisée. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne.

Chaîne audio

- I **Horloge** : Appuyez sur la touche pour régler l'horloge, sauf en mode téléphone.
- J **Touche de fonction 4** : Appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode actuel (c.-à-d. radio ou disque compact).
- K **Touche de fonction 3** : Appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode actuel (c.-à-d. radio ou disque compact).
- L **Recherche automatique vers le haut** : Appuyez sur cette touche passer à la station suivante d'une bande de fréquences ou à la piste suivante d'un disque compact.
- M **ON/OFF (marche/arrêt) et volume** : Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne en marche ou à l'arrêt. Tournez le bouton pour régler le niveau sonore.
- N **Recherche automatique vers le bas** : Appuyez sur cette touche passer à la station précédente d'une bande de fréquences ou à la piste précédente d'un disque compact.
- O **Touche de fonction 2** : Appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode actuel (c.-à-d. radio ou disque compact).
- P **Touche de fonction 1** : Appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode actuel (c.-à-d. radio ou disque compact).
- Q **MENU** : Appuyez sur cette touche pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo.
- R **SOUND (son)** : Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants : graves, aiguës, médiums, balance gauche-droite et balance avant-arrière.
- S **PHONE (téléphone)** : Permet d'accéder à la fonction téléphone du système SYNC en appuyant sur **PHONE** puis **MENU**. Voyez le manuel séparé.
- T **MÉDIA** : Appuyez sur la touche pour accéder aux fonctions AUX et SYNC, ce qui annulera aussi le menu ou le défilement de liste.
- U **RADIO** : Appuyez sur la touche pour sélectionner les différentes gammes d'ondes, ce qui annulera aussi le menu ou le défilement de liste.

Chaîne audio



E104157

- A Description des touches de fonction 1-4

Les touches de fonction 1 à 4 sont contextuelles et changent selon le mode actuel de l'appareil. La description de la fonction actuelle s'affiche sur l'écran.

Touche SOUND (son)

Elle vous permet de modifier les réglages du son (par exemple : graves, médiums et aigus).

1. Appuyez sur la touche **SOUND**.
2. Choisissez le réglage voulu au moyen des touches fléchées ascendante et descendante.
3. Utilisez les touches fléchées gauche et droite pour effectuer le réglage nécessaire. L'affichage indique le niveau sélectionné.
4. Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer les nouveaux réglages.

Touche de sélection de gamme d'ondes

Appuyez sur la touche **RADIO** pour sélectionner une des gammes d'ondes disponibles.

Vous pouvez utiliser le sélecteur pour retourner à la réception radio quand vous êtes en train d'écouter une autre source.

Vous pouvez aussi appuyer sur la flèche gauche pour afficher les gammes d'ondes disponibles. Parcourez la liste jusqu'à la gamme requise et appuyez sur **OK**.

Commande de recherche des stations

Recherche automatique des stations

Sélectionnez une gamme d'ondes et appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche automatique. L'appareil s'arrête à la première station qu'il trouve dans la direction choisie.

Recherche manuelle des stations

1. Appuyez sur la **touche de fonction 2**.
2. Au moyen des flèches gauche et droite, parcourez la gamme d'ondes vers le bas ou le haut par petits paliers, ou bien appuyez sans relâcher pour avancer rapidement, jusqu'à ce que vous trouviez la station que vous voulez écouter.
3. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Balayage des stations

Le balayage vous permet d'écouter quelques secondes de chaque station détectée.

1. Appuyez sur la **touche de fonction 3**.

Chaîne audio

- Utilisez les touches de recherche automatique pour parcourir la gamme d'ondes sélectionnée vers le haut ou le bas.
- Appuyez de nouveau sur la **touche de fonction 3** ou sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Touches de présélection

Cette fonction vous permet de mémoriser vos stations préférées. Pour les rappeler, sélectionnez la gamme d'ondes appropriée et appuyez sur l'une des touches de présélection.

- Sélectionnez une gamme d'ondes.
- Réglez sur la station requise.
- Appuyez sans relâcher sur une des touches de présélection. Une barre de progression et un message s'affichent. Lorsque la barre de progression arrive au bout, la station est mémorisée. La radio se met aussi momentanément en sourdine comme confirmation.

Vous pouvez procéder de même sur chaque gamme d'ondes et pour chaque touche de présélection.

Nota : Lorsque vous voyagez dans une autre région, les stations qui diffusent sur différentes fréquences et sont mémorisées sur des touches de présélection peuvent être mises à jour avec la fréquence correcte et le nom de la station pour cette région.

Commande de mémorisation automatique

Nota : Cette fonction mémorise jusqu'à 10 signaux les plus puissants disponibles, sur les gammes d'ondes AM ou FM, et remplace les stations précédemment mémorisées. Vous pouvez aussi mémoriser les stations manuellement de la même manière que d'autres gammes d'ondes.

- Appuyez sans relâcher sur la touche **RADIO**.
- Une fois la recherche terminée, le son est rétabli et les signaux les plus puissants sont mémorisés sur les présélections de mémorisation automatique

Commande automatique de volume

Sur les modèles équipés, la commande automatique du volume règle le volume sonore pour compenser le bruit du moteur et les bruits de roulement.

- Appuyez sur la touche **MENU** et sélectionnez **Audio Settings** (réglages audio).
- Sélectionnez **Spd. Comp. Vol** (volume asservi à la vitesse).
- Modifiez le réglage avec la flèche gauche ou droite.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer votre sélection.
- Appuyez sur la touche **MENU** pour retourner à l'écran précédent.

Fréquences alternatives

La majorité des programmes diffusés sur la gamme d'ondes FM ont un code d'identification du programme qui peut être reconnu par les autoradios.

Lorsque votre véhicule passe d'une zone d'émission à une autre et que la fonction fréquences alternatives est activée, celle-ci recherche la station qui émet le signal le plus puissant.

Dans certaines conditions, les fréquences alternatives peuvent interrompre temporairement la réception normale.

Chaîne audio

Une fois la sélection effectuée, la radio évalue continuellement la puissance du signal et, si elle en détecte un meilleur, elle le sélectionne. Elle se met en sourdine pendant qu'elle vérifie une liste des fréquences alternatives et, au besoin, elle recherche une véritable fréquence alternative sur toute la gamme d'ondes sélectionnée.

Elle rétablit la réception radio lorsqu'elle en trouve une. Dans le cas contraire, elle retourne à la fréquence initialement mémorisée.

Lorsque la fonction est sélectionnée, **AF** apparaît sur l'affichage.

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **Audio Settings** (réglages audio).
3. Faites défiler jusqu'à **Alternat. freq.** ou **Alt. Frequency** (fréquence alternative) et activez ou désactivez avec le bouton **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour retourner à l'écran précédent.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AUDIO DE SONY/ÉCRAN TACTILE

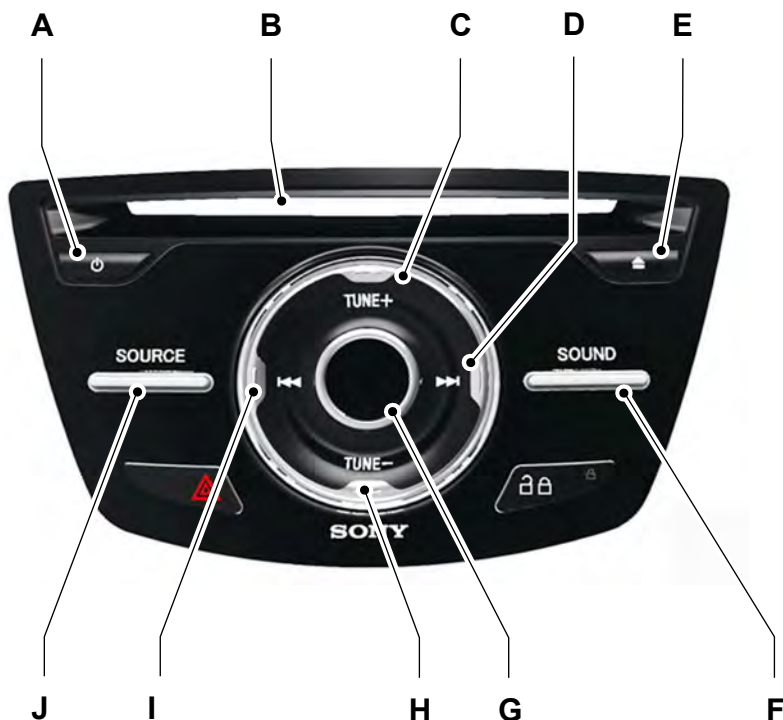
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *L'écran tactile commande la plupart des fonctions audio.*

Chaîne audio



E156663

- A **Marche, arrêt** : Appuyez sur cette touche pour allumer ou éteindre la chaîne audio.
- B **Fente pour CD** C'est là que vous insérez un CD.
- C **TUNE + (syntonisation)** : En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquence vers l'avant. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour syntoniser la chaîne disponible suivante de la station de radio satellite.

Chaîne audio

- D **Recherche vers le haut :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour passer à la station suivante de la bande de radiofréquence. Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante d'un CD. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la chaîne suivante. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la chaîne suivante dans la catégorie sélectionnée.
- E **Éjecter :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- F **SOUND (son) :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : graves, aiguës, moyennes, équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière.
- G **Volume** Tournez le cadran pour régler le volume.
- H **TUNE - (syntonisation) :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquence vers l'arrière. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour syntoniser la chaîne disponible précédente la station de radio satellite.
- I **Recherche vers le bas :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour passer à la station précédente de la bande de radiofréquence. Appuyez sur cette touche pour passer à la piste précédente d'un CD. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la chaîne précédente. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la chaîne précédente dans la catégorie sélectionnée.
- J **SOURCE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différents modes audio, par exemple AM, FM, radio satellite et entrée AV.

Chaîne audio

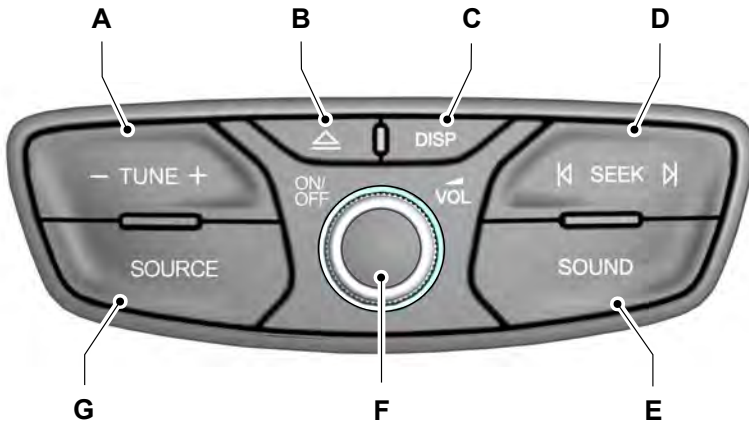
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN TACTILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *L'écran tactile commande la plupart des fonctions audio.*



E156662

Chaîne audio

- A **TUNE (syntonisation)** : Appuyez sur ces touches en mode radio pour faire une recherche vers le haut ou vers le bas de la bande de fréquences. En mode SIRIUS, appuyez sur ces touches pour syntoniser la chaîne disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- B **Éjection** : Appuyez sur la touche pour éjecter un disque compact.
- C **DISP (affichage)** : Appuyez sur cette touche pour faire passer l'affichage en mode ralenti.
- D **SEEK (recherche automatique)** : Appuyez sur ces touches en mode radio pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences, ou pour passer à la piste suivante ou précédente d'un CD. En mode SIRIUS, appuyez sur ces touches pour sélectionner la chaîne suivante ou précédente. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur ces touches pour rechercher la chaîne suivante ou précédente au sein de cette catégorie.
- E **SOUND (son)** : Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants : graves, aiguës, médiums, balance gauche-droite et balance avant-arrière.
- F **ON/OFF (marche/arrêt) et volume** : Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne en marche ou à l'arrêt. Tournez le bouton pour régler le niveau sonore.
- G **SOURCE** : Appuyez sur cette touche pour accéder aux différents modes audio, par exemple AM, FM, radio satellite et entrée AV.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Chaîne audio

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaye pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Chaîne audio

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie

HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PRISE D'ENTRÉE AUDIO

AVERTISSEMENTS



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Ford recommande de ne pas utiliser un appareil portatif durant la

AVERTISSEMENTS

conduite et vous encourage à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois en vigueur sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.



Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

Chaîne audio

AVERTISSEMENTS



Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E149149

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit aussi être dotée d'un connecteur mâle de 1/8 po (3,5 mm) à chaque extrémité.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses automatique en position stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle au point mort (N).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.

3. Mettez la radio en fonction. Sélectionnez une station FM ou écoutez un CD.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre lecteur de musique portatif en fonction et réglez-en le volume à la moitié de la page.
6. Appuyez sur **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE LIGNE** apparaisse à l'écran. Vous devriez entendre le son de votre appareil même s'il est faible.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du disque compact. Pour ce faire, alternez entre les touches AUX et FM ou CD.

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E201595

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 332).

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon

l'équipement)

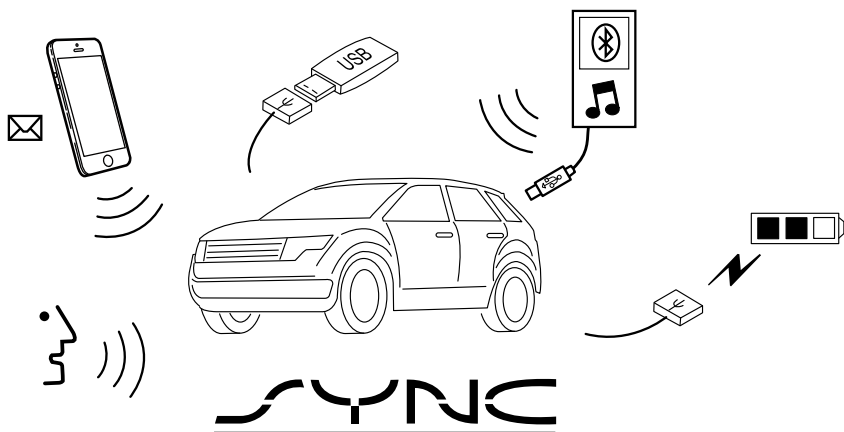
Vous pouvez placer la centrale multimédia à l'intérieur de la console centrale ou sur la planche de bord.



E211463

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

Le SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portable.
- D'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services* SYNC (circulation, directions et information).
- D'utiliser les applications telles que Stitcher au moyen de SYNC AppLink.

- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et nécessitent une activation.

**La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Soutien

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1 800 565 3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Activer Bilan du véhicule et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services* SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal.

Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les chapitres qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur la touche de commande vocale, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur la touche de commande vocale.

Démarrage d'une session vocale



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 73).

À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des instructions suivantes :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Système audio Bluetooth	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
Annuler	Annuler la commande en cours.
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Accéder aux applications mobiles.
Téléphone	Passer des appels.
USB [1]	Accéder à l'appareil relié au port USB.
Bilan du véhicule	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
Paramètres de la voix Préférences de la voix	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
Aide	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | arrêter | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou arrêter ou quitter.

Vous devez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque Mobile (apps | applications) s'affiche, vous devez énoncer : mobile suivi de apps ou applications.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque (USB [clé] | iPod | MP3 [lecteur]) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Nota : Les Services* SYNC et le Bilan du véhicule sont uniquement disponibles aux États-Unis.

Interaction et rétroaction du système

L'équipement fournit de l'information par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de commande vocale). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 73).

À l'invite, énoncez ce qui suit :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Paramètres de la voix Préférences de la voix	
Suivi de l'une des commandes suivantes :	
Mode interactif standard	Fournir une interaction et un guidage plus détaillés.
Mode interactif avancé	Fournir moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Invites de confirmation désactivées	Deviner au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
Invites de confirmation activées	Clarifier votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone mobile. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Listes des candidats du support désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du support activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs multimédias.
Listes des candidats du téléphone désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du téléphone activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant
- Terminaison d'un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial du téléphone

Nota : SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 1 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

SYNCTM (Selon l'équipement)

Nota : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Appuyez sur la touche du téléphone. Lorsque l'écran affiche un message indiquant qu'aucun téléphone n'est couplé, procédez comme suit :

Message	Mesure à prendre et description
AUCUN TÉL.	Appuyez sur la touche OK .
DÉTECT SYNC	<ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Nota : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
AJOUT APP.	Appuyez sur la touche OK . Lorsque le message suivant s'affiche à l'écran.
DÉTECT SYNC	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) ou le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites :

Commandes vocales
Téléphone
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
Historique des appels entrants
Historique des appels manqués
Historique des appels sortants
Répertoire ____
Répertoire ____ domicile

Commandes vocales
Répertoire ____ travail
Répertoire ____ bureau
Répertoire ____ cellulaire

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Vous pouvez aussi énoncer l'une des commandes suivantes :

Commande vocale
Appeler ____
Appeler ____ à son domicile
Appeler ____ au travail
Appeler ____ au bureau

Commande vocale
Appeler ___ sur le mobile
Appeler ___ À un autre numéro
Composer

Aucune de ces commandes n'est disponible si l'information de votre téléphone cellulaire n'est pas complètement téléchargée à l'aide de Bluetooth.

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Les commandes suivantes sont uniquement disponibles lors d'appels actifs :

Commandes vocales
Aller à la section confidentialité
En attente
Joindre

Commandes du menu du téléphone

Pour accéder au menu du téléphone au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu [du téléphone]
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]

Commande vocale
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] activée
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] désactivée
[Définir les] Paramètres de sonnerie [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 1 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 2 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 3 [du téléphone]
Paramètres de la sonnerie [du téléphone] désactivés
Batterie
Nom du téléphone
Signal
Boîte de réception des messages texte
Envoyer [nouveau] message texte

Vous n'avez pas besoin d'énoncer le mot entre parenthèses pour que le système comprenne votre commande.

Nota : *Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.*

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un contenu, par exemple à nom ou à un numéro dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran.

Établissement d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Appeler ____	Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.
Composer	À utiliser pour entrer un numéro de téléphone chiffre par chiffre.
Lorsque le système confirme le numéro, énoncez l'une des commandes suivantes :	
Composer	Pour confirmer le numéro et passer l'appel.
Supprimer	Pour effacer le dernier chiffre énoncé. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche fléchée de gauche.
Effacer	Pour effacer tous les chiffres énoncés. Vous pouvez aussi maintenir la touche fléchée de gauche enfoncée.

Pour mettre fin à un appel, maintenez enfoncée la touche rouge du téléphone.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone.
- Refuser l'appel en maintenant la touche rouge de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appuyez sur la touche MENU lors d'un appel actif, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MENU APPELS	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
CONFIDENT.	Appuyez sur la touche OK pour faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description		
EN ATTENTE	Appuyez sur la touche OK pour mettre un appel actif en attente.		
COMB. APP.	<p>Joindre deux appels. SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche du téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen de SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler jusqu'à Conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK. Patientez jusqu'à ce que le message suivant s'affiche. 		
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">COMB. APP.</td> <td style="width: 50%; padding: 2px;">Appuyez sur la touche OK.</td> </tr> </table>	COMB. APP.	Appuyez sur la touche OK .
COMB. APP.	Appuyez sur la touche OK .		
SONS ENTRÉE	Entrez des tonalités telles que des numéros pour des mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit à titre de confirmation. Répétez l'étape au besoin.		
RÉPERTOIRE	<p>Pour accéder aux contacts de votre répertoire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler le contact. 		
HIST. APPELS	<p>Pour accéder à votre journal d'historique des appels.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie. 		
RETOUR	Quittez le menu actuel.		

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire,

d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, par exemple le service Assistance 911, le bilan du véhicule et les services SYNC.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
RCMPST TÉL.	Appuyez sur la touche OK pour recomposer le dernier numéro appelé. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer.
RCMPST TÉL.	Accédez à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué, une fois le téléphone compatible Bluetooth relié à SYNC. ¹ Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. APP ENTRANT APP SORTANT APP. MANQUÉ Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire et votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
RÉPERTOIRE	Pour effectuer des recherches dans votre répertoire, sélectionnez : « RECHERCHER » Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas ou le haut jusqu'au nom souhaité et appuyez sur OK . En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	<p>numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK. Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.</p> <p>Pour chercher un nom dans votre répertoire, sélectionnez :</p> <p>RECHERCHER</p> <p>Appuyez sur OK. Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la première lettre de l'entrée du répertoire s'affiche. Appuyez sur OK. Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la deuxième lettre de l'entrée du répertoire souhaitée s'affiche. Appuyez sur OK. Continuez à sélectionner des lettres pour affiner votre recherche. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche fléchée droite sur le cadran. SYNC vous amène au nom du répertoire correspondant à votre entrée. Appuyez sur OK. En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK. Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.</p>
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK pour envoyer, télécharger, lire ou supprimer des messages texte. ¹
PARAM TÉLÉPH	Affichez l'état de votre téléphone, configurez les sonneries, sélectionnez un avis de message, modifiez les entrées du répertoire et téléchargez automatiquement le contenu de votre téléphone cellulaire entre autres. ¹

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
SYNC-Apl	Accédez au portail des services SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, par exemple des rapports de circulation routière et des itinéraires. ³
Assist. 911	Passez automatiquement un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident. ⁴
État véhicule	Exécutez et recevez un rapport de diagnostic du véhicule. ³
APPLICATIONS	Interagissez avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
PARAM. SYST	Accédez aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu du téléphone.

¹ Cette fonction est asservie au téléphone.

² Cette fonction est asservie au téléphone et à la vitesse.

³ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

⁴ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte. Le système peut aussi lire les messages texte entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages texte au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages texte entrants.

Nota : Le transfert de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message texte, une tonalité audible retentit et l'écran d'information affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Suite à l'avis, vous pouvez exécuter l'une des opérations suivantes :

Ne faites rien et le message sera transféré dans dans votre boîte de réception des messages texte.

Pour que SYNC lise le message au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Lecture des messages	SYNC vous lit le message texte le plus récent.

Pour ouvrir le message texte, appuyez sur OK afin de le recevoir et l'ouvrir. Appuyez sur la touche OK de nouveau et SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de transférer le message.

Répondez au message ou transférez-le, appuyez sur OK et utilisez les touches de défilement pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description
RÉPONDRE	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
TRANSFÉRER	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages texte

La messagerie texte est une fonction asservie au téléphone. Si votre téléphone est compatible, SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte.

Nota : L'envoi de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK .

Sélectionnez parmi ce qui suit :

ENVOYER MSG?	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
--------------	---

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	<ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Faites défiler jusqu'au message voulu.3. Appuyez sur la touche OK.4. Faites défiler les entrées de votre répertoire ou de l'historique des appels, ou composez un nouveau numéro.5. Appuyez sur la touche OK pour accéder au contact voulu.6. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message texte avec la signature suivante : Ce message a été envoyé depuis mon véhicule Ford.
CHARGER SMS	Vous permet de télécharger vos messages non lus dans SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran indique que le système télécharge vos messages. Lorsque le téléchargement est terminé, SYNC vous redirige vers votre boîte de réception.
SUPPR. TOUT	Vous permet de supprimer les messages texte actuels de SYNC. Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran vous prévient lorsqu'il a fini de supprimer tous vos messages texte. SYNC vous ramène au menu des messages texte.
RETOUR	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu actuel.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les réglages de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à certaines fonctions et de les régler. Par exemple les sonneries, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
ÉTAT TÉL.	Affichez le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la batterie du téléphone et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
PARAM. SON.	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants. Vous pouvez sélectionner l'une des sonneries du système ou l'une des sonneries de votre téléphone. Appuyez sur la touche OK et utilisez les touches de défilement pour écouter les options disponibles. Vous pouvez aussi choisir d'utiliser la sonnerie de votre téléphone.
	Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner la sonnerie voulue. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone.
NOTIFICAT.	Vous avez la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. ACT NOTIF DSCT NOTIF
MODIF RÉPERT	Modifiez le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler pour choisir entre :
	AJT CNTCTS Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description	
	SUPPR RPRT	Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. SYNC vous renvoie au menu Paramètres du téléphone.
	TÉLCH RÉPERT	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement ? apparaît.
CHARG. AUTO	Téléchargez automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner.	
	TLC AUTO AC?	Lorsque ce message apparaît, appuyez sur OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages texte ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est relié à SYNC. *
NOMS ÉNONCÉS	Lorsque cette option est activée, SYNC énonce le nom du contact qui s'affiche sur l'écran lors du défilement dans le répertoire téléphonique.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

* La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et du nombre d'entrées à télécharger. Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont automatiquement supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu Téléphone, utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
AJOUT APP.	Voir Utilisation du système SYNCT™ avec votre téléphone (page 304). ¹
CONNEXION. BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. ² Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés. Utilisez les touches de défilement jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour relier le téléphone.
APP PRNCPL?	Définissez un téléphone précédemment couplé comme téléphone principal. ³ Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.
BT ACT/DSCT	Activez ou désactivez la fonction Bluetooth. ⁴ Appuyez sur OK et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK . La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
SUPPR. APP.	Supprimez un téléphone couplé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimez tous les téléphones préalablement couplés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

¹ Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

² Vous ne pouvez relier qu'un appareil à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

³ SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque (*).

⁴ La désactivation du système Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux paramètres par défaut et de les définir, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Pour accéder au menu Avancé, appuyez sur la touche du téléphone pour entrer dans le menu Téléphone, puis utilisez les touches de défilement pour :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Sélectionnez parmi ce qui suit :

Invites	Obtenez de l'aide de SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites : <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler jusqu'à alterner entre Activer et Désactiver.2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. SYNC vous ramène au menu Avancé.
---------	---

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description	
Langues	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. Sélectionner l'anglais, le français ou l'espagnol. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC vous ramène au menu Avancé. 	
Par défaut	<p>Restaurez les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message suivant s'affiche.</p> <p>Restaurer?</p>	
MASTER RESET	<p>Effacez complètement toute l'information enregistrée dans SYNC, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés, et revenir aux paramètres par défaut du système établis en usine.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message lorsque le processus est terminé. SYNC vous ramène au menu Avancé.</p>	
REDÉMARRAGE SYNC	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option.	
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">CONFIRMER REDÉMARRAGE?</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Appuyez sur OK pour sélectionner cette option. Il vous suffit d'appuyer sur la touche OK une seule fois. Lorsqu'il redémarre, SYNC ne réagit pas pendant 2 à 4 minutes. Patientez 2 à 4 minutes avant de procéder à une commande SYNC</td> </tr> </table>	CONFIRMER REDÉMARRAGE?
CONFIRMER REDÉMARRAGE?	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option. Il vous suffit d'appuyer sur la touche OK une seule fois. Lorsqu'il redémarre, SYNC ne réagit pas pendant 2 à 4 minutes. Patientez 2 à 4 minutes avant de procéder à une commande SYNC	
Install app	<p>Installez les applications que vous avez téléchargées.</p> <p>Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour confirmer.</p>	
INFO SYSTÈME	<p>Accédez au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p>	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

* Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 175). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation ou désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
Marche Arrêt	Appuyez sur la touche OK lorsque l'option voulue s'affiche sur l'écran de la radio.

Les sélections de désactivation comprennent :

Message	Mesure à prendre et description
Désactiver avec rappel :	fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Désactiver sans rappel :	fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Nota : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Nota : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.

Nota : En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 miles.

Nota : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention

Vous pouvez exécuter un bilan du véhicule après que votre véhicule a tourné pendant au moins 60 secondes. Choisissez l'une des options suivantes.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale, puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Bilan du véhicule	Le système exécute un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et en transmet les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour utiliser l'écran, appuyez sur le bouton de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
État véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Tlc Auto Ac?	Appuyez sur la touche OK et sélectionnez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage.*
Interv. rapp.	Faites défiler pour sélectionner entre des intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi), ou 16 000 km (10 000 mi). Sélectionnez l'option voulue et appuyez sur la touche OK .
Exécuter rapp.	Appuyez sur la touche OK pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et d'en transmettre les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.
Retour	Quittez le menu actuel.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Nota : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Nota : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Utilisation du système SYNCTM avec votre téléphone** (page 304).

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services dont vous avez besoin et en vue d'une amélioration continue, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services du SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC par commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
(quels sont mes choix que puis-je qu'est-ce que je peux) dire commandes disponibles)	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (options | choix) s'affiche, vous énoncez : options ou choix.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque quel(le)s sont mes (options | choix) s'affiche, vous devez énoncer : quel(le) s sont mes suivi de options ou choix.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque que puis-je dire commandes [disponibles] s'affiche, vous pouvez énoncer que puis-dire commandes.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Applications de SYNC	Appuyez sur la touche OK .
Services	<ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.2. Appuyez de nouveau sur la touche OK. SYNC établit l'appel avec le portail des services.3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les messages-guide pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.

Réception des directives virage après virage

Lorsque vous êtes connecté aux Services SYNC, appuyez sur la touche de téléphone et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Sélectionnez votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour trouver un lieu en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise, et que vous souhaitez parler directement à un opérateur. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support .
Oui *	Si vous manquez un virage, le SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

* Pendant le guidage.

Déconnexion des services SYNC

Pour vous déconnecter des services SYNC, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Au revoir	À partir du menu principal des Services SYNC, maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment lorsque vous êtes connecté aux Services* SYNC pour interrompre une invite vocale ou un clip audio, et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC™ APPLINK™

Applications mobiles SYNC

Nota : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système MyFord Touch.

Nota : Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder à l'aide du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC. Vous pouvez alors faire défiler les options jusqu'à :

Option de menu	
Applis mobiles	Appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue. Une fois une application exécutée par l'inter-

Option de menu	
	médiaire de SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton MENU pour d'abord accéder au menu SYNC.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYRide.com

Pour accéder à l'aide du menu des médias

Appuyez sur le bouton **AUX** sur la console centrale.

Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu SYNC et faites défiler les options jusqu'à :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Médias SYNC	Appuyez sur la touche OK .
App. mobiles	Appuyez sur la touche OK et naviguez dans la liste d'applications disponibles, puis sélectionnez l'application voulue.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et

« Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYRide.com

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
App. mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Le nom d'une application (comme Sticher) suivi de « aide ».	Pour connaître les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu multimédia ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques, par exemple artiste et album.

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 6 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, notamment : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio suivants : MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur d'alimentation, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

Port USB (page 297).

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB [1]	Vous pouvez maintenant écouter votre musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque USB[1] s'affiche, vous pouvez énoncer « USB » ou « USB un ».

Pour vous connecter à l'aide du menu système

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 297).

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Sél. srce	Appuyez sur la touche OK .
SYNC USB	Appuyez sur la touche OK . En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil connecté, le message suivant peut s'afficher à l'écran de la radio. Indexation...

Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture. Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Lire tout
Artistes
Albums
Genres
Sélections
Pistes

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Expl. USB	
Msqe smlre	
RETOUR	Quitter le menu actuel.

Quel morceau est lu?

Lors de la lecture d'une piste, vous pouvez demander au système de quoi il s'agit.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Qu'est-ce que c'est? Quel morceau est lu?	Le système effectue la lecture des balises de métadonnées et, si elles ne sont pas vides, vous indiquera la piste en cours de lecture.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque « (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous énoncez « de quoi s'agit-il ».

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque le texte suivant s'affiche : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commande vocale
USB [1]
Vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause
Lire

Commande vocale	
Lire tout	
Lire l'artiste ____	1,2
Lire l'album ____	1,2
Lire le genre ____	1,2
[Lire le] Dossier suivant	3
[Lire la] Piste suivante	
Lire la sélection ____	1,2
[Lire le] Dossier précédent	3
[Lire la] Piste précédente	

Commande vocale		
[Lire la] Piste suivante		1,2
Relecture [Activée]		
Relecture désactivée		
Lecture aléatoire [Activée]		
Lecture aléatoire désactivée		
Rechercher l'album ____		1,2
Rechercher l'artiste ____		1,2
Rechercher le genre ____	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à jouer le type de musique choisi. Vous pouvez uniquement passer les genres de musique présents dans les balises de métadonnées de votre lecteur multi-média numérique.	1,2
Rechercher la piste ____	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.	1,2
Préciser l'album ____	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Grâce à cette commande, vous pouvez filtrer une sélection précédente, par exemple pour diffuser un album particulier d'un artiste.	1,2

Commande vocale	
Musique similaire	Le système compile une sélection et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle provenant actuellement du port USB en utilisant les métadonnées indexées.
Lecture automatique désactivée	
Lecture automatique activée	Activez la lecture automatique pour écouter la musique traitée pendant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.

¹ ____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

² Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

³ Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commande Bluetooth Audio

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale
Système audio Bluetooth
Vous pouvez ensuite énoncer une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause

SYNC™ (Selon l'équipement)

Commande vocale
Lire
[Lire la] Piste suivante
[Lire la] Piste précédente

Fonctions du menu multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la source média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique, par exemple par artiste, genre, lecture aléatoire ou répétition, et d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Menu lctre	Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, sélections, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge disponibles sur votre lecteur. Consultez le menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Sélectionnez parmi ce qui suit :

Sél. srce	USB SYNC	Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles. ¹
	SYNC BT	Appuyez sur la touche OK . Cette fonction asservie au téléphone vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur la touche de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description	
	<p>SYNC entrée de ligne (selon l'équipement)</p>	<p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule.²</p>
Param. srce	<p>Choisissez les fonctions de lecture aléatoire ou de relecture, et définissez les paramètres de lecture automatique. Une fois que ces sélections sont activées, elles restent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante.³</p>	
	Aléatoire	<p>Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Jouer tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Lecture aléatoire.</p>
	Relecture	<p>Appuyez sur la touche OK pour relire une chanson.</p>
	Lctre auto.	<p>Appuyez sur la touche OK pour activer la lecture automatique afin d'écouter de la musique traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.⁴</p>
APPLICATIONS	<p>Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.</p>	

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur OK pour quitter le menu multimédia.

¹La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

²Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction audio auxiliaire. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

³Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

⁴La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces musicales à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, sélection, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre appareil USB.

Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB et qu'il est sous tension.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Menu lctre	Appuyez sur la touche OK .
S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :	
Lire tout	Appuyez sur la touche OK . Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Artistes	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez choisir de lire tous les artistes ou un des artistes indexés.2. Faites défiler les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche OK.
Albums	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez accéder au menu album et choisir de lire tous les albums ou un album indexé distinct.2. Faites défiler les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche OK.
Genres	<p>Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Faites défiler les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche OK.
Sélections	<p>Accéder à vos listes d'écoute aux formats ASX, M3U, WPL ou MTP. Le système établit une liste de vos sélections par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Faites défiler les options pour sélectionner la liste d'écoute voulue. Appuyez sur la touche OK.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Pistes	<p>Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Faites défiler les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche OK.
Expl. USB	<p>Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia connecté au port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.
Musque smlr	<p>Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une sélection.*</p> <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes. Appuyez sur la touche OK.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les balises de métadonnées ne sont pas renseignées. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une balise de métadonnées vierge.

Paramètres système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu des appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Appareils Bluetooth

Le menu des appareils Bluetooth vous permet d'activer, désactiver, ajouter, relier et supprimer un appareil Bluetooth.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

AJOUT APP.	Coupler d'autres appareils au système. * <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK. Lorsque le message de détection de SYNC s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK.2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connect. Bt	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils.2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
BT ACT/DSCT	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ** <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation.2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK.
DEL DEVICE	Supprimer un appareil multimédia couplé. <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil.2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimer tous les appareils préalablement couplés.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	<ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

** La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Invites	Se faire guider par SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques. <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation.2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK. SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisir parmi les langues disponibles. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	<ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler toutes les langues disponibles pour sélectionner la langue voulue.2. Appuyez sur la touche OK lorsque la langue voulue s'affiche à l'écran.3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC revient au menu Avancé.
Par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés. <ol style="list-style-type: none">1. Appuyez sur la touche OK.2. Appuyez sur la touche OK. Lorsque la réinitialisation des réglages par défaut s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer.
MASTER RESET	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC. Tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés seront effacés et le système réinitialisera les réglages par défaut d'usine.
Install app	Télécharger les applications logicielles au moyen du port USB.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNCT ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.</p> <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la « fermeture manuelle » de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applis » sur le SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Certaines versions anciennes du système d'exploitation Android peuvent présenter un bogue Bluetooth. Ce bogue peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes lors de la précédente connexion du téléphone à SYNC si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford vous recommande fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Ford déconseille l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de chauffage et de climatisation, et de navigation, ainsi qu'avec l'application SYNC AppLink de votre téléphone.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton se met en surbrillance lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E207614

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages textes.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous l'actionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Montre	L'heure actuelle est affichée ici. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 407).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure actuelle.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez appuyer sur l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

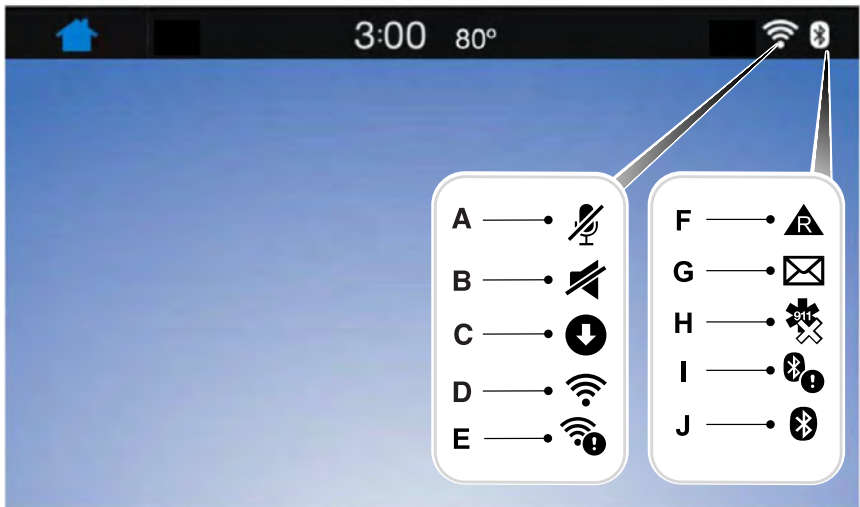
SYNC™ 3

L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide de la barre d'état et de celle de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction vous permettant d'avoir accès aux commandes et fonctions audio jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E223058

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
A	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
B	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine.
C	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 a reçu une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
D	Wi-Fi	Cette icône s'affiche lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi.
E	Réseau Wi-Fi à portée	Cette icône s'affiche lorsqu'un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
F	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire utilise la fonction d'itinérance.
G	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
H	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
I	Alerte Bluetooth	Cette icône s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active.
J	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et la radio satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles avec SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez nettoyer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore des saletés ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou un type de solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 369).

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : permet de commander le volume audio.

MUTE (sourdine) : interrompt le volume du média en cours de lecture.

VOICE (commande vocale) : Appuyez sur ce bouton pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

SEEK NEXT (prochaine recherche automatique) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

SEEK PREVIOUS (recherche automatique précédente) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

PHONE ACCEPT (accepter appel) :

Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

PHONE REJECT (rejeter appel) :

Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, l'option **SEEK NEXT** (prochaine recherche automatique) peut être associée à **PHONE REJECT** (rejeter appel) et **SEEK PREVIOUS** (recherche automatique précédente) peut être associée à **PHONE ACCEPT** (accepter appel).

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 72).

Utilisation des commandes du panneau

En fonction de votre véhicule et des options choisies, votre planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt** : Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL** : Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Syntonisation** : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Eject (éjecter)** : Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE** (source) ou **MEDIA** (média) : Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes multimédias.
- **SON** : Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6** : Maintenez appuyé pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préséglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 277).
- **DISP** : Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation** : commande la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de climatisation. Voir **Climatisation** (page 104).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENTS



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.ford.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 407).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible avec SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible précédemment couplé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone au volant enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC passe l'appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford vous recommande fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Ford déconseille l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois en vigueur sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le mode d'emploi de votre dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

SYNC™ 3

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système peuvent être trop difficiles à utiliser lorsque vous roulez; elles ne sont donc disponibles que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinémas ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages textes	Affichage des messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Accéder à l'assistance à la clientèle pour obtenir des réponses à toutes vos questions.
- Gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC Connect (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de SYNC® Connect, vous pouvez utiliser FordPass® pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. SYNC Connect est une fonction disponible en option sur certains véhicules année-modèle 2017. FordPass® est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

- FCC : LHJ-FAN
- IC : 2807E-FAN

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne les conditions requises minimales. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation de votre système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Veillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour activer les mises à jour automatiques au moyen d'une connexion Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il vous faudra peut-être saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 407). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 421).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.

Dimanche, de 10 heures 30 à 19 heures 30, heure normale de l'est.

États-Unis : 1-800-392-3673.

Au Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire

n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous vendez ou transférez votre véhicule, Ford recommande d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 407). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes sont susceptibles de demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E207616

État	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation **	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3

Écran	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

* Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles que les commandes audio et le téléphone. Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de ne pas quitter la route des yeux.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 à travers une variété de commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant de direction et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité tel que l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Vous fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour la fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Téléphone - Liste de commandes
	Navigation - Liste de commandes

SYNC™ 3

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ *	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ».
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple « The Pulse ».	
AM ___ FM ___	Vous permet de syntoniser sur une fréquence FM ou AM spécifique telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ *	Vous permet de syntoniser à une fréquence HD spécifique telle que « 88,7 FM HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher The Beatles » ou « Rechercher folk ».

* Cette option peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement.

Commandes vocales de téléphone

Couplage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour coupler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 407).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les

commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ____	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à son domicile ».
Composer ___	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ».

Veillez vous assurer que vous énoncez le nom du contact exactement tel qu'il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages

Pour accéder aux options des messages, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de POI ou une adresse.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie de POI que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver restaurants ».
Trouver un POI	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche de point d'intérêt.
Trouver une intersection	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'intersection.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom de la catégorie de POI proches que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver les restaurants les plus proches ».
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.

SYNC™ 3

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Montre la route actuelle.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque l'application fonctionne sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'accidents de la circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de l'essence.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour la semaine.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

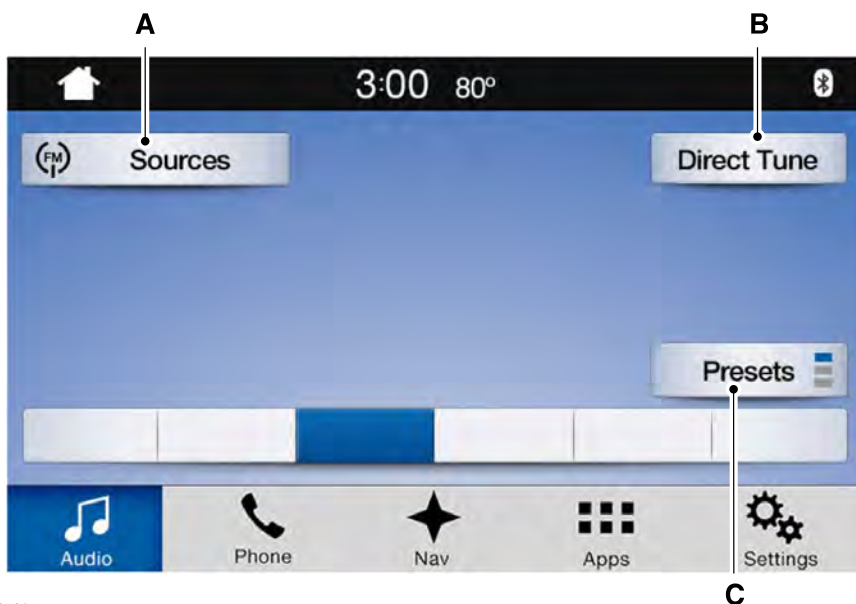
SYNC™ 3

Vous pouvez utiliser la commande du volume pour ajuster le volume des messages vocaux du système. Lorsque la commande est active, ajustez la commande du volume selon votre réglage désiré.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E207617

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Option de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	*
CD	

SYNC™ 3

Option de menu	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

* Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur le bouton de préréglage. Le voyant sur le bouton de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)

Nota: Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.



E234451

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SIRIUS, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Nota: SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela inclut l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota: Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Les boutons suivants sont disponibles pour Sirius :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur ce bouton pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer		Effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre pré réglage sans retourner à l'audio en direct. Ce bouton permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel(le) en tant que favori. Le système vous alerte lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 407).	

Préréglages

Pour définir un pré réglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SIRIUS. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur le bouton de pré réglage. Le voyant sur le bouton de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 407).

SYNC™ 3

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Station introuvable	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez un autre bouton de présélection.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Contactez Sirius au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.

SYNC™ 3

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés.

Pour activer HD Radio, reportez-vous aux Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres. Voir **Paramètres** (page 407).

Nota : Les émissions Radio HD ne sont pas disponibles pour tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

SYNC™ 3

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations Radio HD - Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station Radio HD, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie Radio HD. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNC™ 3

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un pré réglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion Radio HD soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *

SYNC™ 3

La technologie Radio HD est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. États-Unis et brevets étrangers. Radio HD et les logos HD et Radio HD sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie Radio HD. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

* Le formulaire est disponible à l'adresse :

Site Web
http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

CD

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours apparaissent à l'écran.

Les boutons suivants sont également disponibles :

Bouton	Fonctions
Naviguer	Vous pouvez utiliser le bouton de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur ce bouton, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, ce bouton permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les boutons suivants sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonctions
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (bouton éteint), Répéter activé (bouton mis en surbrillance) et Rejouer chanson (bouton mis en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

SYNC™ 3

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonctions
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
Compositeurs	
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
Expl. USB	Si disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que Pandora ou iHeartRadio, par le biais d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 404).

Information sur les lecteurs multimédias, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Jumelez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le jumelage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.

6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

SYNC™ 3

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous à son mode d'emploi ou consultez le site Web :

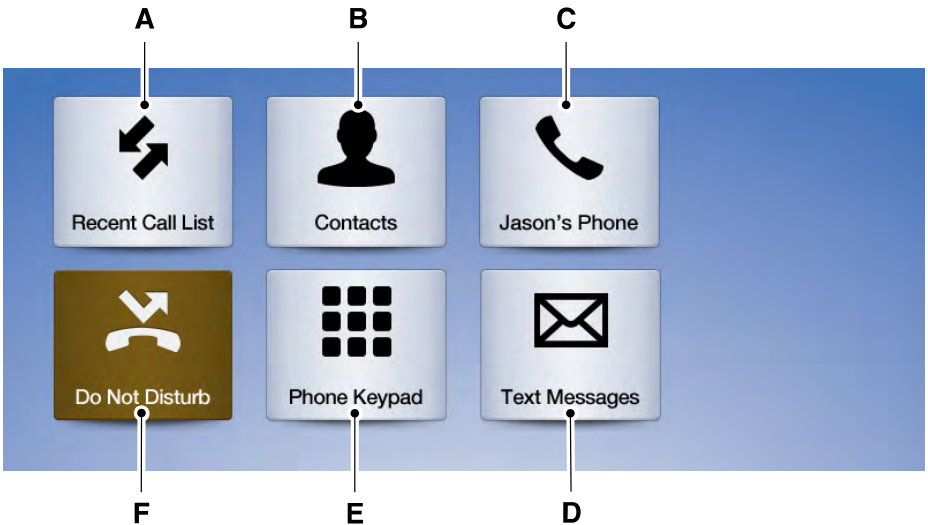
Sites Web
owner.ford.com

Sites Web

www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le jumelage d'un téléphone.



E205447

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste.

SYNC™ 3

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description			
		Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Paramètres du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 407).			
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 369). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Pile.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 407).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 3

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le micro-

Élément	
	phone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 297).
2. Sur l'écran tactile, sélectionnez Apple CarPlay.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : L'application Android Auto doit être activée avant de brancher votre appareil.

Vous pourrez ensuite brancher votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 297).

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

3D



Mode d'affichage de carte 3D

– Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la

carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI)

: vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés

soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une

vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 407).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Élément de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».
	Ville

SYNC™ 3

Élément de menu	Description				
	<p>(nom ou code postal)</p> <p>Point d'intérêt (nom ou catégorie)</p> <p>Intersection (rue 1/rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)</p> <p>Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.</p> <p>Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.</p>				
Destinations précédentes	<p>Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.</p> <table border="1" data-bbox="277 851 996 917"> <tr> <td data-bbox="277 851 378 917">Eff. Tout</td> <td data-bbox="378 851 996 917">Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table>	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.		
Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.				
Maison	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :</p> <table border="1" data-bbox="277 1050 996 1148"> <tr> <td data-bbox="277 1050 378 1115">Maison</td> <td data-bbox="378 1050 996 1115">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="277 1115 378 1148">Oui</td> <td data-bbox="378 1115 996 1148">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table> <p>Sauvegard.</p>	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :				
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :				
Bureau	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche.</p>				

SYNC™ 3

Élément de menu	Description	
	Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (POI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Alimentation	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Afficher tout	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	

SYNC™ 3

Élément de menu	Description
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter

SYNC™ 3

Bouton	
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Il est nécessaire d'être abonné à SiriusXM Traffic et Travel pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 407).
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :	
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.
Aide silencieux	Cette option permet de désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.

SYNC™ 3

Bouton

	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.	
	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Élément de menu

Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 404).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : *AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications peuvent être accessibles seulement dans le véhicule par le biais de AppLink, et d'autres seulement au moyen de Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.*

Nota : *Afin d'utiliser une application avec SYNC 3, celle-ci doit fonctionner en tâche de fond sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.*

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter des applications mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 407).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire Circulation près d'ici	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

SYNC™ 3

Paramètres de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.
	Gracenote®	La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil.
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album.	
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.	
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.	
Mise à jour index média	Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.	

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélectionner l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

SYNC™ 3

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions.

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.

5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC™ 3

5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil.
Déconnecter	
Information sur l'appareil	Vous permet d'accéder aux renseignements relatifs au téléphone et à l'appareil.
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par :	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché.	

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sélectionner sonnerie du tél.		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.	
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut.	
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.		

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Messagerie texte		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone.	
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.		
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.	

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : *Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.*

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl.automémorisés (AST)	Rafraîchir La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions.
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation.
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours —	Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible.		
Éviter autoroutes	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter routes à péage	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter traversiers/trains voitures	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Voix et tonalités	Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales.
Voix seulement	Seules des instructions vocales sont fournies.
Tonalité	Seule une tonalité retentit comme invite.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description		
	La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez : Demander MAJ
Toutes applications	Accordez ou refusez les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accordez ou refusez à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

SYNC™ 3

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile.
À propos de:	Information appartenant au système et à son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés.

Wi-Fi

Vous pouvez sélectionner les options suivantes :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

SYNC™ 3

Paramètres de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Luminosité	Augmente ou réduit la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Arrêt	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran.	
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

SYNC™ 3

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de

commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé.

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673

Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford.

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		<ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
	L'appareil n'est pas connecté.	
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil.
	Le fichier est peut-être altéré.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
		Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 377).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 407).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veillez définir le réseau comme visible et réessayer.
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 indique bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Connecter applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>cation voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Connecter applications mobiles » sur SYNC 3.</p> <p>Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.</p>
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, -, ou +.
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.
		SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

SYNC™ 3

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncées la touche de mise en marche de la radio et la touche SEEK UP (recherche automatique vers le haut >>). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Ford.

SYNC™ 3

Assistance Ford	
Centre de relation avec la clientèle	Aux États-Unis : 1 800 392-3673
	Au Canada : 1 800 565-3673
Site Web	owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Les accessoires Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité;
- la portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Protecteurs de pare-chocs.
- Trousse de graphiques.
- Becquet arrière.
- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.
- Bâches pour véhicule.
- Roues.

- Ensembles de garnissage*.
- Protecteur de capot*.

Apparence intérieure

- Tapis toutes saisons.
- Éclairage ambiant.
- Pommeau de levier de vitesses.
- Plaques de seuil de porte éclairées.
- Tapis en moquette de qualité supérieure.
- Système de divertissement arrière*.
- Accoudoir*.

Style de vie

- Cendrier amovible et ensembles fumeurs
- Organisation du chargement.
- Porte-bagages et support*.
- Support de tablette*.

Tranquillité d'esprit

- Capteur de stationnement monté sur le pare-chocs*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Démarrage à distance.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.
- Nécessaires d'assistance dépannage*.

*Accessoire sous licence Ford. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un

Accessoires

concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements spécifiques au poids à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles équipés d'émetteurs-récepteurs radio tels que les radios bidirectionnelles, téléphones et alarmes antivol. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.

- Un concessionnaire autorisé doit installer les appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ou un concessionnaire autorisé ajoutez à votre véhicule des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford, cela risque de compromettre le fonctionnement d'autres systèmes électriques du véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 1 800 367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou de reprise. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : Maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 264).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de ne pas respecter la réglementation en matière d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. ☒ contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : La fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est doté d'un écran d'information qui affiche un message au moment où la vidange d'huile est nécessaire; l'intervalle est d'un an ou 10 000 mi (16 000 km) dans des conditions normales de conduite.

Entretien de votre véhicule

Si le message **HUILE MOTEUR CHANGEMENT D'ENTRETIEN OU PROCHAINE VISITE D'HUILE NÉCESSAIRE** apparaît à l'écran d'information, il est temps pour une vidange d'huile; la vidange d'huile doit avoir lieu dans les deux semaines ou les 500 mi (800 km) suivant l'apparition du message **HUILE MOTEUR CHANGEMENT D'ENTRETIEN OU PROCHAINE VISITE D'ENTRETIEN** ou **CHANGEMENT D'HUILE NÉCESSAIRE**. Il faut réinitialiser le système de rappel de vidange après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 202).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 5 000 mi (8 000 km) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas un an ou 10 000 mi (16 000 km) entre les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford du Canada préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford du Canada se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

Contrôlez tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.

Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement des charnières, des fermetures et des serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Fonctionnement de l'embrayage (boîte de vitesses manuelle seulement)	Les durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Échappement	Direction et timonerie
Fonctionnement des feux extérieurs	Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours)**
Niveaux des liquides*; remplissage au besoin	Pare-brise (fissures, gravillonnage ou piqûres)
Fuites d'huile et de liquide	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces
Soufflets d'arbres de roue	

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace

** Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaillon, indiquée sur la cartouche. Remplacez au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Votre véhicule est muni d'un système de rappel de vidange d'huile qui indique lorsque l'huile moteur doit être vidangée dans des conditions de fonctionnement normales.

Entretien de votre véhicule

Ainsi vous n'avez pas à vous rappeler de vidanger l'huile en fonction d'un programme d'entretien prescrit selon le kilométrage. Le système vous avisera lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire

en affichant le message **HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

Tous les 16 000 kilomètres (10 000 miles) ou 12 mois*

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.**

Permutez les pneus.

Effectuez une inspection multipoint (conseillée).

Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.

Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement.

Inspectez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.

Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.

Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.

Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.

Inspectez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.

Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 miles).

** Réinitialisez le système de rappel de vidange après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 202).

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 32 000 kilomètres (20 000 miles)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Remplacez les bougies.
	Vérifiez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 kilo- mètres (150 000 miles)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires. ⁴
	Remplacez la courroie de distribution (moteur 1 L, 1,6 L).
	Remplacez la courroie de pompe à huile (moteur 1 L).

¹ Des interventions d'entretien supplémentaires peuvent être exécutées dans les 4 800 kilomètres (3 000 miles) suivant la dernière vidange d'huile ou le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 miles), puis tous les trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 miles).

³ Après l'inspection initiale, inspectez chaque vidange d'huile sur deux jusqu'à leur remplacement.

⁴ Si non remplacée au cours des derniers 160 000 kilomètres (100 000 miles).

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est

indiqué. Si vous utilisez votre véhicule de temps en temps dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 kilomètres (60 000 miles)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules soumis à un usage commercial intensif (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille)

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 kilomètres (60 000 miles)	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 kilomètres (5 000 miles)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 kilomètres (5 000 miles) ou tous les six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 80 000 kilomètres (50 000 miles)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*Réinitialisez le rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 202).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant

l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Entretien de votre véhicule

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 kilomètres (3 000 miles).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 kilomètres (1 800 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide du propriétaire »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** n'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme

d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- 1. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

Appendices

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

Appendices

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TÉLENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 »), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCAN ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisée en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCAN »). Ces données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- « INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® »

Guade- « Fuente : INEGI (Instituto
loupe, Nacional de Estadística y
Guyane Geografía) »
Fran-
çaise et
Marti-
nique
Mexique

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ». L'exigence
d'avis précédant pour les
données de la Jordanie est
une clause substantielle du
contrat. Si un client ou l'un de
ses titulaires de sous-licence
autorisés (le cas échéant) ne
satisfait pas à cette exigence,
HERE a le droit de résilier la
licence du client relativement
aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source : © IGN 2009 – BD TOPO ® »
Allemagne	« Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »

Grande-Bretagne	« Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »
Grèce	« Copyright Geomatics Ltd. »
Hongrie	« Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »
Italie	« La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »
Norvège	« Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »
Portugal	« Source : IgeoE – Portugal »
Espagne	« Información geográfica propiedad del CNIG »
Suède	« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »
Suisse	« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier

Appendices

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Appendices

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773; 6 161 132; 6 230 192; 6 230 207; 6 240 459; 6 330 593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous

Appendices

acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

Appendices

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelomatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelomatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Appendices

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite en toute sécurité. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre dispositif [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

Appendices

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	104
ABS	
Voir : Freins.....	145
Accessoires.....	436
Apparence extérieure.....	436
Apparence intérieure.....	436
Style de vie.....	436
Tranquillité d'esprit.....	436
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Affichage d'information.....	93
Généralités.....	93
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	93
Aide au démarrage en côte.....	146
Activation et désactivation du système.....	147
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....	147
Aide au stationnement arrière.....	152
Aide au stationnement avant.....	153
Alarmes du système de détection.....	154
Désactivation de l'aide au stationnement.....	155
Aides à la conduite.....	160
Aides au stationnement.....	151
Principes de fonctionnement.....	151
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	70
Alarme antivol.....	70
Armement de l'alarme.....	71
Déclenchement de l'alarme.....	70
Désarmement de l'alarme.....	71
Système d'alarme.....	70
Allume-cigare.....	118
Antipatinage.....	148
Principes de fonctionnement.....	148
Aperçu sous le capot - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	200
Aperçu sous le capot - 1 L EcoBoost™.....	199
Appendices.....	460
Applications.....	404
.....	404
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	406
Applications et services du système SYNC™.....	320
Assistance 911.....	320
Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	323
Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	325
Appuie-tête.....	112
Réglage de l'appuie-tête.....	114
À propos de ce manuel.....	7
Assistance à la clientèle.....	180
Assistance dépannage.....	175
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	176
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....	176
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	176
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	175
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	175
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC.....	282
Commande automatique de volume.....	286
Commande de mémorisation automatique.....	286
Commande de recherche des stations.....	285
Fréquences alternatives.....	286
Touche de sélection de gamme d'ondes.....	285
Touches de présélection.....	286
Touche SOUND (son).....	285
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD.....	278
Commande automatique de volume.....	281
Commande de mémorisation automatique.....	281
Commande de recherche des stations.....	280

Index

Fréquences alternatives.....	282
Touche de sélection de gamme d'ondes.....	280
Touches de présélection.....	281
Touche SOUND (son).....	280
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony/Écran tactile.....	287
Autoradio - Véhicules avec : Écran tactile.....	290
Avis spéciaux.....	13
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Prise de diagnostic embarqué.....	13

B

Balais d'essuie-glace arrière Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	212
Balais d'essuie-glace avant Voir : Changement des balais d'essuie-glace avant.....	211
Balais d'essuie-glace Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	211
Batterie Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	209
Boîte de vitesses automatique.....	139
Conseils pour la conduite avec une boîte de vitesses automatique.....	142
Levier de relâchement de la position de stationnement d'urgence.....	143
Mode Sport (S) et sélection manuelle.....	141
Positions du levier sélecteur.....	140
Boîte de vitesses.....	138
Boîte de vitesses Voir : Boîte de vitesses.....	138
Boîte manuelle.....	138
Marche arrière (R).....	139
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	138
Stationnement de votre véhicule.....	139
Utilisation de l'embrayage.....	138

C

Cache-bagages.....	163
Dépose du couvre-bagages.....	163
Caméra de recul Voir : Caméra de rétrovision	155
Caméra de rétrovision	155
Activation de la caméra de recul.....	156
Désactivation de la caméra de recul.....	157
Utilisation de la caméra de recul.....	156
Capacités et spécifications - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	274
Contenances.....	274
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	276
Spécifications.....	274
Capacités et spécifications - 1 L EcoBoost™.....	271
Contenances.....	271
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	273
Spécifications.....	271
Capacités et spécifications.....	264
Capteur de poids du passager avant.....	41
Carburant et remplissage.....	127
Ceintures de sécurité.....	30
Principes de fonctionnement.....	30
Centrale multimédia.....	298
Chaîne audio	277
Généralités.....	277
Chaînes à neige Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	254
Changement des balais d'essuie-glace avant.....	211
Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	212
Chauffage Voir : Climatisation.....	104
Chauffe-moteur.....	125
Utilisation du chauffe-moteur.....	126
Cirage.....	230
Clés et commandes à distance.....	49
Clignotants.....	80
Climatisation.....	104
Climatisation Voir : Climatisation.....	104
Combiné des instruments.....	87
Commande audio.....	72

Index

Commande automatique de la température.....	105
Commande de température.....	106
Commande d'éclairage.....	77
Avertisseur optique.....	78
Feux de route.....	78
Feux de stationnement.....	77
Positions de la commande d'éclairage.....	77
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	79
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	185
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	185
Commande manuelle de la température.....	104
Commande vocale.....	73
Commutateur d'allumage.....	121
Conduite dans l'eau.....	172
Conduite économique.....	172
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblochage.....	145
Conseils de conduite.....	172
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblochage.....	145
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	106
Chauffage rapide de l'habitacle.....	108
Conseils généraux.....	106
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	110
Refroidissement maximal en positions planche de bord ou planche de bord et espace pour les jambes.....	110
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	108
Réglages recommandés pour le chauffage.....	108
Véhicule immobile pendant des périodes prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées.....	109
Réglages recommandés pour le refroidissement	109
Consignes de sécurité.....	127
Console centrale.....	120
Console de pavillon.....	120
Consommation de carburant.....	133
Calcul de la consommation de carburant.....	134
Remplissage du réservoir de carburant.....	133
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	121
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	460
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	460
Contrôle de stabilité.....	149
Principes de fonctionnement.....	149
Convertisseur catalytique.....	130
Conduite avec un catalyseur.....	130
Coupure de carburant	176
Couvre-plancher.....	173
Création d'un dispositif MyKey.....	56
Programmation ou modification des réglages configurables.....	57

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	186
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	185
Démarrage d'un moteur à essence.....	123
Démarrage impossible.....	125
Moteur froid ou chaud.....	124
Moteur noyé.....	124
Régime de ralenti après démarrage.....	124
Démarrage et arrêt du moteur.....	121
Généralités.....	121
Démarrage sans clé.....	122
Arrêt du moteur si le véhicule est à l'arrêt.....	123
Contact établi.....	122
Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	123
Démarrage avec la boîte de vitesses automatique.....	122
Démarrage avec la boîte de vitesses manuelle.....	122
Démarrage impossible.....	122

Index

Démarrage-secours du véhicule.....	177	Éclairage intérieur.....	80
Branchement des câbles de		Éclairage intérieur arrière.....	81
démarrage.....	178	Éclairage intérieur avant.....	80
Débranchement des câbles de		Écran d'accueil.....	368
démarrage.....	179	Écrous de roue	
Démarrage-secours.....	179	Voir : Remplacement d'une roue.....	258
Préparation du véhicule.....	178	Écrous de roue	
Dépannage.....	175	Voir : Remplacement d'une roue.....	258
Dépannage de SYNC™ 3.....	421	Effacement de la programmation de	
Dépannage du système SYNC™.....	343	tous les dispositifs MyKey.....	57
Dépose d'un phare.....	214	Emplacement de l'entonnoir de	
Dépose du phare		remplissage de réservoir de	
Voir : Dépose d'un phare.....	214	carburant.....	129
Désignation du code de boîte de		En Californie (États-Unis seulement)	
vitesses.....	270	181
Détecteurs d'impact et témoin de sac		Enregistrement de données	9
gonflable.....	47	Enregistrement des données	
Diagnostic de panne MyKey.....	59	d'entretien.....	9
Direction.....	160	Enregistrement des données	
Direction assistée à commande		d'événement.....	10
électrique.....	160	Enregistrement des données d'événement	
Dispositifs de retenue		Voir : Enregistrement de données	9
supplémentaires.....	39	Entrée sans clé.....	65
Principes de fonctionnement.....	39	Clé codée.....	66
Divertissement.....	377	Clés neutralisées.....	67
Apps.....	388	Déverrouillage de votre véhicule.....	66
Bluetooth Audio ou USB.....	386	Généralités.....	65
CD.....	386	Verrouillage de votre véhicule.....	66
Information sur les lecteurs multimédias,		Verrouillage et déverrouillage des portes	
les formats et les métadonnées pris en		avec la lame de clé.....	67
charge.....	388	Entreposage du véhicule.....	234
Ports USB.....	388	Au terme de l'entreposage.....	235
Radio AM/FM.....	378	Batterie.....	235
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement		Carrosserie.....	234
est actif).....	379	Circuit d'alimentation.....	234
Renseignements sur le système HD Radio™		Circuit de refroidissement.....	235
(selon l'équipement).....	382	Divers.....	235
Sources.....	377	Freins.....	235
Dossier d'entretien périodique	449	Généralités.....	234
DRL		Moteur.....	234
Voir : Feux de jour.....	79	Pneus.....	235
E		Entretien des ceintures de sécurité et	
Éclairage ambiant.....	81	des dispositifs de retenue pour	
Éclairage.....	77	enfants.....	36
Généralités.....	77	Entretien des pneus.....	236
		Adhérence AA A B C.....	237

Index

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse 205/40R17.....	236
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	239
Renseignements sur le système uniforme de classement par qualité des pneus.....	236
Température A B C.....	238
Terminologie applicable aux pneus.....	238
Usure de la bande de roulement.....	237
Entretien de votre véhicule.....	441
Entretien du véhicule.....	228
Entretien.....	197
Généralités.....	197
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	447
Exceptions.....	448
Entretien périodique normal.....	444
Entretien usuel — Généralités.....	441
Inspection multipoint.....	444
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	441
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	441
Protégez votre investissement.....	441
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	443
Environnement	15
Équipement de communication mobile.....	14
Espaces de rangement.....	120
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	75
Balayage à la sélection de la marche arrière (R).....	75
Balayage intermittent.....	75
Lave-glace de lunette arrière.....	75
Essuie-glaces.....	74
Balayage intermittent.....	74
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	75
Essuie-glaces et lave-glaces.....	74
Étiquette d'homologation du véhicule.....	270
F	
Feux de détresse.....	176
Feux de jour.....	79
Filets de retenue.....	162
Pose et dépose du filet de retenue.....	162
Filtre à air d'habitacle	110
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	226
Ford Credit.....	12
É.-U. uniquement.....	12
Ford Protect.....	438
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....	439
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement).....	438
Frein à main	
Voir : Frein de stationnement.....	146
Frein de stationnement.....	146
Tous les véhicules.....	146
Véhicules à boîte de vitesses automatique.....	146
Véhicules à boîte de vitesses manuelle.....	146
Freins.....	145
Généralités.....	145
Fusibles.....	187
G	
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	82
Glaces à commande électrique.....	82
Fermeture rapide.....	82
Fonction de rebond.....	82
Ouverture rapide.....	82
Temporisation des accessoires.....	83
Verrouillage des glaces.....	82
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	110
Glaces chauffantes.....	110
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	110
Glossaire des symboles.....	7
H	
Hayon à commande manuelle	64
Ouverture et fermeture du hayon.....	65
Hayon	
Voir : Hayon à commande manuelle	64

Index

Horloge.....	94	Lave-glaces	
Type 1.....	94	Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	74
Type 2.....	94	Lave-glaces.....	75
I		Limite de charge.....	163
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	91	Chargement du véhicule - avec ou sans	
Clé dans le commutateur d'allumage.....	91	remorque.....	163
Clé hors du véhicule - Véhicules avec		Directives spéciales concernant le	
système sans clé.....	91	chargement à l'intention des	
Feux extérieurs allumés.....	91	propriétaires de camionnettes et de	
Frein de stationnement serré.....	91	véhicules utilitaires.....	168
Lever de vitesses hors de la position de		M	
stationnement (P).....	91	Messages d'information.....	96
Rappel de bouclage des ceintures		Mise au rebut de l'airbag.....	48
Belt-Minder.....	92	Mise hors fonction du moteur.....	125
Installation de sièges d'enfant	18	Véhicules équipés d'un	
Sièges d'enfant.....	18	turbocompresseur.....	125
Utilisation des ceintures de sécurité trois		Mode Éco.....	160
points.....	18	Réinitialisation du Mode économie.....	160
Utilisation des sangles de retenue.....	23	Type 1.....	160
Utilisation du système LATCH (points		Montage de la courroie d'entraînement	
d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage		- 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT	
pour siège d'enfant).....	21	(Sigma).....	227
Introduction.....	7	Montage de la courroie d'entraînement	
J		- 1 L EcoBoost™.....	227
Jantes et pneus.....	236	MyKey™.....	55
Généralités.....	236	Principes de fonctionnement.....	55
Spécifications techniques.....	262	N	
Jauge d'huile moteur - 1,6 L Duratec 16V		Navigation.....	395
Ti-VCT (Sigma).....	201	cityseeker.....	403
Jauge d'huile moteur - 1 L		Menu de navigation.....	400
EcoBoost™.....	201	Mises à jour des cartes de	
Jauges.....	87	navigation.....	404
Compas (selon l'équipement).....	87	Mode d'affichage de carte.....	395
Indicateur de carburant.....	88	Mode de destination.....	396
Indicateur de température de liquide de		Points de cheminement.....	402
refroidissement.....	88	SiriusXM Traffic et Travel Link.....	403
Rappel de niveau de carburant bas.....	88	Nettoyage de l'extérieur.....	228
L		Bandes décoratives ou graphismes.....	229
Lavage automatique		Compartment moteur.....	230
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	228	Éléments extérieurs chromés.....	229
Lavage		Éléments extérieurs en plastique.....	229
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	228	Soubassement de carrosserie.....	229
		Nettoyage de l'habitacle.....	231

Index

Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	232
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	231
Nettoyage des roues.....	233
Nettoyage des sièges en cuir.....	232
Nettoyage du moteur.....	230
Numéro d'identification du véhicule.....	269
O	
Options uniques d'exportation.....	14
Ordinateur de voyage.....	94
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	67
Ouverture et fermeture du capot.....	198
Fermeture du capot.....	198
Ouverture du capot.....	198
P	
Panne de carburant.....	129
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	129
Remplissage d'un bidon de carburant.....	129
Paramètres.....	407
Affichage.....	420
Applications mobiles.....	416
Assistance 911.....	413
Bluetooth.....	410
Commande vocale.....	421
Éclairage ambiant.....	419
Généralités.....	418
Lecteur multimédia.....	408
Mode valet.....	421
Montre.....	409
Navigation.....	414
Radio.....	413
Son.....	407
Téléphone.....	410
Véhicule.....	419
Wi-Fi.....	418
PATS Voir : Système antivol passif.....	69
Perchlorate.....	12
Personal Safety System™.....	38
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....	38
Phares à extinction temporisée.....	79
Phares antibrouillards avant.....	80
Phares antibrouillards avant Voir : Phares antibrouillards avant.....	80
Phares automatiques.....	78
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces.....	78
Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Réparation en cas de collision.....	13
Pièces Motorcraft - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	268
Pièces Motorcraft - 1 L EcoBoost™.....	267
Pneus d'hiver Voir : Utilisation de pneus d'hiver.....	254
Pneus Voir : Jantes et pneus.....	236
Portes et serrures.....	61
Port USB	297
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Positions assises appropriées.....	112
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	183
Pour obtenir les services nécessaires	180
À l'extérieur.....	180
Prise d'entrée audio.....	296
Prises de courant auxiliaires.....	118
Emplacement.....	118
Prise de courant de 12 V c.c.....	118
Produits de nettoyage.....	228
Programmeur de vitesse.....	73
Principes de fonctionnement.....	158
Programmeur de vitesse Voir : Programmeur de vitesse.....	158
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	158
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	182
Proposition 65 de la Californie.....	12

Index

Protection de l'environnement	15
Q	
Qualité du carburant.....	128
Choix du carburant approprié.....	128
R	
Radio numérique	291
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	292
Radio par satellite.....	294
Dépannage.....	295
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	294
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	295
Service de radio satellite SIRIUS®.....	295
Rallonge de ceinture de sécurité.....	36
Rangement sous le plancher arrière	162
Plancher de chargement réglable.....	162
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	34
Belt-Minder™.....	34
Ravitaillement.....	131
Avertissements du système.....	133
Réglage des phares.....	212
Réglage horizontal.....	214
Réglage vertical.....	212
Réglage des phares	
Voir : Réglage des phares.....	212
Réglage du volant.....	72
Réglages personnalisés.....	95
Désactivation des carillons avertisseurs.....	95
Unités de mesure.....	95
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	33
Rehausseurs.....	25
Types de rehausseur.....	25
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	202
Réinitialisation de l'intervalle de vidange d'huile.....	202
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	169
Remorquage d'urgence.....	169
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	170
Remorquage par une dépanneuse	
Voir : Transport du véhicule.....	169
Remorquage.....	169
Remplacement d'une ampoule -	
4 portes.....	214
Antibrouillards avant.....	217
Clignotant latéral.....	216
Éclairage de coffre à bagages, éclairage au plancher et lampe de hayon.....	220
Feux arrière.....	217
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.....	219
Lampe intérieure.....	219
Lampes de lecture.....	219
Phare.....	215
Troisième feu stop en hauteur	219
Remplacement d'une ampoule -	
5 portes.....	220
Antibrouillards avant.....	222
Clignotant.....	222
Éclairage de coffre à bagages, éclairage au plancher et lampe de hayon.....	224
Feux arrière.....	223
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.....	224
Lampe intérieure.....	224
Lampes de lecture.....	224
Phare.....	220
Troisième feu de freinage central en hauteur.....	224
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	54
Remplacement d'une roue.....	258
Méthode de changement d'une roue.....	260
Rangement de la roue au pneu dégonflé.....	262
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....	259
Remplacement d'un fusible.....	195
Fusibles.....	195
Remplacement de la batterie de 12 V	209
Dépose et pose de la batterie.....	211

Index

Remplacement du filtre à air	226
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	49
Clé d'accès intelligent.....	49
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	233
Rétroviseur intérieur.....	85
Rétroviseur à électrochrome.....	85
Rétroviseurs extérieurs.....	83
Rétroviseurs à miroir grand angle intégré.....	84
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.....	83
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	84
Rétroviseurs Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	82
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	110
Rideaux gonflables latéraux.....	46
Rodage.....	172
Rodage Voir : Rodage.....	172
S	
Sac gonflable inférieur conducteur	45
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Enfants et sacs gonflables.....	41
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	40
Sacs gonflables latéraux.....	44
Sécurité enfants.....	16
Généralités.....	16
Sécurité.....	69
Sièges à commande manuelle.....	114
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	114
Réglage de l'inclinaison.....	115
Réglage de la hauteur du siège conducteur.....	115
Réglage du soutien lombaire.....	115
Sièges arrière.....	115
Pour rabattre le dossier du siège.....	115
Pour relever le dossier du siège.....	116
Sièges chauffants.....	116
Sièges.....	112
Spécifications de la boîte de vitesses - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma), Boîte de vitesses automatique.....	265
Spécifications de la boîte de vitesses - 1 L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique.....	264
Spécifications de la boîte de vitesses - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports.....	266
Spécifications du moteur - 1,6 L Duratec 16V Ti-VCT (Sigma).....	264
Spécifications du moteur - 1 L EcoBoost™.....	264
Spécifications techniques Voir : Capacités et spécifications.....	264
SYNC™ 3.....	355
Généralités.....	355
SYNC™ AppLink™.....	330
Applications mobiles SYNC.....	330
SYNC™.....	299
Généralités.....	299
Système antidémarrage Voir : Système antivol passif.....	69
Système antipollution	134
Autodiagnostic embarqués (OBD-II).....	135
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	136
Système antivol passif.....	69
SecuriLock®.....	69
Système de surveillance de la pression des pneus.....	254
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	255
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	255
T	
Tableau de spécifications des ampoules.....	225
Tableau de spécifications des fusibles.....	187
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	191
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	187

Index

Télécommande.....	50	Témoins du moteur.....	89
Clé à télécommande intégrée.....	50	Toit ouvrant.....	85
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	53	Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....	86
Localisateur de véhicule.....	53	Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	86
Programmation d'une nouvelle clé à télécommande intégrée.....	50	Store coulissant de toit ouvrant transparent.....	86
Remplacement de la pile.....	51	Toit ouvrant Voir : Toit ouvrant.....	85
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	51	Traction d'une remorque.....	169
Télécommande intelligente.....	50	Transport de charge.....	162
Téléphone.....	388	Transport du véhicule.....	169
Connectivité du téléphone intelligent.....	393	U	
Établissement des appels.....	391	Utilisation de chaînes à neige.....	254
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....	389	Utilisation de l'antipatinage.....	148
Lors d'un appel téléphonique.....	392	Désactivation du système.....	148
Menu du téléphone.....	390	Témoins et messages des systèmes.....	148
Messagerie texte.....	393	Utilisation d'un contacteur.....	148
Réception d'appels.....	392	Utilisation des commandes de l'écran d'information.....	148
Témoïn et carillon de ceinture de sécurité.....	34	Utilisation de la reconnaissance vocale	301
Conditions de fonctionnement.....	34	Commandes des paramètres vocaux.....	375
Témoins et indicateurs.....	88	Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	374
Clignotant.....	89	Commandes vocales de navigation.....	373
Témoïn d'allumage.....	90	Commandes vocales de téléphone.....	371
Témoïn d'antibrouillards avant.....	90	Commandes vocales en mode audio.....	370
Témoïn de bas niveau de carburant.....	90	Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	375
Témoïn de bouclage de ceinture de sécurité.....	90	Démarrage d'une session vocale.....	301
Témoïn de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....	91	Interaction et rétroaction du système.....	303
Témoïn de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....	91	Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	59
Témoïn de faible pression des pneus.....	90	Utilisation de pneus d'hiver.....	254
Témoïn de feux allumés.....	90	Utilisation de pneus été.....	253
Témoïn de feux de route.....	90	Utilisation des ceintures de sécurité.....	31
Témoïn de frein.....	89	Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	32
Témoïn de l'afficheur multimessage.....	90	Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	32
Témoïn de passage des vitesses.....	91	Utilisation du contrôle de stabilité.....	150
Témoïn de porte mal fermée.....	89		
Témoïn de pression d'huile.....	90		
Témoïn de régulateur de vitesse.....	89		
Témoïn de sac gonflable.....	88		
Témoïn des freins antiblocage.....	88		
Témoïn de température du liquide de refroidissement.....	89		

Index

Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....183	Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....208
Utilisation du régulateur de vitesse.....158	Vérification de l'huile moteur.....201
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....158	Ajout d'huile moteur.....202
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....159	Vérification de l'huile moteur
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....332	Voir : Vérification de l'huile moteur.....201
Accès au menu de lecture.....338	Vérification des balais
Commandes vocales multimédias.....334	d'essuie-glace.....211
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....332	Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....209
Fonctions du menu multimédia.....336	Vérification du liquide de frein.....208
Paramètres système.....340	Vérification du liquide de lave-glace.....209
Quel morceau est lu?.....334	Vérification du liquide de refroidissement.....203
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....304	Ajout de liquide de refroidissement.....204
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....310	Circuit de refroidissement à protection totale.....206
Accès aux paramètres du téléphone.....314	Conditions climatiques rigoureuses.....205
Commandes vocales de téléphone.....306	Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....207
Couplage d'autres téléphones cellulaires.....305	Liquide de refroidissement recyclé.....205
Couplage initial du téléphone.....304	Vidange du liquide de refroidissement.....206
Établissement d'un appel.....308	Vérification du liquide de refroidissement
Messagerie texte.....312	Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....203
Options téléphoniques pendant un appel.....308	Verrou du capot
Paramètres du système.....316	Voir : Ouverture et fermeture du capot.....198
Réception d'un appel.....308	Verrou du capot
V	Voir : Ouverture et fermeture du capot.....198
Ventilateur de refroidissement du moteur.....203	Verrouillage électrique des portes
Ventilateur	Voir : Verrouillage et déverrouillage.....61
Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur.....203	Verrouillage et déverrouillage.....61
Ventilation	Commande à distance.....61
Voir : Climatisation.....104	Déverrouillage automatique.....63
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....59	Déverrouillage des portes avec les poignées intérieures de portes.....62
Distance MyKey.....59	Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée.....62
Nombre de clés Admin.....59	Déverrouillages intelligents pour les clés d'accès intelligent.....62
Nombre de MyKey.....59	Verrouillage automatique.....63
	Verrouillage de secours avec la clé.....63
	Verrouillage et déverrouillage des portes avec la clé.....61
	Verrouillage et déverrouillage des portes de l'intérieur.....61

Index

Verrouillage sécurité enfants.....	29
Côté droit.....	29
Côté gauche.....	29
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	269
Volant.....	72